LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT! — PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVI—No 43 — WINNIPEG, MAN., VENDREDI 11 FEVRIER 1949 — PRIX: CINQ SOUS

S. E. le cardinal Mindszenty est condamné à la réclusion à vie

Les protestations viennent de tous les milieux libres

BUDAPEST — Le "tribunal populaire" de Budapest a condamné S. E. le cardinal Joseph Mindszenty, archevêque d'Esztergom, primat de Hongrie, à la prison à vie, pour trahison. Puis il a ordonné la revision du jugement par le "tribunal populaire suprême", après avoir accordé des circonstances atténuantes au cardinal.

L'ordonnance de revision est rendue à la requête du cardinal et de ses avocats, qui en appellent de la condamnation. Celle-ci comporte non seulement la prison, mais la confiscation des biens.

Le tribunal condamne aussi les six co-accusés du cardinal, cinq d'entre eux sur le chef de trahison ou de complot contre la république, à des peines variant de la prison perpétuelle à trois ans. L'ordonnance de revision s'applique aussi à leurs condamnations. Tous, sauf un, en ont appelé du jugement.

Les condamnés sont tous frappés de la confiscation des biens, de la mort civile (perte des droits).

Réactions du Vatican

VATICAN — "Nous protestons de tout notre coeur d'hommes libres et catholiques", écrit l'**Osservatore Romano** au sujet de la condamnation du cardinal Mindszenty. "Rien n'a été prouvé, poursuit le journal, rien n'a été établi pour convaincre l'archevêque d'Esztergom de trahison et de complot, de menace contre la sécurité de l'Etat.

"Si ceux qui dominent le pays ont trouvé que le cardinal s'opposait à leur politique, ces dominateurs ne peuvent s'identifier avec le pays et la nation. Il ne peuvent créer un crime d'Etat. Les rapports et les négociations entre le gouvernement et le primat étaient basés sur les termes juridiques et politiques des rapports entre l'Etat et l'Eglise. La tentative de les transformer en rapports de droit commun entre sujets et souverains, entre serviteurs et maîtres, a détruit leur base même; en effet, le représentant de l'Eglise a été traîné devant un tribunal de droit commun.

"Nous protestons de toute notre force d'hommes civilisés contre ce scélérat épisode de falsification des droits et des devoirs réciproques.

"Le cardinal Mindszenty est la première victime d'une suprême défense de la liberté humaine en ce qu'elle a de fondamental: la liberté de l'esprit, le plus précieux trésor de l'homme à défaut duquel celui-ci devient un esclave.

"Tant que durera la captivité du cardinal Mindszenty, les peuples sauront que la liberté n'est pas morte. C'est un sentiment universel, prébiscitaire avant que de condoléance et de gratitude, qui monte vers le condamné, vers qui se tournent les yeux voilés de larmes, mais resplendissants d'admiration, de tous les hommes."

A Londres

LONDRES — Partout dans le monde non-communiste, les autorisés dénoncent avec virulence la sentence de détention perpétuelle imposée à S. E. le cardinal Joseph Mindszenty par un tribunal du peuple en Hongrie communiste.

Les commentaires vont depuis "une sauvage attaque communiste contre le christianisme" jusqu'à une "ridiculisation de la justice".

En plusieurs pays, l'épiscopat a demandé aux catholiques des prières spéciales.

Le Souverain Pontife s'est agenouillé en prière dans sa chapelle privée après avoir appris la triste nouvelle. Le pape profitera de la première occasion pour exprimer une protestation en termes définis.

En Allemagne, l'archevêque de Trêves, Mgr F. R. Bornewasser, et l'archevêque de Paderborn, Mgr Laurentius Jaeger, ont demandé des prières publiques. "Ce procès fait partie d'une odieuse campagne communiste de mensonges contre l'Eglise", a dit Mgr Bornewasser.

La haine russe du catholicisme

L'archevêque de Paderborn a expliqué que s'il prononçait une ferme déclaration, les catholiques de son diocèse seraient en butte aux représailles soviétiques. (Une partie de son diocèse se trouve en zone soviétique.)

En Autriche, Mgr Andrea Rohrbacher, archevêque de Salzbourg, a dit: "Cette sentence est ce que nous avions prévu. Nous ne ferons pas au gouvernement hongrois l'honneur de lui adresser une protestation".

"Cette condamnation à la détention perpétuelle n'est qu'une sentence de mort à retardement", a commenté Frans Van Cauwelaert, président de la Chambre belge des députés.

A l'assemblée nationale française, deux membres du Mouvement républicain populaire, parti en grande majorité catholique, ont fait plus que des protestations verbales.

Le député M. Marc Schérer a démissionné de l'Association franco-hongroise, un groupe de députés qui s'intéressent spécialement aux affaires hongroises.

M. l'abbé Albert Gau, un député, avise le gouvernement français qu'il lui demandera d'expliquer pourquoi certains correspondants français n'ont pu obtenir de visas pour aller faire rapport de ce procès.

Pas de commerce avec la Hongrie

Le député conservateur anglais, L. W. B. Teeling, déclare qu'il demandera au ministre du Commerce, Harold Wilson, d'étudier l'opportunité de rompre les négociations en vue d'un traité de commerce avec la Hongrie.

Les chefs politiques hongrois exilés disent que c'est Moscou qui a conduit le procès et formulé la sentence.

"Le verdict contre le dernier défenseur de la liberté en Hongrie a été rédigé il y a longtemps à Moscou", a dit Gusztav Hennyey, qui a été ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement du régent, l'amiral Horthy. Il est actuellement président du comité des réfugiés hongrois à Munich.

Accumulation de mensonges

Le baron Gyorgi Bakach-Bessenyev, ancien ministre de Hongrie en France, a déclaré à Paris que le but du procès n'était pas d'éliminer physiquement le cardinal puisqu'on aurait pu y arriver au moyen d'un "accident", mais de ruiner son prestige moral.

"Le livre jaune et le procès montrent comment les communistes édifient un gratte-ciel de mensonges sur un pouce carré de vérité", a-t-il ajouté.

A Rome, Geza Herczeg, un Américain d'origine hongroise qui est scénariste à Hollywood, a dit: "Cette sentence montre qu'ils (les communistes hongrois) n'ont pas eu l'ultime courage de le pendre, de poser un geste irréparable".

M. Konrad Adenauer, président du parti libéral démocrate chrétien allemand, a commenté que "tous ces procès politiques derrière le rideau de fer sont conduits de la même manière: aveux arrachés à l'accusé et absence d'observateurs neutres".

Le député travailliste anglais, David Logan, annonce qu'il va proposer que la Hongrie libère le cardinal et le laisse se réfugier à l'étranger.

A Francfort, Allemagne, des demandes de libération du cardinal ont été peinturées en travers des affiches posées par les communistes. Ces derniers avaient affiché: "La liberté pour Max Reimann!" On a écrit dessus à la peinture blanche: "Et pourquoi pas Mindszenty?" (Reimann purge une sentence de trois mois pour avoir traité de "quislings" les Allemands qui collaborent avec les Alliés occidentaux.)

Persécuteurs mieux armés

Le pape Pie XII a reçu 200 personnes environ, membres de l'association de l'Adoration perpétuelle et de l'Assistance aux pauvres, à l'occasion du centenaire de la fondation de cette oeuvre qui compte près de 600 sections dans le monde.

Dans la courte allocution qu'il a prononcée, le Saint-Père a dit qu'il y a cent ans, la lutte de l'athéisme contre la foi s'est faite plus intense. Mais les ennemis de la foi sont mieux outillés qu'autrefois. Ils utilisent tous les moyens que la technique moderne met à leur disposition.

Aussi le pape a-t-il recommandé à ses auditeurs d'opposer à ces attaques une foi plus profonde et plus tenace que jamais.

Aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le sénateur républicain Bridges a demandé au Sénat de condamner comme "injuste" l'arrestation, l'emprisonnement et le jugement du cardinal Joseph Mindszenty par le gouvernement communiste hongrois.

Selon le sénateur Bridges, la seule façon d'éviter la guerre avec la Russie est "une intransigeante position de notre gouvernement et de notre peuple, pour la justice et la décence". Il a conclu: "Nous ajouterions à la tragédie de la situation du cardinal Mindszenty, si nous gardions le silence aujourd'hui".

Le département d'Etat révèle qu'il a reçu plus de 12,000 protestations contre le traitement infligé par les communistes hongrois au cardinal et elles continuent d'arriver de toutes les parties du pays.

Un martyre prévu et agréé

C'est délibérément et en toute soumission à la volonté de Dieu que le cardinal Joseph Mindszenty s'est présenté en holocauste sur l'autel de la liberté d'esprit, liberté fondamentale sans quoi l'homme retombe en esclavage, comme l'observe le journal du Vatican.

En effet, il y a deux ans, au retour du congrès marial canadien, le primat hongrois déclarait au cardinal Spellman qu'il n'avait rien à craindre en retournant dans son pays puisqu'il avait déjà fait à Dieu le sacrifice de sa vie.

Comme pour préciser une pensée prophétique, il confiait à Mgr Fulton J. Sheen: "Je m'en retourne me faire crucifier".

Le pape en prières

Le Souverain Pontife est entré dans sa chapelle privée immédiatement après avoir appris que le cardinal était condamné à l'emprisonnement pour la vie. Il est resté longtemps en prière.

Le pape a ensuite retardé de plus d'une heure ses audiences.

On a entendu dans les milieux pontificaux le commentaire suivant:

"Le Cominform veut punir le principal représentant du catholicisme hongrois en la personne du cardinal. Bien que le développement du procès ait démontré qu'on a tout fait pour démolir la dignité épiscopale et ecclésiastique du cardinal, il semble qu'on ait lieu de croire que cette sentence excessivement grave ne satisfait pas le désir des accusateurs de lancer de la boue à un cardinal de l'Eglise de Rome.

"Comme corollaire à ces avanies, on désire infliger au cardinal la peine de la détention perpétuelle, réservée ordinairement aux assassins et aux grands criminels.

Prudence du Saint-Père

"Le Souverain Pontife a été retenu dans ses protestations par son désir de ne pas irriter les juges de Budapest et d'aggraver la situation du cardinal mais il est aujourd'hui affranchi de toute contrainte".

Mgr Zsigmond Mihalovics, directeur général de l'Action catholique hongroise, qui est récemment arrivé de Hongrie, a déclaré: "Je suis surpris de cette sentence". Et il a laissé entendre qu'il s'attendait à une condamnation plus grave.

Profonde émotion à Paris

PARIS — La nouvelle de la condamnation du cardinal Mindszenty à la réclusion perpétuelle s'est répandue dans les milieux catholiques de la capitale.

Dans les cercles ecclésiastiques, où l'on exprime une profonde émotion, on se refuse pour le moment à tout commentaire, affirmant que si une déclaration doit être faite c'est au Vatican de parler. On se contente de souligner que la peine qui frappe le prélat de Hongrie est presque plus sévère que la condamnation à mort.

On rappelle également le dernier message du cardinal lui-même dans lequel il disait: "Toujours et partout il ne nous arrivera que ce que Dieu a commandé ou permis".

Un avertissement

LONDRES — L'archevêque de Liverpool, Mgr Richard Downey, a dit que la sentence prononcée contre le cardinal Mindszenty "doit servir d'avertissement à ceux qui ne se soumettent pas entièrement" (aux volontés communistes).

"Ce fut une caricature de la justice. Une chose est certaine, le cardinal ne sera jamais remis en liberté car on craint qu'il ne révèle ce qui s'est passé durant les cinq semaines d'emprisonnement avant le prétendu procès".

Le cardinal est exonéré

VATICAN — M. Nicolas Nyarady, ancien ministre hongrois des Finances, qui après avoir quitté son pays, se trouverait actuellement en Suisse, aurait adressé au Vatican une déclaration affirmant que les accusations formulées contre le cardinal Mindszenty relatives à un trafic illicite de devises sont sans fondement car, en sa qualité de ministre des Finances, il avait autorisé, à l'époque, le prélat à changer au marché libre les devises qu'il posséderait, rapporte le journal "Rome Daily American", publié à Rome en langue anglaise. Les milieux ecclésiastiques compétents ne démentent ni ne confirment cette information.

Le Cardinal Mindszenty en cour



S. E. le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, récemment mis en arrestation par les représentants du gouvernement communiste de son pays sous l'accusation de haute trahison, apparaît ici photographié sur le banc des accusés et entouré de gardes au cours de son procès à la manière des rouges qui se déroula à Budapest au début du mois. On sait que Son Eminence a été condamné à l'emprisonnement à vie en dépit des protestations quasi universelles des peuples civilisés. (NCWC)

La quatrième session de la vingt-deuxième législature

par Clément BAZIN
Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Après une démonstration militaire et force coups de canons, le T. H. R. F. McWilliams, lieutenant gouverneur, ouvrit officiellement à 3 h. p.m. la 4e session de la 22e Législature du Manitoba, dans un grand décorum, selon la tradition d'usage. 500 personnes s'entassaient dans les galeries publiques et à l'étage de la Chambre législative pour entendre le lieutenant gouverneur lire le discours du Trône.

"Les conditions économiques, dit le lieutenant gouverneur, demeurent favorables au Manitoba comme dans l'ensemble du Canada. Les conditions mondiales, toutefois, suscitent de graves problèmes d'importance vitale à notre prospérité économique. Bien que nous soyons loin des théâtres, où la situation internationale a créé une atmosphère de doute et de crainte, il en est résulté une certaine autonomie dans la production alimentaire, ce qui met en danger les marchés d'après lesquels le Manitoba a établi sa production sur une grande échelle et à longue échéance.

Difficultés à prévoir

"Le danger ne réside pas seulement dans cette autonomie de production. Notre progrès sera également affecté par l'appauvrissement de nos clients, dû aux conséquences de la guerre et aux dépenses d'une préparation militaire adéquate aux menaces qui pèsent sur eux. Nous devrions donc combiner nos efforts, et vers le rétablissement de la paix, et vers un programme qui donnerait au monde un commerce plus libre, une situation financière mondiale plus stable.

L'inflation

"Ici, au Canada, la hausse des prix et la carence de nombreux

(Suite à la septième page)

Protestations du Cardinal Suhard

PARIS — Le cardinal Suhard, archevêque de Paris, vient d'élever la protestation suivante contre la condamnation du cardinal Mindszenty:

"Le tribunal populaire de Budapest vient de condamner le cardinal Mindszenty à la prison perpétuelle. Ce verdict soulève l'indignation et le dégoût de tous ceux qui, à travers le monde, ont gardé le sens de la justice, de la liberté, du respect dû à la dignité humaine.

"Les catholiques de Paris unis à leur archevêque ressentiront cruellement avec lui l'injure faite au Souverain Pontife, à l'Eglise catholique, à toute la chrétienté."

Un nouvelliste catholique et sa famille

L'écrivain **Evelyn Waugh**, un converti au catholicisme, auteur des livres populaires, "Brideshead Revisited" et "The Loved One", est ici photographié en compagnie de son épouse et de ses enfants. M. Waugh est actuellement en tournée de conférences aux Etats-Unis. On voit sur la photo, de gauche à droite, Maria Teresa, âgée de 11 ans, Mme Waugh tenant le petit James sur ses genoux, Auberon Alexander, âgé de 8 ans, debout à l'arrière, Harriet Mary, âgée de 4 ans, M. Waugh et Margaret, âgée de 6 ans. (NCWC)

"Il faut garder l'héritage précieux de la foi catholique et de la vie chrétienne"

Cette mission est confiée à S. Exc. Mgr Roy par Sa Sainteté le Pape. Mgr Roy est frappé de la sollicitude et de la bonté du Saint-Père.

CITE DU VATICAN — "Garder l'héritage précieux de foi catholique et de vie chrétienne que d'autres peuples ont perdu ou qu'ils ne peuvent défendre qu'au prix de luttes opiniâtres contre la persécution", telle est la consigne que le Pape a donnée à S. Exc. Mgr Roy, archevêque de Québec, pour les fidèles canadiens.

Exprimant au correspondant de l'AFP ses impressions sur l'audience qu'il a eue auprès du Pape, Mgr Roy, après avoir rappelé qu'il avait vu pour la première fois le Saint-Père au cours de la cérémonie de la remise les cierges de la chandeleur, le 2 février, a dit combien il a été frappé par la bonté qui se dégage de tous les traits de Pie XII.

"Le Saint-Père sait si bien mettre à l'aise ceux avec qui il s'entretient qu'au bout de quelques instants on a l'impression de parler à quelqu'un de sa famille" dit Mgr Roy qui insiste sur la sollicitude paternelle qu'il a trouvée auprès de Sa Sainteté.

"Un véritable père, dit-il, aussi éclairé que renseigné à fond sur tout ce dont on lui parle, désireux de se documenter sur les aspects de la vie de l'Eglise dans toutes les contrées du monde, plein de compréhension pour les questions qu'on lui expose".

C'est ainsi que Pie XII a manifesté toute sa satisfaction pour le bel exemple de foi catholique et de vie chrétienne d'un si grand nombre de Canadiens et qu'il s'est montré touché des témoignages de respect et de bonne volonté à son égard de plus d'un homme politique catholique du Canada.

Mgr Roy lui ayant parlé de son activité passée comme ordinaire de l'armée canadienne, le Pape a rappelé avec émotion les innombrables audiences qu'il accorda aux soldats canadiens que les hasards de la guerre avaient amenés jusqu'à Rome et il a assuré son interlocuteur de toute son affection, tant pour les anciens combattants que pour les aumôniers, dont il a tenu à mettre en relief la tâche ardue en guerre comme en paix, et il a chargé Mgr Roy de transmettre aux uns et aux autres une bénédiction particulière.

Les persécutions

Le Saint-Père a ensuite tenu à dire toute la consolation que lui procurait le spectacle de foi et de vie chrétienne intense qu'offrent au monde les laïques et les ecclésiastiques canadiens en face des persécutions qui affligent une partie de la chrétienté. A cet égard, Pie XII a manifesté sa reconnaissance pour les prières organisées au Canada pour le cardinal Mindszenty et pour la courageuse protestation formulée par le gou-

(Suite à la neuvième page)

Mise en garde à se rappeler

LONDRES — "Si l'on vous dit que j'ai fait des aveux ou que j'ai démissionné, même si ces déclarations sont authentifiées par ma signature, considérez les comme le résultat de la faiblesse humaine", avait écrit le cardinal Mindszenty aux évêques hongrois, peu avant son arrestation.

CITE DU VATICAN — On apprend de personnages autorisés que 22 canonisations et béatifications se dérouleront en 1950, à l'occasion de l'Année sainte célébrée tous les quarts de siècle.

De la propagande pure et simple

CHICAGO — Le cardinal Samuel Stritch a affirmé que les rapports de presse concernant le procès du cardinal Mindszenty sont "de la propagande des communistes de Hongrie".

L'archevêque catholique de Chicago a émis un communiqué dans lequel il déclarait:

"Il est très regrettable que nos agences de nouvelles ne donnent point leurs sources d'information dans leurs rapports quotidiens sur le procès du cardinal Mindszenty. Il devrait être clairement établi que les rares correspondants américains, qui ont pu assister au procès, ont été sujets à différentes tracasseries et restrictions de la part des autorités hongroises.

"On devrait souligner que notre gouvernement et le gouvernement britannique ont protesté contre le fait que l'on a refusé d'admettre des observateurs impartiaux au procès et que personne n'a été admis à interviewer le cardinal lui-même.

"Les renseignements que nous communique la presse sont de la propagande des communistes de Hongrie, et méritent le même degré de confiance que toute propagande communiste. Nous savons, par notre expérience, à quoi nous en tenir à ce sujet".

Une lettre du Pape au sujet du cardinal

CITE DU VATICAN — Le Vatican a rendu publique une lettre du pape réprouvant hautement l'arrestation de S. Em. le cardinal Joseph Mindszenty. Il annonce en même temps que le Souverain Pontife prendra la parole dans un consistoire extraordinaire et secret qui aura lieu lundi prochain.

Les observateurs renseignés disent qu'il est presque certain que le Saint-Père parlera du procès fait au cardinal primat hongrois. On a déjà dit au Vatican que le pape profiterait de la première occasion pour faire une déclaration définitive sur ce sujet. L'heure du consistoire et autres précisions n'ont pas été immédiatement annoncées.

Le consistoire est appelé secret parce que seuls le pape et les cardinaux assistent aux délibérations. Très souvent ces consistoires s'ouvrent par une allocution du pape, dans laquelle Sa Sainteté passe en revue la situation de l'Eglise en général ou d'un pays particulier, en indiquant ce qui doit être loué ou blâmé. Le texte de ces allocutions est ensuite communiqué au public afin que le monde connaisse la pensée du pape sur ces sujets.

Le Canada et la condamnation du Cardinal

OTTAWA — Le très hon. M. Saint-Laurent a déclaré aux Communes que le gouvernement fédéral consulterait les autres signataires du traité de paix hongrois, afin de voir si des démarches communes ne pourraient pas être prises au nom de S. Em. le cardinal Mindszenty, qui vient d'être condamné à la détention à vie par une cour du peuple, en Hongrie.

Le premier ministre expliqua que le gouvernement n'avait pas encore eu le loisir d'étudier le verdict et la sentence, ni de décider ce qui serait fait. Avant qu'une déclaration publique puisse être formulée, il y aura consultations entre les signataires du traité de paix. Le gouvernement estime qu'une action collective serait plus efficace que des démarches individuelles.

M. Saint-Laurent répondait alors à une question de l'hon. George Drew, chef de l'opposition, qui rappela que le gouvernement canadien avait protesté contre l'arrestation du chef de l'Eglise catholique hongroise.

Un conservateur élu dans Nicolet

NICOLET — Un avocat de 37 ans, Me Bernard Chapdelaine, candidat progressiste-conservateur, a remporté la victoire pour son parti dans l'élection complémentaire fédérale de lundi dernier, dans le comté de Nicolet-Yamaska, et a ainsi enlevé ce siège à la Chambre des Communes que les libéraux détenaient depuis 1911.

L'élection avait été rendue nécessaire par la mort du député libéral indépendant, M. Lucien Dubois. M. Chapdelaine a défait le candidat libéral officiel, Me Paul Trahan, et le candidat libéral indépendant, M. Romulus Manseau.

Les derniers chiffres qui nous sont fournis indiquent que les 103 bureaux de scrutin ont donné le vote suivant: M. Chapdelaine, 8,295; M. Trahan, 7,999; et M. Manseau, 432. M. Chapdelaine obtient donc une majorité de 296 voix.

Fermeture des consulats hongrois

NEW-YORK — Un écriteau indiquant fermeture est suspendu à la porte du consulat de Hongrie à New-York, muet symbole de la réaction furieuse qui a marqué la condamnation infligée au cardinal Mindszenty.

Le personnel consulaire hongrois en d'autres villes est divisé également par des démissions qui surviennent alors que les hommes publics et les chefs ecclésiastiques dans tout le monde occidental protestent contre la détention perpétuelle imposée au primat hongrois.

Au Congrès, des représentants ont demandé que les Etats-Unis rompent leurs relations diplomatiques avec la Hongrie et que l'on demande aux Nations unies d'intervenir dans le cas de Mindszenty.

Des députés français, hollandais et britanniques ont fermement dénoncé l'action du tribunal populaire hongrois.

Défenses anti-communistes

Importance de l'Espagne

Par Thomas GREENWOOD
(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Les motifs qui poussent un gouvernement à prendre ses décisions dans le domaine international sont généralement fort complexes. Ils se fondent d'habitude dans la résultante unique qui résume la pression de la sécurité, des besoins économiques, des virevoltes de la politique, des affinités de race et de régime, des faux-fuyants du relativisme diplomatique, des réalités stratégiques, du sentiment populaire et enfin de l'opinion mondiale. Mais on peut voir jouer tous ces motifs dans l'attitude diplomatique des diverses puissances à l'égard de l'Espagne, avec ce triste résultat qu'elle est encore laissée en marge de la vie internationale.

Mais les événements se bousculent sur la scène de l'histoire, et demandent de plus en plus une étude positive du problème espagnol. La pression de l'impérialisme communiste et ruse est telle qu'il faudrait prendre des dispositions en accord avec les nécessités du moment et de l'avenir, plutôt que de se laisser influencer par des sentiments que la dernière guerre avait fait naître à tort ou à raison. Aussi, sans nous attarder à faire l'analyse des considérants qui ont influencé jusqu'ici l'attitude des puissances à l'égard de l'Espagne, nous nous bornerons à signaler quelques-unes de ces nécessités que la prudence politique exige de plus en plus à prendre en considération.

Bloc Idéologique anti-communiste

Les chefs politiques des grandes démocraties et de tous les pays qui partagent leur idéal du respect de Dieu et de la personne humaine, saisissent toutes les occasions possibles pour dénoncer la menace communiste et demander le ralliement de tous les pays qui lui sont opposés, pour mieux résister à son infiltration. C'était la note dominante du discours présidentiel de M. Truman le jour de sa nouvelle installation; et récemment encore M. Pearson, ministre des relations extérieures du Canada, marquait l'impor-

(Suite à la treizième page)

Deux nains se marient



Ce couple romantique du monde des nains est photographié ici à la sortie de l'église St-Patrice, à Miami Beach, en Floride, après la cérémonie de son mariage. La mariée, **Sandrina Gazzano**, mesurant 37 pouces de hauteur, est photographiée ici avec **Eddy Kozlicki**, qui a deux pouces de plus. En arrière, à gauche, on voit **Betty Kozlicki**, soeur du marié, **Mgr William Barry et Frank Woods**, garçon d'honneur. (NCWC)

Pourquoi exclure tout visiteur?

TOULOUSE — Sous le titre "J'accuse", le journal "La Victoire," organe du Mouvement républicain populaire, publiait un éditorial de l'abbé Gau, député du MRP pour l'Aude, qui a été invité par M. Michel Karolyi, ambassadeur de Hongrie en France, à se rendre en Hongrie pour s'informer du cas du cardinal Mindszenty.

L'abbé Gau a finalement refusé de s'y rendre, n'ayant pas reçu l'assurance qu'il verrait personnellement le prélat.

"Le refus de Budapest de me laisser voir le cardinal Mindszenty prouve que le gouvernement hongrois craint la lumière", déclare le député de l'Aude, qui demande: "Avait-on peur que je voie un cardinal affaibli, au système nerveux complètement détruit par les produits chimiques?"

L'abbé Gau conclut: "Autrefois, il était permis aux Gaulois ou aux Parthes, avant que de mourir étranglés dans quelque sous-sol boueux, d'opposer la fierté à l'insulte et le mépris à l'outrage, mais ici la victime est dépouillée de ce recours qu'elle possédait jadis de triompher par l'esprit de son vainqueur".

AVIS

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que la municipalité rurale de Ste-Anne des Chênes a l'intention de voter un règlement pourvoyant à la fermeture de cette portion du Chemin du Gouvernement Fédéral, qui ne trouve à l'Est de la Frontière est de la Section 36-8-6 Est au Manitoba, telle qu'elle est indiquée en brun sur un plan d'arpentage assermeté par George A. Warrington, M.L.S., le 28e jour d'août 1948, et pour l'ouverture et l'établissement à la place d'une route ou d'un chemin public devant passer sur cette partie de ladite Section 36 telle qu'indiquée en rose sur ledit plan.

VEUILLEZ AUSSI PRENDRE AVIS que le Conseil de ladite municipalité, à sa réunion devant avoir lieu à la Salle Municipale de Ste-Anne, le 1er jour de mars 1949, entendra toute personne ou, par représentant, toute personne, qui prétend que son terrain a été affecté d'une manière préjudiciable par le règlement qui est proposé et qui, en conséquence, demande à être entendue.

NOTE: Une copie du plan dont il est question plus haut peut être examinée à mon bureau.

DATE ce 21e jour de janvier 1949.

C. GAUTHIER,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité de Ste-Anne.

Le capitaine d'Artois à St-Boniface

Le lundi 7 février au soir, les Chevaliers de Colomb des Conseils Provencher et St-Boniface s'étaient donné rendez-vous pour venir entendre le capitaine Guy d'Artois qui les entretint du "maquis". Le conférencier fut présenté par le Grand Chevalier de St-Boniface, C. Muller, et le R. P. Léo Lafrenière.

Le capitaine d'Artois fit complètement abstraction de lui-même, mais son récit n'en perdit aucun charme.

Ce fut un régal qui donna la nostalgie aux vieux soldats de la première guerre. A côté de la vie palpitante d'émotions du maquis, nous revoyions les paysans conduisant qui sa bagnole, qui sa charette, tout en patoisant selon la localité de chacun. Le capitaine d'Artois fit revivre dans notre esprit l'image atténuée par quarante ans d'absence du vieux Priam chargé d'âge et de fatigue, sentant son épée impuissante à le venger une dernière fois de son ennemi. J'allais serrer la main au capitaine d'Artois en lui disant: "Hé bé châ ch'est quicose!" quand le Frère Lucien Daoust vint lui présenter un superbe bouquet de mots des mieux choisis autant que très appropriés.

J.G.C.

Baptêmes

Le 23 janvier: Joseph-Arthur-Wayne, né le 11 janvier, fils d'Arthur Klyne et de Dolorès-Henriette De Gagné. Parrain, Origène De Gagné; marraine, Rita De Gagné.

Le 23 janvier: Diane-Mae-Marie, née le 10 janvier, fille de Johnny Masniuk et d'Estelle Clément. Parrain, Napoléon Bernardin; marraine, Jeannette Clément.

Le 23 janvier: Marie-Léona-Aline, née le 19 janvier, fille d'Amédée Trudeau et de Béatrice Champagne. Parrain, Raymond Champagne; marraine, Hélène Cyr.

Le 23 janvier: Joseph-Georges-Cyrille, né le 17 janvier, fils de Cyrille Barnabé et d'Agathe Therrien. Parrain, Majorique Barnabé; marraine, Marie-Louise Arel.

Des convictions sincères et le désir ardent de les faire partager à d'autres peuvent s'allier au respect le plus absolu pour toute conscience et toute conviction.

Elisabeth LESEUR.



Exclusif à "La Liberté et le Patriote" par Jacques LEMOYNE

Les Red Wings, de Detroit, continuent de donner des leçons de hockey aux autres équipes de la Ligue Nationale, et leurs chances de terminer en première place dans le classement de la ligue vont en s'améliorant à chaque joute. Au moment où nous écrivons ces lignes, les Red Wings connaissent une série de neuf victoires consécutives, ce qui est de nature à leur inspirer confiance et à leur permettre de prendre les choses plus aisément, en vue des éliminatoires.

Tandis que les Red Wings se sauvent avec les honneurs, les Canadiens, de Montréal, ralentis par de nombreuses blessures, continuent de descendre dans le classement, après avoir menacé pendant un temps la suprématie des Red Wings. Il fallait s'attendre à ce que la série d'accidents survenus aux joueurs des Canadiens ait un effet désastreux sur l'équipe, car, à peine un bon joueur est-il revenu au jeu, qu'un autre doit prendre le chemin de l'hôpital. Kenny Reardon est allé remplacer Butch Bouchard à l'infirmerie et Normand Dussault a pris la place d'Elmer Lach, tandis que Murph Chamberlain et Glenn Harmon sont, eux aussi, sur la liste des joueurs blessés. De plus, les Canadiens envoient actuellement au jeu des joueurs handicapés par des accidents récents. Elmer Lach se remet d'une fracture de la mâchoire, Maurice Richard est blessé à la hanche et à l'épaule, Murph Chamberlain est blessé à une cheville, Normand Dussault a mal au côté, Rip Riopelle a été blessé à un bras, D. Harvey, Glen Harmon et Butch Bouchard se remettent eux aussi de blessures récentes, tandis que Kenny Reardon est rendu à l'hôpital avec une douloureuse blessure à l'épaule. Il en aura pour un mois à demeurer hors du jeu. La seule ligne des Canadiens qui a évité les blessures jusqu'ici est celle formée de Gerry Plamondon, Tod Campeau et Léo Gravelle. Ces trois joueurs, pour des raisons que nous ne comprenons pas, demeurent plus longtemps sur le banc qu'ils ne le devraient, surtout si on tient compte du fait qu'ils ont l'avantage sur leurs adversaires à chacune de leurs apparitions sur la glace.

Réussira-t-il?

Frank Selke, le gérant d'affaires des Canadiens, a probablement voulu donner aux partisans de cette équipe une lueur d'espoir, en les avertissant que d'ici deux ans, les Canadiens compteraient sur leur alignement dix joueurs pesant plus de 200 livres et mesurant plus de six pieds. On se demande avec raison si M. Selke ne voulait pas plaisanter quand il a fait cette déclaration. Un coup d'oeil sur la liste des joueurs des Canadiens qui sont actuellement à l'hôpital ou qui viennent d'en sortir, nous démontre que les joueurs les moins gros sont les moins blessés sur l'équipe de Montréal. Normand Dussault est l'exception qui confirme la règle. Kenny Reardon, Butch Bouchard, Doug Harvey, Maurice Richard, Elmer Lach et Rip Riopelle ne sont pas des nains, ni de petits joueurs puisqu'ils font tous osciller la pesée à au moins 175 livres. Par contre, Billy Reay à 150, Léo Gravelle à 160, Tod Campeau à 170, Gerry Plamondon à 170 et Joe Carveth dans les mêmes pesanteurs, n'ont pas été blessés cette saison, et les Habitants n'ont pas eu à se plaindre du jeu qu'ils ont fourni jusqu'ici.

Nous demeurons convaincus que tout joueur qui pèse au moins 170 livres est capable de prendre soin de lui-même dans la Ligue Nationale. Du reste, les statistiques sont là pour nous apprendre que les plus gros joueurs ne sont pas ceux qui ont brisé tous les records. Nous serions même enclins à affirmer que la majorité des bons joueurs pesaient aux environs de 175 livres, du moins pour les joueurs d'avant. A l'heure actuelle, il ne s'agit pas pour les clubs d'engager des fiers-à-bras pour gagner des joutes; il leur faut, au contraire, voir à ce que les joueurs apprennent à suivre les règlements et s'assurer aussi que les arbitres se montrent sévères quand il s'agit de punitions pour avoir frappé le long de la rampe, ou pour avoir retenu un adversaire. Quand les magnats de la Ligue Nationale seront convaincus qu'il leur faut redonner au hockey un aspect sportif, ils n'auront pas à se plaindre d'une diminution dans les assistances. Les spectateurs veulent maintenant voir du hockey de bon calibre, et non pas de la lutte sur patins!

Wheat Kings?

Dans la ligue junior du Manitoba, les Wheat Kings, de Brandon, assurés de passer aux rondes éliminatoires, demeurent favoris pour remporter le titre provincial. Verra-t-on cependant une répétition de ce qui se passait l'an dernier, alors que les Canadiens qui terminaient en première place, se faisaient éliminer par Brandon? Nous croyons qu'on puisse donner une réponse négative à cette question, car la direction des Wheaties est bien décidée à obtenir des joutes hors concours pour son équipe, alors qu'elle devra attendre les résultats des demi-finales régionales. Les Canadiens pourraient donner du fil à retordre aux Wheaties dans les finales cette année, mais jusqu'ici, le clan de Brandon a dominé le classement et ses triomphes décisifs et répétés sur ses plus solides adversaires semblent devoir lui mériter la palme. Quant aux Monarchs, ils n'ont pas encore dit leur dernier mot, et les Eperviers espèrent, eux aussi, pouvoir se rendre jusqu'aux éliminatoires de façon à rendre plus chaude encore la lutte qui conduira au championnat provincial.

Cette année, les clubs juniors de l'Ouest demeurent encore les favoris pour prendre la coupe "Memorial", bien qu'on affirme que le circuit junior de la province de Québec soit en train de devenir un véritable circuit de calibre senior. Les clubs de l'Ouest ont cependant cet avantage qu'ils n'ont pas à se tuer dans les éliminatoires, tandis que les nombreuses ligues juniors de l'Est nécessitent des séries qui retardent toujours les finales et qui ont pour effet d'épuiser à un tel point les envahisseurs de l'Est, que les juniors des Prairies qui savent se ménager leur volent le gâteau de façon spectaculaire, comme on a pu le constater lors des finales de l'an dernier. La coupe "Memorial" pourra certainement demeurer dans les Prairies une autre année encore.

Prêtre en Russie

Le **R. P. Georges-A. Laberge, A.A.,** l'un des quelque six ou sept prêtres pouvant exercer leur ministère sacerdotal dans le territoire soviétique, est ici photographié à son arrivée à Washington récemment. Membre de la congrégation des Pères Augustiniens de l'Assomption dont la Maison-Mère est située à Worcester, Mass., le R. P. Laberge a été au cours des trois dernières années le seul prêtre d'origine américaine exercant ses fonctions en Russie soviétique. Le R. P. Laberge espère retourner à son poste, à l'église St-Louis, à Moscou, en mars prochain. (NCWC)

Quelques films à l'affiche cette semaine

Berlin Express	I
Indian Agent	I
Rangers Ride	I
Ride'em Cowboy	I
Johnny Belinda	II
The Rope	II
Unfaithfully Yours	II
The End Of The River	II
Hamlet	II
Dulcimer Street	II
Gung Ho!	II
The Best Years Of Our Lives	III
Road House	III
June Bride	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés
III—A rejeter parce que condamnable en partie

L'ABSTINENCE EST RETABLIE PAR L'EGLISE

VATICAN — L'abstinence suspendue par le pape durant la guerre, a été rétablie par décret de la sacrée congrégation du concile, en considération de l'amélioration de la situation alimentaire dans le monde. Le jeûne a été également rétabli pour les Cendres, le Vendredi saint, les veilles de l'Assomption et de Noël.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

VENDREDI 11 FEV.

7.30—Len Moen et ses Skyriders
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Café Parisien
8.45—Jeunesse Catholique
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.30—Les Aventures Scientifiques
10.00—Nouvelles
10.05—La musique avant toute chose
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O Canada

SAMEDI 12 FEVRIER

7.00—Ouverture — Réveil Matin
7.25—Prévisions horaire
7.30—Nouvelles
7.35—La Prière du Matin
7.50—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Henri Golant au Micro
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Nouvelles
10.05—Nos plus belles valses
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—La condition des routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—Nos experts au clavier
12.30—Maestro, musique s.v.p.
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Musique de Sieste
1.25—Marché du grain
1.30—A l'Opéra
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250—suite
4.30—Menu musical
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—Mon choix
5.30—Prévisions — condition des routes
5.45—La Bonne Chanson
6.00—Nouvelles
6.03—Musique à la carte
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique à la carte
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.15—Intermède
7.30—Andy Desjarlais et ses Early Settlers
8.00—Nouvelles
8.05—Polkas et chansons
8.30—Chansonnettes Françaises
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artéga
9.30—Veillée du samedi soir

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Ouverture — Réveil Matin
7.25—Prévision — Horaire
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du Matin
7.50—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Henri Golant au Micro
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.20—Le Club des Ménagères
10.00—Nouvelles
10.05—Dans un tour de valse
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—La Condition des Routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Marché aux bestiaux—Horaire
12.15—Nos experts au Clavier
12.30—Maestro, Musique s.v.p.
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 -suite
4.30—Intermède
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Forum Ecolier
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Forum Ecolier
6.00—Nouvelles
6.05—Musique à la carte
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique à la carte (suite)
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Rendez-vous des trappeurs
7.15—Intermède

10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
10.50—Résumé des nouvelles
11.00—O Canada!

DIMANCHE 13 FEV.

1.00—Ouverture
1.10—Résumé des Nouvelles
1.15—Récital de Piano
1.30—Nos plus belles valses
2.00—Opéra
3.00—Ballades et chansons
3.30—Le tour de mon pays
4.00—Le grand concert
5.00—Nouvelles
5.05—Un orchestre en vedette
5.30—Heure Religieuse
6.00—Nouvelles
6.05—Concert populaire
6.30—Nos Albums Victor
7.00—Nouvelles —
7.05—Intermède
7.15—Odyssée d'un Conquérant
7.30—En vedette
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nouvelles
8.30—L'Heure Dominicale
9.00—Nouvelles
9.03—Intermezzo
9.30—Le ciel par-dessus les toits
10.00—L'heure exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

LUNDI 14 FEVRIER

7.30—Mémoire du Docteur Lambert
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Ted Komar à l'accordéon
8.45—Sur les rayons de notre discothèque
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.30—Le Théâtre dans un Fauteuil
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

MARDI 15 FEVRIER

7.30—Ralliement du rire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Pat Pender et ses Happylenders
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.30—Le destin s'amuse
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

MERCREDI 16 FEV.

7.30—Let's Learn French
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Eureka
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.30—L'école des parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

JEUDI 17 FEVRIER

7.30—Avant-Première
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Marcien Duhamel et ses Sunny Mountaineers
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.30—Nos artistes du bon vieux temps
9.45—Musique d'Amérique latine
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
10.50—Résumé des Nouvelles
11.00—O CANADA!

Chronique de CKSB

Au programme "Les mémoires du Dr Lambert" lundi prochain, le 14 février, à 7 h. 30: "Le Secret de Soeur Amélie".

Il ne faut pas juger sur les apparences. Le proverbe est vieux. Pour l'avoir ignoré, Jacqueline s'apercevra qu'elle s'est méprise sur le compte de Soeur Amélie et que, derrière ce visage sévère, se cache une grande bonté. Jacqueline apprendra donc l'histoire d'une jeune fille qui fut autrefois belle comme elle, et qui fut aimée... Distribution: J.-R. Tremblay, Lucille Laporte, Rose Rey-Duzil, Marjolaine Hébert, Jean-Louis Paris et Jean-Paul Dugas.

Dimanche prochain au programme "Les artistes de CKSB", vous entendrez Mme Marguerite Gordon, soprano. Mme Gordon est bien connue des auditeurs du poste CKSB puisqu'elle a déjà été artiste invitée à de nombreux programmes.

Hier soir, nous commencions une nouvelle série de programmes qui seront présentés les jeudis soirs de 7 h. 30 à 8 h. Le conseil de St-Boniface de l'ordre des Chevaliers de Colomb faisait hier les frais de la première émission. Jeudi prochain ce sera la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg qui nous présentera son programme de "Variétés françaises".

Seize candidats se sont présentés aux auditions d'annonceur samedi dernier le 5 février. C'était encore la plus belle classe de candidats entendus jusqu'ici. Malheureusement, nous ne pouvons pas les employer tous et aussi, le comité exécutif a dû passer de longues heures à éliminer progressivement afin d'en arriver à une décision. Dès la semaine prochaine vous remarquerez qu'il y aura plusieurs changements à notre horaire mais surtout à la cédule des annonceurs. Cela à cause du départ la semaine prochaine d'un de nos annonceurs de la première heure. Nous en reparlerons plus longuement dans notre chronique de la semaine prochaine.

Notre concours de violoneux que nous avions annoncé pour la mi-février a dû être remis à cause de ces changements au poste et sera probablement présenté au cours du mois de mars. Avis donc aux intéressés de nous faire parvenir leur nom le plus tôt possible afin que nous sachions à quoi nous en tenir sur le nombre de programmes à consacrer à ce concours.

Le front du jeune homme est le resplendissement du front de Dieu; et il est impossible de voir une âme vierge sur un visage pur sans être ému d'une sympathie qui contient de la tendresse et du respect. — LACORDAIRE.

• • •

Vivre obscur et bon.
LACORDAIRE.

Au conseil de ville

On se souviendra que le Conseil de Ville avait fait pression auprès du vice-président du chemin de fer Canadien National et auprès de l'hon. M. Chevrier, à Ottawa, pour faire enlever les hangars et entrepôts de la Compagnie sur la rue Water. A sa dernière réunion, le Conseil a été averti qu'on avait reçu des réponses de ces deux sources, accusant réception des lettres du Conseil et qu'on donnerait au problème toute l'attention voulue.

On a aussi demandé à la Compagnie Winnipeg Electric de substituer des autobus aux tramways demodés dont on sert encore pour St-Vital. Ces tramways font aussi le service entre St-Boniface et St-Vital.

L'échevin Léger a demandé au Conseil de voter une somme de $12,500 pour fins de récréation, pour la ville de St-Boniface. Une fois la somme votée on s'entendra pour nommer un Comité qui verra à la distribution de ces fonds.

Il est question de mettre en vente le terrain situé entre les rues Niverville et Champlain, à proximité du chemin Ste-Marie. Il faudra y faire certaines améliorations avec de mettre le terrain en vente.

A la demande de l'échevin Milne, le Conseil a voté une somme de $100 pour annoncer la campagne anti-tuberculeuse qui sera lancée sous peu. M. Milne a souligné le fait que, durant les deux dernières années, la ville de St-Boniface a gagné le trophée offert aux villes de moins de 100,000 personnes, dans toute l'Amérique du Nord, où la santé est la meilleure. On comprend que le Conseil de Ville veuille garder ce beau record.

A la dernière réunion du Conseil, il a été question de l'achat d'un puissant incinérateur pour brûler les vidanges et d'une autochenille pour aplanir le terrain des vidanges.

Mesures contre la tuberculose à St-Boniface

Les résidants de St-Boniface sont actuellement en mesure de profiter d'un service gratuit de radiographie organisé en vue d'enrayer la tuberculose. Tous les employés d'usines ou de bureaux de la ville ont été ou seront sous peu radiographiés à la clinique mobile qui opérera à St-Boniface du 10 au 18 février. Les bureaux de direction des diverses organisations de la ville ont magnifiquement répondu à l'appel lancé en faveur de la campagne antituberculeuse. A partir du mardi 22 février, jusqu'à ce que tous les citoyens de St-Boniface aient été radiographiés, tout le public en général pourra profiter de ce service gratuit et chaque famille sera notifiée quand et où elle devra se rendre à la clinique.

Il est reconnu que des examens périodiques et un traitement à point de la maladie sont les meilleures garanties de protection contre le terrible fléau de la tuberculose, chacun devrait donc se faire un devoir de prendre avantage de cette sauvegarde que leur offre un examen radiographique.

Le comité en charge du service de radiographie à St-Boniface est sous la présidence de l'échevin J. Van Belleghem et l'échevin J. Milne dirige le service de publicité, assisté de représentants de diverses organisations et clubs tels que les clubs Kinsmen, Optimiste et Kiwanis, le Cercle Ouvrier, les Chevaliers de Colomb et les Fils Natifs du Canada. Des comités féminins sont en charge de l'organisation dans les divers quartiers, des rendez-vous et des enregistrements. Les dames suivantes dirigent ces comités formés de volontaires: quartier no 1, Mme J. Strutynski; quartier no 2, Mme T. Hébert; quartier no 3, Mme J. Mouard; quartier no 4, Mme H. Mansell; quartier no 5, Mme F. Viau. Ces volontaires visiteront tous les foyers de la ville. Recevez-les aimablement. Elles ne demandent rien et vous offrent un service des plus appréciables.

Partie de cartes à la salle du Cercle Ouvrier

Voici la liste des donateurs pour les parties de cartes tenues au Cercle Ouvrier, tous les vendredis soirs:

Le 28 janvier: Mmes R. Giguère, L. Gauthier, Eugène Fontaine, Léo Gauthier; MM. le Dr Guyot, Guillaume Charette, Jos.-F. Grégoire, Blanc, Georges Giguère, L. Emard, Fontaine Electric, Magasin Guy, Mlle Fabiola Gosselin.

Le 4 février: Mmes Louis Hébert, Paul Hébert, Georges Hébert, Laura Joubert, Jean Lavallée, Elie Ledoyen, Legros, Claude Legros, Hébert Motors, Magasin Huot, Magasin Taylor, Magasin Dusseigne, Magasin Auger, Magasin Mousseau, Magasin Favorite Centre.

Partie du 11 février

En plus des 15 parties de cartes, il y aura trois bons amateurs au programme et deux invités d'honneur qui danseront la gigue de la Rivière Rouge, avec Georges Plouffe au violon.

Le 18 février, nous aurons comme artiste invité un distingué musicien, directeur d'orchestre arrivé récemment d'Italie avec son garçon de 13 ans. M. Toni Fiorentino nous donnera plusieurs morceaux de musique et nous fera entendre plusieurs chants.

Partie de cartes, goûter, petit théâtre: le tout pour 25 sous!

A la Cathédrale

Un grand événement pour la paroisse de la Cathédrale: triduum en l'honneur des Martyrs Canadiens avec présence de la châsse qui contient les reliques de ces martyrs.

Vendredi soir, samedi soir et dimanche soir, à 7 h. 30, sermon, salut du T. S. Sacrement chanté par les élèves du Collège, vénération des reliques.

Ne vous effrayez ni des travers ni même de quelques défauts de la jeunesse; ce n'est souvent que le brouillard matinal d'une belle journée de printemps.



Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba,
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan,
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 816.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $2.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Un nouveau poste de radio à Saskatoon ?

Lors de la dernière réunion des gouverneurs de Radio-Canada, tenue à Montréal, M. R. A. Hosie a demandé l'autorisation d'établir un nouveau poste de radio à Saskatoon. Sa requête n'a pas obtenu de succès: les gouverneurs ont refusé le permis. C'est la troisième requête qu'entend le Bureau des gouverneurs. Antérieurement, la "Trans-Canada Communications, Saskatoon Broadcasters Ltd." a fait une demande semblable qui fut aussi refusée. En septembre 1948, "Radio-Prairie-Nord Ltée" a présenté une requête pour l'obtention d'un poste radiophonique français dans la même ville. Les gouverneurs ont jugé à propos de remettre à plus tard leur décision.

Le **Star Phoenix**, quotidien de langue anglaise de Saskatoon, commentant l'attitude des gouverneurs, affirme que cette ville de la Saskatchewan est assez populeuse pour faire vivre deux postes de radio. Il réfute les objections des représentants du poste actuel CFQC, qui naturellement ne veulent pas avoir de concurrents dans ce domaine. Après renseignements obtenus sur place, ceux qui demandent un deuxième poste à Saskatoon croient que leur demande est raisonnablement fondée au point de vue rendement et profit, ajoute le **Star Phoenix** qui partage cette conviction. Les requérants ont étudié sur place les possibilités de fonctionnement d'un second poste au point de vue économique et sont donc plus en mesure que les gouverneurs qui sont éloignés de la région, continue le quotidien. ("On the other hand, of course, the applicants have mustered all available evidence to bolster their contention that there is indeed room for another radio outlet.")

Par ailleurs, le **Star Phoenix** cite le cas de Régina, qui possède deux postes de radio de 5,000 watts, et de Moose Jaw, qui en a un. Les postes les plus rapprochés de Saskatoon sont situés soit à Battleford soit à Prince-Albert, donc à une distance de plus de cent milles. Le journal précité ne comprend pas que les gouverneurs hésitent à accorder un second permis de radio pour la région, puisque le public canadien en général, puis le système de radiodiffusion du Canada et les citoyens de Saskatoon en particulier n'ont rien à perdre et beaucoup à gagner par l'obtention d'un second poste radiophonique.

Donc, de l'avis du **Star Phoenix**, la ville de Saskatoon peut alimenter deux postes. Et il n'exclut pas dans son évaluation des possibilités économiques l'hypothèse d'un poste français. Par ailleurs, la population de langue anglaise est déjà bien servie par le poste CFQC. Il est donc tout naturel de conclure qu'un poste de radiodiffusion française serait un riche apport pour la ville et rendrait d'immenses services au point de vue culturel, économique et social, à une partie considérable de la population.

Les Canadiens français du Manitoba sont fiers de leur poste, qui fonctionne très bien et qui est réputé par la qualité de ses émissions. L'Alberta aura sous peu un poste français qui prendra dignement sa place à côté des autres postes de cette province et qui, comme le poste de St-Boniface, représentera un important facteur d'union nationale.

Un poste français à Saskatoon jouerait le même rôle en rendant justice à des milliers de citoyens de langue française. L'établissement d'un poste radiophonique à Saskatoon serait une nouvelle affirmation du caractère bilingue de notre pays. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que le jour où les gouverneurs octroieront le permis d'un poste français à Saskatoon, la majorité de nos concitoyens de langue anglaise feront preuve d'autant de gentillesse que ceux de la population française à l'égard de l'infime minorité anglaise qui réclame un poste de radio à Québec.

J. V.

Les "comics" lus à Winnipeg

S'il faut ajouter foi au rapport présenté par Mme B. M. Davies au forum tenu la semaine dernière à l'école Laura Secord, trente-cinq livres de "comics" bannis dans la ville de Detroit circulent parmi les enfants des grades inférieurs dans les écoles publiques de Winnipeg.

Faut-il ensuite s'étonner que la conduite des enfants qui fréquentent ces écoles inspire de vives inquiétudes aux parents?

Pour la fête du Pape

D'après une décision de l'épiscopat de la province de Québec, la fête du Pape doit se célébrer chaque année le dimanche qui suit son élection. Comme Pie XII a été élu au Souverain Pontificat le 2 mars, sa fête tombera donc cette année le dimanche 6 mars. La fête d'un Père doit être chère à tous ses enfants. Ils doivent avoir à coeur de lui témoigner leur respect, leur affection, leur aide même, surtout s'il subit des injustices, des épreuves, des persécutions. Tel est bien le cas actuellement du chef de l'Eglise. Plus que jamais il a besoin de sentir tous ses fils groupés autour de lui, partageant ses soucis et ses afflictions et offrant prières et sacrifices à ses intentions.

L'occasion est bonne aussi de mieux connaître le Pape, les responsabilités qu'il porte, ses travaux, ses directives. Dans les paroisses, les communautés, les associations catholiques, les maisons d'éducation, les familles, on devrait consacrer quelque temps à une causerie, une lecture, un forum sur le chef actuel de l'Eglise.

Intervention opportune

M. Fernand Viau, député de St-Boniface, nous fait tenir copie d'une lettre adressée à l'hon. M. Martin, relativement au bilinguisme dans les services fédéraux à Winnipeg. Il faut féliciter M. Viau d'une intervention aussi opportune. Le bilinguisme doit s'appliquer dans tous les services fédéraux du pays, non seulement dans ceux de la province de Québec.

Voici le texte de la lettre:

Honorable Paul Martin,
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social,
Ottawa, Ont.

Cher monsieur Martin,

A la page 415, de la "Gazette" du Canada datée le 29 janvier 1949, on demande des préposés au service social, classe 1, pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Toronto, Ont., Winnipeg, Man., etc.

A la notation au bas de l'annonce, il est inscrit que pour certaines positions dans la province du Nouveau-Brunswick, on pourra exiger une connaissance du français et de l'anglais. Pour les positions dans la province de Québec, on exige une connaissance suffisante du français et de l'anglais pour pouvoir remplir les fonctions de la position.

Je désire attirer votre attention sur le fait que les préposés au service social qui seront désignés pour la ville de Winnipeg, devront aussi desservir la population de la ville de St-Boniface qui fait partie intégrale de la ville métropolitaine de Winnipeg, où demeurent un très grand nombre de Canadiens français.

J'espère que votre ministère recommandera à la Commission du Service civil de nommer un certain nombre de candidats bilingues à Winnipeg, choisis à la liste d'éligibilité ou par le transfert d'employés bilingues.

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre, mes remerciements anticipés pour votre bienveillante attention.

Fernand VIAU, m.p.,

Le mariage Tyrone Power

Les journaux ont accordé une publicité tapageuse au mariage Tyrone Power—Linda Christian qui eut lieu dans la ville éternelle, en l'église de Sainte Françoise Romaine, le jeudi 27 janvier.

Le mariage des deux étoiles du cinéma s'est fait strictement selon les standards qui régissent de semblables événements à Hollywood.

Les organisateurs de la cérémonie avaient mobilisé une armée de journalistes et de photographes pour enregistrer les moindres incidents. Une foule de plusieurs milliers de personnes qu'une publicité maladive avait attirée sur les lieux se pressait dans l'église. Un orgue électrique spécial avait été installé dans le temple qui était littéralement jonché de fleurs.

Les journalistes consacrèrent de longues colonnes au récit de l'incident. On souligna — en passant — que Tyrone Power était un divorcé, que les règlements romains prohibant certains genres de musique dans les églises avaient été suspendus pour la circonstance, que le Pape reçut les "nouveaux" époux au cours d'une "audience spéciale", qu'il remit à Mme Power un chapelet et un livre sur la façon d'élever une famille chrétienne et à M. Power une médaille. On avait même annoncé que le cardinal Tedeschini lui-même présiderait la cérémonie...

La réalité est quelque peu différente des rapports fantaisistes des journalistes.

L'Eglise n'a enfreint aucune de ses lois régissant le sacrement de mariage en autorisant que Tyrone Power et Linda Christian soient mariés dans une église. En effet, le premier mariage de Tyrone Power avec l'actrice française Annabella, dont le véritable nom était Suzanne-Georgette Charpentier Sorre Murat, était invalide puisqu'il avait été contracté en dehors de l'église devant un juge de paix. D'ailleurs Annabella, elle-même une catholique, s'était mariée avec Jean Murat, également un catholique, quelque temps auparavant, conformément aux règles de l'Eglise.

Quant à Mlle Christian, dont le nom réel est Blanca Rosa Welter, fille d'un père juif et d'une mère mexicaine, elle est une catholique qui n'a jamais auparavant contracté aucun autre mariage.

Le Très Saint-Père n'a pas accordé une audience spéciale au couple Power-Christian. Il l'a reçu avec plusieurs autres, comme il le fait chaque jour, pour les nouveaux mariés. Les cadeaux qui leur furent présentés sont ceux que le Pape remet à tous les nouveaux époux.

Evidemment, le cardinal Tedeschini n'a pas béni leur union. Il eût été pour le moins surprenant que le Cardinal accordât un semblable honneur à un "ex-pécheur public".

Voilà la vérité rétablie. Elle permettra aux catholiques de réaliser une fois de plus que l'Eglise ne fait pas d'exceptions pour les "plus fortunés" de la terre.

Hommages à l'Eglise

Le Rév. Norman Rawson, de la Centenary United Church de Hamilton, Ont., a déclaré au cours d'une causerie qu'il prononçait devant les membres du "Winnipeg Real Estate Board", vendredi dernier, que "la seule institution qui se soit opposée au communisme intelligemment, sincèrement et logiquement est l'Eglise catholique romaine" et que "comme protestant, il était heureux de s'incliner devant elle".

Il est réconfortant de constater que quelques-uns de nos frères séparés commencent à ouvrir les yeux.

Le témoignage du Rév. Rawson compense pour les déclarations enfantines du doyen rouge et du Rév. J. Endicott.

L. L.

Les procédés de Moscou !



Billet du vendredi

Charles Silvestre n'est plus

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Charles Silvestre, dont la mort remonte à plusieurs mois, était un des bons romanciers régionalistes de la France contemporaine. Son domaine d'élection était le Limousin, où il était né, où il vécut, où il décéda en avril dernier. Pays de mystères et de fées, écrivent quelque part les frères Tharaud, où verdoient des champs de sainfoins odorants et de luzernes; où les paysans, l'automne, vont en bande gauler des noix dans la forêt. Silvestre passa sa vie entière à Peyrat-de-Bellac, petite ville de la Haute-Vienne, dont son grand-père avait été maire pendant plus de vingt ans. Il fit ses études au Collège du Dorat, à quelques lieues de distance, s'engagea au 21e chasseurs, tomba malade et regagna le pays natal, qu'il ne quitta plus. Il commença par écrire des vers, brûla ses poèmes, se consacra au roman. Sauf erreur, tous ses livres se rapportent au Limousin. Ecrivain catholique, traditionaliste, classique dans sa conception de l'oeuvre et l'emploi de la langue, il ne se complait pas dans un régionalisme à oeillères. Pour lui, le régionalisme ne saurait être, s'il n'a une valeur d'humain, d'universel. Au cours d'une entrevue qu'il accordait à Frédéric Lefèvre, il y a de cela plus de vingt ans (31 octobre 1925), il disait: "Il est assez puéril et maladroit de porter au premier plan, dans la genèse d'un roman, des préoccupations qui doivent rester au second. Les coutumes d'une province, les chansons, les dictons et proverbes empruntés à la terre, ne peuvent jamais constituer la trame d'une oeuvre romanesque. Ils ne sont que des éléments, souvent pittoresques, du décor, des enjolivements du cadre." Rien n'est plus juste.

★

On lui doit une dizaine de romans et plusieurs ouvrages qu'on pourrait appeler de nature, sur son petit pays, la flore et la faune, les animaux domestiques qu'il se plaisait à regarder vivre autour de lui. De ses romans, **Aimée Villard, fille de France**, est probablement le mieux connu au Canada. Il date de 1925. On le rapproche naturellement de **Maria Chapdelaine**, histoire d'une fille de France transplantée en terre québecoise. Aimée Villard est une enfant de dix-huit ans, que la mort accidentelle de son père oblige à assumer les responsabilités du domaine familial. Elle accepte courageusement la tâche, aidée de l'aïeul, octogénaire rouillé à toutes les jointures. Alors que sa mère ne peut se ressaisir, affolée par le malheur, elle se multiplie pour exploiter la terre et ajouter à sa valeur, veille sur ses jeunes frères et soeurs, paysans de demain qui assureront la continuité terrienne. Elle embauche de l'aide, met la main aux semailles et aux récoltes, vend les animaux à l'automne, entretient les bâtiments, tient les comptes, ne laisse rien au hasard. Les hommes et les événements s'acharnent contre elle, mais elle sait tenir. Et quand elle donne son coeur, ayant trouvé l'amour, elle sait que son promis est un brave homme, et qu'avec lui la terre ne souffrira point. Le livre nous introduit dans un monde laborieux et chrétien, baigné de poésie virgilienne. La religion l'éclaire. Sa haute valeur catholique, Silvestre la doit sans doute à ses qualités de régionaliste. Car rien n'est plus vrai, dans le sens de la vérité humaine, que la vie saine et traditionaliste, donc religieuse, de la campagne.

★

Charles Silvestre était essentiellement poète. Cela perce partout dans ses livres, et de nombreuses chroniques qu'il donna aux journaux, comme **Les oeufs de Pâques sont éclos**, dans les **Nouvelles littéraires** du 25 mars 1948, étaient de purs poèmes en prose. Peu après la vingtaine, il déchira et brûla la plupart de ses vers, mais il en garda quelques-uns, ceux qu'il estimait les meilleurs. Plus tard, quand la Muse le visitait, il en écrivit d'autres. Aux dernières années de sa vie, il s'entretenait souvent de poésie avec ses intimes et il exprimait l'espoir de publier un recueil, qui serait comme le couronnement de son oeuvre. Ses amis, annonce-t-on en France, réuniront sous peu les poèmes qu'il a dispersés ça et là, ou précieusement gardés dans ses cartons. Sa poésie, comme ses romans, présentera de belles images du Limousin natal. Sur la qualité et les soucis de son régionalisme, Charles Silvestre donna de nombreux témoignages. A propos du **Curé de village**, il disait à Frédéric Lefèvre: "Ce roman de Balzac prouve mieux qu'aucune théorie qu'il ne faut pas donner au mot régionalisme un sens trop étroit et qu'une oeuvre du terroir doit dépasser, à la faveur de l'âme créatrice qui la vivifie, les limites d'une province." Puis il demandait: "Et croyez-vous vraiment que je m'abuse en pensant que la littérature française d'aujourd'hui connaitra par un retour à la terre, un renouvellement et un enrichissement capables de nous conduire tout droit à un grand siècle classique?" L'écrivain jugeait sainement. Mais une effroyable guerre survint, qui détruisit la notion des valeurs. La littérature française se débat depuis dans la confusion.

L'ILLETTRE.

(reproduction interdite).

Prisonniers polonais

Un accord, toujours en vigueur en Pologne, prévoit la remise, entre les mains de la "Justice" soviétique, des citoyens dont l'activité est considérée comme un danger pour l'Armée Rouge. On les enferme dans le wagon des prisonniers qui est attaché chaque jour au train Varsovie-Minsk. Ils sont placés dans des cages d'acier où seule la position assise est possible et conduits au camp de transit du M.G.B. de Bereza Kartouska. Ce camp a été récemment agrandi et il comprend maintenant 28 baraques, le tout entouré par des réseaux de barbelés avec, de place en place, des postes de mitrailleuses et des projecteurs. C'est en ce lieu que les prisonniers subissent leur interrogatoire. Les hommes considérés comme dangereux sont envoyés à l'intérieur de la Russie pour passer en jugement suivant la procédure habituelle du M.G.B., tandis que les autres sont transférés au camp de travaux forcés de Sielec, à quelque dix kilomètres au nord-ouest de Bereza-Kartouska.

La Chronique »»» Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Staline néglige de passer par les voies diplomatiques ordinaires pour vouloir négocier directement avec les Etats-Unis.—Le geste du dictateur communiste donne lieu à diverses interprétations.

OTTAWA — Etats-Unis et Russie ne transigent pas sur la question de prestige. Staline n'entend pas rencontrer Truman à Washington. Truman ne veut pas s'entretenir avec Staline ailleurs qu'aux Etats-Unis. Tous deux semblent d'avis qu'ils se diminueraient aux yeux du monde s'ils consentaient à se rencontrer ailleurs qu'aux lieux qu'ils fixent eux-mêmes. La paix universelle dépendrait-elle de cette rivalité d'amour-propre personnel et d'orgueil national? Il ne faudrait pas le croire. Si les deux grandes puissances sont sincèrement désireuses d'en venir à une entente, en faisant chacune des concessions acceptables — ce qui reste à prouver — il n'est pas nécessaire que les chefs d'Etat s'entretiennent personnellement. L'accord peut fort bien s'établir par les voies ordinaires de la diplomatie et de l'Organisation des Nations unies.

L'acceptation de Staline

Staline a une bien étrange habitude de faire des déclarations de portée internationale. Naguère encore, les représentants des puissances de l'Ouest avaient toutes les peines du monde à le rencontrer pour essayer de régler l'épineuse question du blocus de Berlin. Ces entretiens n'ont d'ailleurs rien donné. Voici cependant que Staline devient tout miel et toute condescendance. Il profite d'un questionnaire que lui a adressé un journaliste américain, M. Kingsbury Smith, de l'**International News Service**, pour annoncer qu'il serait prêt à rencontrer le président des Etats-Unis. Le dictateur russe passe ainsi pardessus la tête des diplomates. Il néglige les Nations unies. Il s'adresse directement à l'opinion publique des pays démocratiques. Le procédé est tout à fait irrégulier. Ce n'était pas la première fois, cependant, qu'il l'employait. Veut-on le faire sortir de son silence inquiétant? Un journaliste américain en vue n'a qu'à lui adresser un questionnaire et aussitôt il fait des déclarations qui jettent l'émoi dans toutes les chancelleries.

Offensive de paix

Le geste du dictateur communiste peut s'expliquer de différentes façons. Staline a-t-il voulu, par l'importance qu'on ne pouvait manquer d'accorder à ses réponses, faire oublier ce qui se passait à Budapest où l'on procédait au procès du cardinal Mindszenty, le plus odieux de l'histoire contemporaine de l'Eglise? Cela est bien possible. Mais ce ne pouvait être là qu'une fin immédiate et d'un succès douteux. Le sort du primat de Hongrie intéresse trop le monde catholique pour qu'on l'oublie: le Vatican se charge d'ailleurs de rappeler aux chrétiens ce que le procès met en jeu. Les communistes y perdront à coup sûr. Qui sait? Les événements de Budapest marquent peut-être un tournant de l'histoire. Les desseins de la Providence sont insondables.

L'intervention de Staline était aussi une nouvelle offensive de paix et un moyen de contrecarrer les effets de la propagande des pays démocratiques.

Réalités et fausses intentions

Depuis un an, les relations internationales ont empiré. Il serait injuste d'en attribuer l'entière responsabilité à la Russie. Mais celle-ci n'a rien fait pour améliorer les choses et rassurer les esprits. Par le truchement de partis communistes bien organisés, elle s'est emparé du pouvoir dans plusieurs pays d'Europe et elle en maintient d'autres dans un état permanent de faiblesse. Elle vient de remporter un succès étonnant en Chine, après avoir clairement manifesté l'intention de dominer toute l'Allemagne. Par voie de conséquence, elle a obligé les principales puissances de l'Ouest à pratiquer une politique de réarmement, à préparer des accords militaires, à mobiliser des troupes, toutes choses qui coûtent fort cher. Le monde n'a pas la paix. Les puissances se livrent une guerre froide. Qu'il soit habile, de la part de Staline, de faire croire aux gens qu'il n'est nullement responsable de cette situation, on en convient. Mais qu'on interprète son dernier geste comme une preuve de sincérité, voilà qui est imprudent.

Réponse des Etats-Unis

Le gouvernement des Etats-Unis ne s'est pas ému. Une première déclaration a été faite par le nouveau secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson. "Pourquoi, a demandé M. Acheson, un président des Etats-Unis irait-il faire une quatrième fois le tour du globe pour aller (quelque part) jurer la paix avec la Russie, alors que ces deux pays ont déjà juré, lors de leur entrée dans l'Organisation des Nations unies, de ne pas recourir à la guerre?" Les principes et les conditions de la paix ayant alors été acceptés par tous, il n'y a plus qu'à les respecter, a laissé entendre le secrétaire d'Etat qui a répondu, point par point, aux différents avancés du dictateur russe. M. Truman a dit, de son côté, qu'il ne rencontrerait pas le chef d'Etat russe ailleurs qu'à Washington. L'administration Truman ne tolérera pas qu'on divise les nations démocratiques et affaiblisse le front anticommuniste. Le problème de la paix doit être abordé et réglé aux Nations unies.

Elles ne sont pas seules

L'opinion publique, du moins sur notre continent, a approuvé l'attitude du gouvernement américain. On a déjà reproché, et avec raison, aux cinq grandes puissances, d'avoir réglé à leur façon et dans leurs propres intérêts le sort du monde. Quand quatre d'entre elles ont décidé de la paix en Europe, on leur a dit qu'elles n'étaient pas seules au monde, que les petits pays étaient aussi concernés qu'elles au règlement de la guerre et à l'établissement de la paix. Il serait inconcevable qu'on revienne maintenant à cette méthode répréhensible et que la Russie et les Etats-Unis décident ensemble, sans tenir compte des opinions et des droits des autres pays, si faibles soient-ils. Et ce n'est pas au moment où Washington est sur le point de signer le pacte de sécurité de l'Atlantique du Nord qu'il consentira à perdre le fruit d'une année d'efforts et de dépenses incalculables.

(Ainsi, l'Italie vient de se ranger définitivement du côté des nations occidentales. M. de Gasperi a déclaré vendredi dernier: "A partir de maintenant, l'Italie renonce à l'isolement qui était la conséquence d'un régime totalitaire et entre dans le camp des démocraties indépendantes d'une manière qui répond à la vitalité et la civilisation de son peuple".)

L'offre de Staline est donc classée. Les tentatives de rapprochement entre l'Est et l'Ouest peuvent s'accomplir d'une façon normale par les canaux réguliers des chancelleries et des Nations unies. Il est inutile de préciser qu'elles doivent être accompagnées d'actes positifs. Et cela, de part et d'autre.

A la Chambre des Communes...

(Spéciale à "La Liberté et le Patriote")

par Pierre DE BELLEFEUILLE

Les appels aux préjugés de race sont une arme à deux tranchants, déclare M. Drew. Le problème des allocations familiales sera de nouveau discuté.

OTTAWA — La semaine dernière, au Parlement, s'est terminée par un avertissement menaçant.

En réponse aux libéraux, M. St-Laurent en tête, qui avaient rappelé ses déclarations antérieures au sujet des allocations familiales, M. Drew a affirmé avec force que les appels aux préjugés de race sont une arme à deux tranchants.

Il cita là-dessus un exemple probant: l'été dernier, les libéraux ontariens ont utilisé sur les hustings la déclaration dans laquelle M. Drew avait prétendu en 1944 que la loi des allocations familiales n'était qu'un pot de vin offert au Québec. Mais le résultat de l'élection provinciale leur a donné l'occasion de regretter ces tactiques, qui semblent, en effet, avoir joué contre eux plutôt que contre M. Drew, puisque six des sept comtés à majorité franco-ontarienne ont élu des députés conservateurs.

Prenez garde qu'il n'en soit de même dans le Québec aux élections générales! C'est là en somme l'avertissement qu'a donné le leader de l'opposition officielle.

Mais les observateurs ne sont pas d'accord quant à la portée exacte de ses paroles. Plusieurs y ont vu une menace plutôt qu'un simple avertissement; ils croient en effet que M. Drew a donné à entendre qu'il exciterait à son tour les préjugés de race, si ses adversaires donnaient le ton.

Comme les paroles seules de M. Drew ne confirment pas leurs vues, ils s'appuient sur l'emphase et l'aigreur qui les ont accompagnées. Quoi qu'il en soit, les libéraux sont prévenus: ils ne devront utiliser qu'à bon escient les déclarations antérieures de l'ancien premier ministre ontarien.

Mais tous les avertissements au monde ne sauront les en empêcher complètement. Car l'attitude de M. Drew devant la loi des allocations familiales, en 1944, n'est pas le seul atout entre les mains des libéraux. D'autres attitudes peuvent s'avérer faciles d'exploitation sur les hustings; ainsi, on ne manquera sans doute pas de signaler que M. Drew a déjà prétendu que le peuple canadien-français, peuple vaincu, n'est que toléré au Canada.

Mais au fait, il faut reconnaître que M. Drew s'est appliqué à rétablir le sens véritable de ses paroles au sujet des allocations. Il a en cela suivi l'exemple de M. St-Laurent qui avait cité le contexte de ses paroles sur les droits du français à la Chambre des communes.

Dans ce même discours, affirme M. Drew, je me suis prononcé en faveur des allocations familiales; mes critiques portaient sur le fait que le gouvernement fédéral avait résolu de légiférer en la matière sans le concours des provinces; j'aurais préféré des mesures sociales conjointes du fédéral et des provinces.

Tandis que les parlementaires ont entamé cette semaine l'étude de l'accord qui fera de Terre-Neuve la dixième province canadienne, ils avaient consacré la semaine précédente au débat traditionnel sur le discours du Trône, qui leur permet de soulever n'importe quelle question et particulièrement de soumettre les revendications de leurs comtés respectifs.

Parmi les nombreux discours qui se sont succédés, celui de M. Stuart Garson, ministre de la Justice et ancien premier ministre du Manitoba, revêt une importance particulière. Car M. Garson, qui joue dans le cabinet le rôle de spécialiste des relations fédérales-provinciales, a donné la réplique au discours initial de M. Drew, en ce qui concerne ce domaine contentieux entre tous.

On se souvient que M. Garson, à l'époque où M. John Bracken était premier ministre à Winnipeg, a collaboré au mémoire de sa province à la commission Rowell-Sirois.

Sa thèse est simple: à son dire, l'Ontario et le Québec sont responsables de l'échec de la conférence de 1945 et celle de 1946, le premier pour avoir exigé un prix démesuré en retour de ses droits fiscaux, le second pour avoir refusé de fixer son prix.

Les accords que les sept autres provinces ont conclu avec le fédéral, loin de saper les bases de la Confédération comme M. Drew l'avait soutenu, sont, au contraire, de nature à sauvegarder l'autonomie provinciale, car les dispositions financières de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ne reconnaissaient aux provinces que des ressources nettement insuffisantes pour exercer pleinement leurs droits.

Et M. Garson de conclure que les accords fiscaux ont rétabli l'équilibre en procurant aux provinces les revenus qui les rendent autonomes dans les limites constitutionnelles de leur juridiction.

Le ministre de la Justice s'est surtout appuyé sur les circonstances politiques qui ont entouré la naissance de la Confédération. A cette époque, en effet, les Pères de la Confédération, surtout ceux qui se rattachaient au parti conservateur, rêvaient d'un Etat unitaire plutôt que fédéral; et s'ils ont renoncé à leur rêve, c'est dans l'espoir que les administrations provinciales, faute de ressources suffisantes, abandonnent la partie et cèdent la place à l'Etat unitaire.

La législation colombienne

Dans une déclaration, faite au journal **El Liberal**, le ministre des Affaires étrangères de Colombie, Eduardo Zuleta Angel, a souligné que chaque passage des encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno serait à considérer comme une pierre angulaire de toute législation sociale. Après avoir précisé que les recommandations des encycliques pouvaient facilement être transformées par les juristes en textes de loi, le docteur Zuleta Angel a conclu: "Tout ce qu'il y a de positif dans notre législation sociale correspond parfaitement à l'enseignement social chrétien".

Au Grand Séminaire de Saint-Boniface

Vocations

Mil neuf cent quarante neuf sera pour le Canada "l'année du sacerdoce". Un grand congrès de Prêtres-Adorateurs canadiens doit avoir lieu à Québec en juin prochain.

A cette occasion, les fidèles de tout notre pays sont invités à joindre leurs prières pour demander à Dieu "des vocations sacerdotales".

Dans la plupart des diocèses, des oeuvres ont été fondées pour intéresser les fidèles aux vocations. Dans notre archidiocèse de St-Boniface, l'on a établi l'"Oeuvre des Vocations", chargée plus spécialement de semer dans les coeurs l'idée du sacerdoce. L'on fera naturellement appel en temps et lieu aux aumônes pour vivifier cet organisme nouveau. Mais de tous les moyens suggérés, le plus important, c'est d'abord **la prière.**

Dans presque tous les diocèses du monde, il y a une pénurie de prêtres. Dans certains endroits, les ministres du Seigneur sont tout à fait débordés de travail. Dans notre diocèse de St-Boniface, "la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux. Priez donc, chers fidèles, le Seigneur, pour qu'il envoie encore d'autres ouvriers dans son champ".

Parents chrétiens, bonnes mamans, l'appel est lancé plus directement vers vous. Une vocation, ça se prépare. Une âme de prêtre, ce n'est pas le hasard qui la crée, mais une longue série de soins attentifs. Il a fallu d'abord préparer la terre, surveiller la croissance, enlever les mauvaises herbes, donner en plein de la lumière et du soleil, et, soudain, un beau matin, une vocation s'est ouverte, comme une fleur. Parents, c'était là votre ouvrage.

Une vocation germe d'ordinaire au sein d'une famille où règne une mentalité chrétienne. Un prêtre, c'est d'ordinaire la récompense de ceux dont le foyer est agréable à Dieu. Dans une demeure où le père et la mère s'aiment saintement dans le Seigneur, s'oublient eux-mêmes pour se sacrifier joyeusement dans le devoir, le bon Dieu songe alors à leur donner un prêtre. Surtout quand popa, maman, frères et soeurs s'unissent chaque soir dans une prière humble et fervente, qu'ils demandent au ciel de les bénir, ils obtiennent que Dieu se penche sur leur foyer pour y choisir un élu, quelqu'un qui offrira la messe, pourra ouvrir et fermer le tabernacle, exposer le **saint Sacrement** et donner la **sainte communion.**

Ce sont ces mêmes pensées qu'avait déjà affirmé avec tant d'autorité **Sa Sainteté le pape Pie XI dans son encyclique sur le sacerdoce**: "Le premier jardin, et le mieux adapté, disait-il, où doivent comme spontanément germer et éclore les fleurs du sanctuaire, c'est encore toujours la famille vraiment et profondément chrétienne. La majeure partie des évêques et des prêtres 'dont l'Eglise proclame les louanges' doivent l'origine de leur vocation et de leur sainteté aux exemples et aux leçons d'un père rempli de foi et de vertu virile, d'une mère chaste et pieuse, d'une famille dans laquelle, avec la pureté des moeurs, règne en souveraine la charité pour Dieu et pour le prochain."

Bienvenne

Nous souhaitons la bienvenue au R. P. Alfred Lanctôt, nommé supérieur de la Procure des Pères Blancs, à St-Boniface, et qui doit donner quelques cours de Missiologie durant ce semestre à nos séminaristes de St-Boniface.

Remerciements

Remerciements aux Révérendes Soeurs St-Joseph de Ste-Hyacinthe pour la somme de $5.00 offerts pour l'"Oeuvre des Vocations".

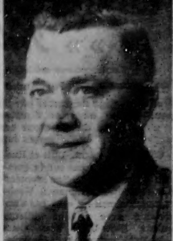
Grand drame historique au Paris le 17 février

La Société d'Enseignement Postscolaire fera présenter un grand film français au théâtre Paris de St-Boniface le jeudi soir 17 février prochain. La pièce cinématographique se nomme "Paméla" et elle est une adaptation d'une pièce de Sardou: "L'énigme du temple". On l'aura deviné, il s'agit de faits ayant trait à l'emprisonnement de la famille royale, particulièrement du Dauphin et les événements qui se rapportent à son exécution. Drame extraordinairement palpitant d'intérêt, qui met en vedette les grands acteurs du cinéma français, comme Fernand Gravey, Renée Saint-Cyr (qui jouait le rôle de Marie, dans le film récent sur Berlioz), ainsi que Georges Marchal, Raymond Bussières, Jacques Varennes, Gisèle Casadesus, Yvette Lebon et autres.

Le drame tel que reconstitué, avec les fantaisies d'imagination habituelles, n'en est pas moins une fidèle description des événements qui ont marqué la révolution française et surtout par rapport à la famille royale.

La première représentation au Paris aura lieu le jeudi 17 février, à 4 h. 15 et sera surtout pour les enfants des écoles et institutions. A partir de 6 h. du soir il y aura représentations pour adultes et la dernière aura lieu vers 9 h. Qu'on garde donc cette journée du 17 libre afin de venir passer quelques heures agréables en compagnie des grands acteurs du cinéma français.

Appel aux laïcs



M. Paul Baccaert, de St-Boniface, député de District des Chevaliers de Colomb, Conseils français, qui a prononcé une allocution à CKSB le jeudi 10 février, à 8 h. du soir.

M. Baccaert a lancé un appel à tous les laïcs pour qu'ils appuient l'Eglise dans la période de persécutions qu'elle connait actuellement. Il a annoncé que les Chevaliers de Colomb avaient décidé de lancer une campagne de diffusion de la doctrine catholique dans tous les centres du Manitoba.

"Après mûre délibération, nous avons décidé, a déclaré M. Baccaert, d'organiser un vaste mouvement d'éducation religieuse dans la province du Manitoba. Nous ne voulons entamer des polémiques avec qui que ce soit. Nous désirons simplement fournir aux catholiques l'occasion de se renseigner sur leur religion. Nous nous offrons pour leur aider à acquérir les connaissances qui leur permettront d'opposer un front solide aux ennemis de la religion".

Mariages

Le vendredi 28 janvier, à 11 h., en la cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé A. St-Laurent bénit le mariage de Mlle Yvonne Lodge, fille de M. et Mme Patrick Lodge, de St-Boniface, avec M. Charles Rostkowski, fils de M. et Mme Albert Rostkowski, de Winnipeg.

La mariée était revêtue d'une robe de "sheer" blanc. Les filles d'honneur, Mlles Thérèse Jolicoeur et Marie-Ange Bruneau, portaient des toilettes jaune et rose respectivement.

MM. Emile Lodge, frère de la mariée, et Mike Rostkowski, frère du marié, agissaient comme garçons d'honneur.

Au cours de la messe nuptiale, Mme C. Santavy, de 386, rue de la Morénie, exécuta l'Ave Maria et le Panis Angelicus.

Le dîner eut lieu au restaurant Moore's et le souper à la résidence des parents de la mariée, 155, rue Hébert.

M. et Mme Rostkowski résideront à 569, avenue Redwood, Winnipeg.

• • •

BERUBE—RAICHE

Le samedi 5 février, à 10 h., fut célébré en la cathédrale de St-Boniface, le mariage de Mlle Thérèse Raiche, fille de M. Gilles Raiche et de feu Mme Raiche, avec M. Lucien Bérubé, fils de M. et Mme P.-E. Bérubé, de St-Boniface.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé E.-A. Chamberland.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche en satin broché dont le décolletage était garni de dentelle française et de petites perles. La jupe garnie de deux petits "bustles" à l'arrière se terminait d'une longue traîne. Une petite couronne de perles retenait son voile court. Elle tenait un bouquet de roses jaunes disposées en forme de croix.

Les huissiers étaient MM. Gérard Raiche, frère de la mariée, et W.-René Bérubé, frère du marié. Les pères des époux étaient leurs témoins respectifs.

Une réception eut lieu à la demeure de la mariée, 517, rue St-Jean-Baptiste.

M. et Mme Bérubé partirent pour un court voyage. La mariée portait pour la circonstance une robe bleue et accessoires rouge vin.

Les nouveaux époux résideront à 503, rue de la Morénie, St-Boniface.

Décès

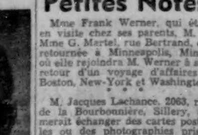
M. MAXIME HEBERT

M. Maxime Hébert est décédé le mercredi 9 février à la résidence de son fils, Zoël, de St-Boniface, avec lequel il demeurait depuis quelques années. Il était âgé de 91 ans. M. Hébert est né à St-Gervais, P.Q., et vint à Elie, Man., en 1899.

Outre son épouse, survivent au défunt, 4 fils: Zoël, de St-Boniface, Maurice, de Winnipeg, Gaston et Georges, de Montréal; deux filles, Mme F. Randall et Mme J. Cyr, toutes deux de Pine Falls, Man., et une soeur, Mme E. Labriche, de Choquet, Minn.

La maison Desjardins-McGee est en charge des funérailles.

Petites Notes



Mme Frank Werner, qui était en visite chez ses parents, M. et Mme G. Martel, rue Bertrand, est retournée à Minneapolis, Minn., où elle rejoindra M. Werner à son retour d'un voyage d'affaires à Boston, New-York et Washington.

• • •

M. Jacques Lachance, 2063, rue de la Bourbonnière, Sillery, aimerait échanger des cartes postales ou des photographies prises par des personnes des provinces de l'Ouest pour des cartes de la province de Québec. Ce monsieur se fera un plaisir en retour de correspondre avec ceux et celles qui asquiesceront à sa demande. Photo assurée à qui enverra la sienne.

• • •

M. le Dr et Mme Henri Guyot sont partis à Washington, D.C., pour un séjour de trois semaines. M. le Dr Guyot suivra un cours spécial d'études avancées en gynécologie et obstétrique à l'hôpital Georgetown.

• • •

Le R. P. Arthur Riendeau, S.J., remplace le R. P. René Jacob comme préfet de discipline au collège de St-Boniface. Le Père Jacob exercera désormais son ministère à Legal, Alta.

• • •

Remerciements

Mme A. Paillé et les membres de la famille Paillé désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Alphonse Paillé.

Mme Léo Péloquin, Mme Léa Robert et MM. Edouard et Eugène Robert désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Léo Péloquin.

Décès

M. AUGUSTE BELLON

M. Auguste Bellon, âgé de 74 ans, est décédé le lundi 31 janvier à la résidence de sa nièce, Mme Emile Marmonier, de 168, rue Hargrave.

M. Bellon, né en France, vint au Canada en 1920 et s'établit sur une ferme à Ericksdale, Man., où il demeura jusqu'à sa retraite en 1946.

Outre Mme Marmonier, le défunt laisse dans le deuil 3 autres nièces, Mmes F. Héroux, d'Ericksdale, R. Ford, de Miami, Man., et P. Chevrier, de St-Claude.

Le service fut célébré en la cathédrale de St-Boniface, le jeudi 3 février, à 9 h.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

• • •

MME C. HROBJORTSON

Mme Catherine Hrobjortson, de 183, avenue Portland, St-Vital, est décédée le samedi 5 février à l'hôpital de St-Boniface. Elle était âgée de 53 ans.

La défunte naquit à l'Ile-de-Chênes, Man. Elle demeura à St-Vital pendant 10 ans. Née Catherine Rowan, elle était garde-malade et avait été employée pour un temps à la clinique de Rochester, Minn.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, Torstun, 5 frères, Jean, de St-Vital, Alfred et Alexandre, de St-Boniface, Frank, de Léoville, Sask., et William, de Brantford, Ont.; 2 soeurs, Mmes G. Bérard, de Ste-Anne des Chênes, et N. Delorme, de Norwood.

Le service fut chanté le lundi 7 février, à 10 h. 30, en la chapelle St-Eugène, St-Vital. L'enterrement eut lieu au cimetière de la cathédrale de St-Boniface.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

• • •

M. JOSEPH NOEL

A l'hôpital de St-Boniface, le vendredi 4 février, est décédé M. Joseph Noël, âgé de 62 ans.

M. Noël était originaire d'Ottawa. Il avait demeuré dans l'Est presque toute sa vie. A St-Boniface, il résidait chez sa soeur, Mme L. Gauvreau, de 375, avenue Provencher.

Lui survivent, 6 garçons: Earl et Victor, de Hull, P.Q., Arthur et Edouard, de Vancouver, C.-B., Laurier, d'Anger, P.Q., et Raymond, d'Ottawa; 7 filles: Lauretta, Bernadette et Madeleine, d'Ottawa, Mmes A. Dupuis, d'East Templeton, P.Q., R. Robi, de Montréal, J. Poirier, d'Anger, P.Q., et la Rév. Sr Véronique de Jésus, des Rév. Soeurs de Ste-Marie de Namus, de Geraldton, Ont., ainsi que 4 soeurs et un frère.

La dépouille mortelle fut transportée à Ottawa où eurent lieu le service et l'inhumation, le mercredi 9 février.

La maison Desjardins-McGee avait charge des arrangements funéraires.

• • •

M. ALPHONSE PAILLE

Le samedi 5 février, à l'hôpital de St-Boniface, est décédé M. Alphonse Paillé, de 215, rue Bertrand. Il était âgé de 36 ans.

Né à Elie, Man., le défunt avait demeuré à Ste-Anne des Chênes et à St-Boniface. Pendant les dix dernières années, il avait été employé à l'Hospice Taché comme peintre.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils, Roland, et 2 filles, Lorraine et Jeannette, tous à la maison; son père, Antony, 3 frères et 4 soeurs.

M. l'abbé Clovis Paillé, curé de Ste-Agathe, oncle du défunt, célébra le service funèbre qui eut lieu le mardi 8 février, à 9 h., en la cathédrale de St-Boniface. La sépulture se fit au cimetière de la rue Archibald.

Les funérailles étaient confiées à la maison Desjardins-McGee.

• • •

MME MARIE ST-JACQUES

Le mardi 1er février est décédée Mme Marie-Louise St-Jacques, de l'Hospice Taché de St-Boniface. Elle était âgée de 73 ans.

Originaire de St-Cuthbert, P.Q., Mme St-Jacques arriva au Manitoba en 1883. Elle faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne et du Tiers Ordre de St-François.

La défunte laisse dans le deuil son fils, le R. P. Michel St-Jacques, O.M.I., de l'école indienne Ste-Marie, de Kenora, Ont., ainsi que 2 soeurs, Mmes A. Perron, d'Ina, Ont., et A. Laurin, de St-Boniface, et 3 frères, Alfred et Frank Savoie, de St-Boniface, et Arthur Savoie, de Californie.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de St-Boniface le vendredi 4 février, à 9 h. La sépulture se fit au cimetière de la cathédrale.

La Maison Desjardins-McGee avait charge des arrangements funéraires.

La Société d'Enseignement Postscolaire de St-Boniface

Films français et causeries

Nous sommes à nous organiser pour faire le tour des campagnes. Nous donnerons la liste des endroits visités et des conférenciers qui les ont visités, accompagnant M. Legros, représentant de l'Office National du Film. Nous n'en sommes qu'au début de cette organisation, mais on semble y montrer beaucoup d'intérêt. Il s'agit de soirées éducatives à la portée de tout le monde. Comme nous l'avons dit, on pourra s'adresser à la Société d'Enseignement Postscolaire et s'entendre pour une soirée au temps qui conviendra.

Nous avons déjà visité St-Malo et Ste-Agathe. La semaine prochaine, nous rendrons visite à quelques autres de nos centres. Dans les trois centres visités, nous avons eu de très nombreux auditoires, malgré la rigueur de la température.

Forum hebdomadaire

La Société d'Enseignement Postscolaire a maintenant son forum que l'on peut entendre tous les vendredis soirs, de 9 h. à 9 h. 30. Le premier forum a été présidé par M. l'abbé Antoine d'Eschambault, président, qui avait invité le R. P. L. Hardy, S.J., du collège de St-Boniface, Mme Fortin, bibliothécaire, Mlles Eugénie Dubuc et Marie-Josèphe Mager, toutes deux membres du comité de la bibliothèque française de St-Boniface. La discussion a roulé sur les livres et la bibliothèque pour un groupe minoritaire comme le nôtre. La discussion sur ce sujet va se continuer ce soir et on passera ensuite à un autre sujet.

La bibliothèque

Lors de la discussion publique que nous avons eue à l'occasion du forum de vendredi dernier, Mme Fortin a donné des chiffres très intéressants. Il est passé plus de 400 abonnés depuis les débuts de la bibliothèque; il en existe en moyenne 250 qui prennent actuellement des livres; une soixantaine d'abonnés sont de la campagne et on leur fait parvenir leurs livres par le courrier. Ce service ne coûte que quelques sous. Quatre paroisses se sont abonnées à la bibliothèque. Il sort de la bibliothèque française environ 25 livres par jour. Voilà autant de détails que le grand public ignore probablement, mais qui sont du plus grand intérêt au point de vue français.

Ajoutons que depuis quelques semaines, la bibliothèque occupe des locaux beaucoup plus spacieux et beaucoup plus avantageux, tant pour le lecteur que pour le personnel.

Le prochain film au Paris

Le prochain grand film francais qui sera donné au théâtre Paris le sera le 17 février, aux heures habituelles: à 4 h. 15 pour les enfants, et à partir de 6 h. pour les adultes.

Retraites fermées

FEVRIER

11-14: Institutrices: Organisatrice: Mlle M. Masson, tél. 204 421.

14-17: Dames de St-Malo. Organisateur: M. le curé G. Poitras.

18-21: Demoiselles de langue anglaise.

21-24: Dames de Letellier et de St-Joseph. Organisateur: M. le curé O. Bouvet.

25-28: Elèves du grade XII, Institut Collégial St-Joseph. Organisatrice: Rév. Soeur Arthur-Marie.

MARS

28-3: Messieurs de St-Malo. Organisateur: M. le curé G. Poitras.

4-7: Dames de langue anglaise. Organisatrice: Mme Drieman, tél. 206 092.

7-10: Messieurs de St-Jean-Baptiste. Organisateur: M. le curé S. Caron.

11-14: Chevaliers de Colomb (français) de Winnipeg. Organisateur: R.-A.-L. Mercier, tél. 88 119.

14-17: Messieurs de Ste-Agathe. Organisateur: M. Georges Lemoine.

Au centre récréatif

Gouret

L'équipe du collège St-Paul et celle des Anciens du collège de St-Boniface nous gratifièrent du spectacle d'une partie exhibition de laquelle les athlètes de Winnipeg sortirent victorieux par un pointage de 4 à 1. Kowalchuk fit montre de son savoir-faire en matière de gouret en comptant 2 points tandis qu'un compagnon, M. Keating, enregistra 1 point et une passe. Le R. P. Jobin, S.J., entraîneur du club victorieux, mérite des félicitations pour son jeu effectif et son habileté d'entraîneur. Du côté des adversaires, Maxime Desaulniers se distingua en comptant le seul point enregistré sur une passe de Denis Lambert. En somme, cette joute fut l'une des intéressantes démonstrations de la journée offerte aux nombreux spectateurs.

La deuxième joute au programme révéla la supériorité de l'équipe de l'école Provencher sur l'équipe CSB II qui subit une défaite de 12 à 1. Le jeu des collégiens manqua d'enthousiasme tandis que celui de leurs adversaires fut plutôt un peu rude ce qui leur valu plusieurs pénitences.

La troisième partie, mettant en opposition les forces des Atomes du collège St-Boniface et des Pygmées de l'école Provencher, remporta sans contredit le maximum d'applaudissements et d'intérêt de la part des spectateurs. Malgré le jeu quasi professionnel des Pygmées et les efforts des frères Rajotte et Brunelle, les Atomes se montrèrent invincibles et sortirent victorieux avec un pointage de 6 contre 1 seul point enregistré au compte de leurs adversaires.

Ballon-balaie

La partie de ballon-balaie, Echevins vs les Voyageurs, prit l'aspect d'une comédie qui intéressa vivement les spectateurs. Les premiers, chaussés de mocassins, et les Voyageurs en raquettes, s'exhibèrent sur la glace au grand amusement de tous. Les Echevins apprirent à leurs dépens (en subissant plusieurs punitions) "qu'il faut se servir de sa tête et non de ses pieds". Ils remportèrent, malgré tout, une victoire de 4 à 0. Les trois bouffons qui se mirent de la partie ajoutèrent à l'agrément de la partie.

Courses

Mlles Clarisse Chénier et Alice Senez remportèrent respectivement les premier et deuxième prix, $5.00 et $2.50, à la course des demoiselles.

Louis Verrier se classa premier dans la course d'endurance des seniors en parcourant 6 fois le tour du rond en 1 minute et 16 secondes. Pour les petits, Paul Martel et Léo Mousseau remportèrent la victoire en se classant premier et deuxième. Les juges étaient M. le Dr Paul L'Heureux et Mme Joseph Bibeau.

Mascarade

La mascarade qui fut réellement une parade de costumes originaux aux couleurs variées, d'ensembles bizarres et excentriques ou bien assortis, fit l'admiration de la foule. Les gagnants de ce concours singulier furent: 1ers prix, Mlle Yvette Fortier et Maurice Miron, 2ème prix, Maurice Normandeau, 3ème prix, Dolorès Fontaine. Mlles Olga Nippoti et Rita Legros se virent attribuer les prix pour les meilleurs costumes revêtus par des personnes chaussées de patins.

Tirage

Les heureux gagnants au tirage furent les suivants: E. Barschel, E. Breen, V. Paquin, N. Boaler, Irène Dubé, Lisette Lamoureux, Gillen, E. R. North et Mme H. Savoie.

Amusements divers

Au cours de la soirée, il y eut danses de quadrilles et de "brandys" sur la glace. Plusieurs durent s'avouer devant la réalité moins solides qu'ils ne le pensaient car les chutes semblaient être de la partie...

A l'intérieur du Centre, des amusements divers, entre autres la roue de fortune, divertissaient les plus sages...

En somme, le carnaval annuel de la jeunesse catholique de St-Boniface remporta, encore cette année, un succès remarquable grâce, premièrement aux organisateurs et à leur président, M. Roland Blais.

Nous ne pouvons ici taire le dévouement dont firent preuve nos mamans en donnant de leur temps et de leur savoir-faire culinaire, régalant tous et chacun de ceux qui se présentèrent au comptoir de rafraîchissements. Les jeunes garçons et filles qui sacrifièrent leur soirée et même leur journée de samedi pour voir aux préparatifs de toutes sortes méritent aussi nos remerciements chaleureux. Qu'il nous soit permis de remercier aussi en particulier MM. Gene Gauthier, Edmond Desautels et William Pelland, ainsi que M. Camille Phaneuf, notre annonceur au micro. Grand Merci!

Gilbert LEVESQUE.

Les Soeurs Missionnaires Oblates de Saint - Boniface

Deux événements importants se sont inscrits, en l'année 1948, dans les Annales de la Congrégation des Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée: l'Approbation des Constitutions et des Règles de la communauté par le Souverain Pontife, qui fait passer cette Congrégation sous le Droit pontifical, du Droit diocésain où elle était demeurée depuis sa fondation; puis l'acceptation d'aller en Afrique, dans le Vicariat Apostolique de l'Ouganda, pour se dévouer à l'éducation des enfants noirs, sous la direction de S. Exc. Mgr Louis-Joseph Cabana, des Pères Blancs.

Le 22 juillet 1948, en effet, Sa Sainteté Pie XII reconnaissait les mérites des Missionnaires Oblates, en confirmant le témoignage des évêques des lieux où existent des maisons de la communauté, comme il est dit dans le Décret de la Sacrée Congrégation des Religieux: "Il apparaît magnifiquement par les lettres de recommandations des évêques... que les membres de cette même Société religieuse y travaillent avec un grand succès et avec des fruits abondants". Le même document de Rome affirme expressément que "Sa Sainteté a daigné avec bienveillance louer et recommander par des paroles très élogieuses cette Congrégation à voeux simples sous l'autorité d'une Supérieure Générale, et a daigné également approuver et confirmer pour sept ans à titre d'essai les Constitutions..."

Il y avait dix ans que des démarches, à cette fin, avaient été commencées auprès du Saint-Siège par le R. P. Joseph Rousseau, Procureur général, des Oblats de M.-I., mais la guerre en retarda l'exécution finale jusqu'à l'année dernière. La nouvelle de l'approbation n'est parvenue à St-Boniface qu'à la fin d'octobre.

Le 29 mars 1948, le Conseil général de la communauté donnait son consentement officiel à la demande qui avait été faite, durant l'année 1947, de vouloir bien contribuer à l'effort missionnaire en Afrique, par l'envoi de six religieuses pour ouvrir une école dans un des postes du Vicariat Apostolique de l'Ouganda. Les élues pour ce généreux apostolat devront se rendre cette année à la Mission que leur assignera S. Exc. Mgr Louis-Joseph Cabana, pour pouvoir commencer leur enseignement au début de 1950. Ce sera le premier contingent d'une communauté originaire du Manitoba qui se dirigera vers les Missions lointaines pour prendre sa part de l'immense travail à accomplir en pays infidèles. C'est dans un esprit de foi exceptionnel que les Soeurs Missionnaires Oblates osent ainsi s'impose ce grand sacrifice, parce que le Souverain Pontife encourage constamment et presse même toutes les Congrégations religieuses de participer à l'évangélisation des pauvres païens. Elles ont donc confiance en la Providence divine pour obtenir des sujets de plus en plus nombreux dont elles ont un urgent besoin pour toutes leurs Oeuvres actuelles.

Rappeler brièvement les commencements de la communauté et la vie fructueuse qu'elle a menée, au Canada, jusqu'à présent, sera sans doute un salutaire stimulant au recrutement de nouvelles vocations en sa faveur.

La fondation de la Congrégation des Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée remonte au 24 mars 1904, date de l'érection canonique du Noviciat, alors que l'Archevêque de St-Boniface, Son Exc. Mgr Adélard Langevin, O.M.I., de vénérée mémoire, jugea nécessaire la formation d'une communauté nouvelle "pour travailler, avec les instituts déjà établis, à défendre l'enfance menacée dans sa foi et dans sa langue".

La lutte scolaire qui avait sévi, avec une âpreté pénible au Manitoba, depuis 1890, et la loi néfaste de l'abolition des écoles séparées, semblaient subir une accalmie vers 1902, et offrir à l'autorité ecclésiastique l'occasion de trouver et d'appliquer les moyens nécessaires capables d'obvier au danger de nouvelles difficultés qui pouvaient encore surgir. L'Archidiocèse de St-Boniface qui couvrait à cette époque toute la province du Manitoba, une grande partie de la Saskatchewan, et une partie de l'Ontario, ne possédait pas assez d'instituteurs et d'institutrices catholiques pour répondre aux exigences du moment, et les communautés enseignantes manquaient aussi de personnel suffisant dans leurs diverses maisons.

C'est dans cette atmosphère spéciale et au milieu de tous ces besoins pressants que prit naissance la Congrégation des Missionnaires Oblates établie "à la plus grande gloire du Coeur adorable de Jésus dans la sainte Eucharistie et à l'honneur de Marie Immaculée, ... dont le but spécial, outre la sanctification personnelle de ses membres, sera principalement l'enseignement de la jeunesse, surtout dans les paroisses et les missions pauvres, sans exclure les oeuvres de paroisses et de missions non incompatibles avec le but principal". (Décret d'érection canonique du Noviciat.)

Les circonstances allaient activer de façon providentielle la vitalité de la communauté dont son inlassable Fondateur pouvait dire, à l'automne de 1914, en remettant à la Supérieure Générale la dernière partie des Constitutions qui traitait du Gouvernement de la Congrégation: "Mais le bon Dieu a voulu que des prêtres zélés de la ville de Montréal, viennent à notre aide en envoyant des sujets choisis qui nous ont permis non seulement de faire l'oeuvre, mais de la développer. De plus votre Congrégation possède sept maisons, dont cinq chez les blancs, et deux chez les Indiens . . . ."

Malheureusement, l'illustre Archevêque de St-Boniface, miné par la maladie depuis quelques années, allait être ravi à tout son peuple, le 15 juin 1915, et les Missionnaires Oblates devaient en ressentir la plus profonde douleur parce que leur regretté Fondateur n'avait pas ménagé, envers les Filles de son grand coeur, et les oeuvres déjà entreprises, ses soins les plus vigilants et son dévouement le plus constant. Elles lui garderont une reconnaissance et une vénération que le temps ne saura effacer.

Son Exc. Mgr Arthur Béliveau, en montant sur le siège archiépiscopal de St-Boniface, accordera à la jeune famille religieuse sa protection la plus bienveillante et sa sollicitude la plus paternelle. Dès 1916, par une entente particulière, Son Excellence confiera aux Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée, la charge de venir en aide aux Soeurs Missionnaires Oblates pour tous les besoins spirituels et temporels qui se présenteraient. Le Père Prisque Magnan qui fut nommé leur aumônier, à cette date, fut remplacé en 1919 par le Père Louis Péalapra, O.M.I., qui devint aumônier et du jardin de l'Enfance et de la Maison Mère, pour demeurer, dans la suite, le vrai conseiller habituel et l'aviseur écouté de la communauté, jusqu'à sa mort, en 1944, c'est-à-dire pendant un peu plus de vingt-cinq ans. C'est lui qui présidera la révision du livre des Constitutions et des Règles, en conformité avec le nouveau Code du Droit Canon, en vue de leur approbation à Rome. Rien de surprenant que les Soeurs Missionnaires Oblates conservent une si grande estime pour le Père Péalapra qui les incline à l'appeler leur second "fondateur".

Pendant ses quarante-cinq ans d'existence, la Congrégation des Oblates a reçu deux cent cinquante Religieuses professes, et a ouvert vingt et une maisons dans les quatre archidiocèses de St-Boniface, Winnipeg, Québec et Régina, dans le diocèse de Gravelbourg et le Vicariat Apostolique du Keewatin. A part la Maison Mère et la maison de Retraites Fermées dont elles ont le travail d'assistance, il faut mentionner le Couvent-pensionnat de St-Charles, huit écoles paroissiales, six écoles chez les Indiens, trois jardins de l'Enfance, et une école d'enseignement ménager, à Saint-Boniface.

Quand ont commencé, au Manitoba, les mouvements spécialisés de l'Action Catholique, les Soeurs Oblates se sont prêtées de suite aux organisateurs, comme des aides dévouées et de précieuses auxiliaires des divers groupes. C'est ainsi que la variété des oeuvres a permis à la Congrégation d'avoir des Religieuses d'expérience pratique et appréciée dans ce vaste champ d'action.

Educatrices de première valeur des petits garçons qui sortent de leurs jardins de l'Enfance très bien préparés pour entrer au cour classique des collèges; institutrices tout à fait qualifiées pour donner à la jeunesse étudiante l'instruction complète et la formation chrétienne dont elle a besoin pour une vie honnête selon les exigences du temps où nous sommes; déjà Missionnaires dévouées par le zèle et la charité qui les font aimer par tous les pauvres enfants de leurs écoles indiennes, les Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée vont ajouter à tous ces titres qui exigent déjà une compétence faite de vertus solides et de qualités nombreuses, la gloire d'aller partager avec les Pères Blancs d'Afrique leur vie héroïque d'un exil volontaire en pays infidèle, d'un travail immense qui commande tous les dévouements, d'une immolation totale quotidienne et souvent plus crucifiante à la plus grande gloire de Dieu et à la conversion des âmes.

Léonide PRIMEAU, ptre.

Les Saints martyrs canadiens



Tricentenaire de la mort des martyrs canadiens

A la cathédrale de St-Boniface les 11 et 12 février

Vendredi 11 février — A 7 h. 30 p.m., sermon par le R. P. Léon Massé, S.J. Salut; chant par les élèves du Collège. Vénération des reliques.

Samedi 12 février — A 7 h. 30 p.m., sermon par le R. P. Lucien Hardy, S.J. Salut; chant par les élèves du Collège. Vénération des reliques.

Dimanche 13 février — Aux messes, prédication par le R. P. Noël Germain, S.J., directeur du Sanctuaire des Martyrs Canadiens à Québec. A 7 h. 30 p.m., sermon par le R. P. Martial Caron, S.J. Salut solennel du T. S. Sacrement présidé par S. Exc. Mgr G. Cabana; chant par les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph. Vénération des reliques.

A l'occasion de ces fêtes, on a apporté de Québec la châsse contenant les reliques insignes des Saints Martyrs Canadiens et qui est conservée au Sanctuaire de Québec. Cette châsse contient la moitié gauche du crâne de saint Jean de Brébeuf, un morceau d'une côte de saint Gabriel Lalemant et le bout d'un péroné de saint Charles Garnier.

Pour les vocations

Une des grandes préoccupations de l'Eglise à l'heure actuelle c'est la pénurie de prêtres. Tous les pays n'en souffrent pas au même degré. Ceux de l'Amérique du Sud comptent parmi les moins bien partagés. Au Chili, en Argentine, au Brésil, il y a des prêtres chargés, avec un vicaire et parfois même seuls, de paroisses comprenant 60,000 âmes. La moyenne du Brésil est un prêtre pour 10,000 âmes.

Même en plusieurs pays d'Europe, la situation est lamentable. Dans le Portugal catholique, les statistiques de 1939 donnaient un prêtre pour 3,818 âmes. En France, le P. Doncoeur écrivit voici quelques années un livre désolant: **La crise du sacerdoce,** où il établissait, après une enquête sérieuse, le triste déclin des vocations sacerdotales. En vingt-sept ans, le nombre des prêtres de paroisse avait diminué de 11,635, soit une perte annuelle de 431. D'autres pays, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, sont plus favorisés. Mais dans aucun le nombre de prêtres ne répond aux besoins croissants du ministère.

Il en est ainsi du Canada. Quel diocèse ne souffre, à un degré plus ou moins grand, de cette pénurie. A la tête de l'un des plus florissants, celui de Québec, S. Em. le cardinal Villeneuve écrivait cependant, il y a quelques années: "Il Nous faudrait, le plus tôt possible, un grand nombre de prêtres pour les oeuvres nouvelles qui surgissent, pour la direction des groupements d'Action catholique, pour subvenir à tous les besoins, par exemple, dans les grandes paroisses urbaines".

Il a fallu créer dans ce diocèse, comme dans la plupart des autres, une oeuvre de recrutement sacerdotal. Cet organisme a pour but d'intéresser les fidèles aux vocations, de leur en faire comprendre l'importance et de les amener à employer des moyens aptes à les augmenter. Parmi tous ces moyens le plus important est sans contredit la prière. Il nous a été indiqué par Notre-Seigneur lui-même: "La moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux; priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans son champ".

C'est en s'inspirant de cet appel du divin Maître que l'épiscopat du Canada demandait récemment au Souverain Pontife qu'on puisse ajouter aux litanies majeures l'invocation suivante: "Ut operarios is messem tuam mittere digneris, te rogamus audi nos: Pour que vous envoyiez des ouvriers dans votre champ, nous vous prions, Seigneur".

Par un indult daté du 20 août 1948, la Sacrée Congrégation des Rites a autorisé cette addition pour tout le Canada. C'est donc maintenant, outre les prières privées, une supplication collective qui montera vers le trône de Dieu.

J.-P. A.

Mgr Maurice Roy est reçu par le Pape Pie XII

VATICAN — Sa Sainteté le Pape a reçu, le 4 février, S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. Mgr Parent, secrétaire général de l'Université Laval, a assisté à la deuxième partie de l'audience, qui a duré une demi-heure.

Après l'audience papale, Mgr Roy, accompagné de Mgr Léger, s'est rendu à la légation de Grande-Bretagne près le Saint-Siège où le ministre a offert un déjeuner en son honneur.

BUENOS-AIRES — Le président Juan Peron a désigné M. Atilio Eugenio Hacia Melli comme ambassadeur de l'Argentine au Canada.

M. Hacia Melli était un haut fonctionnaire de la section du protocole au ministère des Affaires étrangères; il remplace M. Juan Carlos Rodriguez.

Rapport annuel de la "Sun Life Assurance"

MONTREAL — La Sun Life of Canada a enregistré, pour l'année courante, le plus gros chiffre d'affaires nouvelles de toutes les compagnies d'assurance-vie canadiennes. Le total de l'assurance en vigueur de cette compagnie dépasse maintenant quatre milliards de dollars. Plus de $105 millions ont été versés aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires au cours de l'année.

A l'occasion de la 78ème assemblée annuelle tenue ici le mardi 8 février, M. Arthur B. Wood, président de la Compagnie, a décrit l'assurance-vie comme étant essentiellement l'institution du citoyen moyen parce qu'érigée par les petites épargnes de millions de personnes; c'est une institution universellement reconnue parce qu'elle répond à un besoin public.

Et M. Wood a poursuivi en disant que la Sun Life avait émis au cours de l'année $374,652,000 d'assurances nouvelles. L'assurance en vigueur auprès de la Compagnie s'élève maintenant au chiffre sans précédent de $4,089 millions, soit une augmentation de $251 millions. Les revenus pour l'année ont dépassé $232 millions.

Les détenteurs de polices et les bénéficiaires ont reçu durant l'année plus de $105 millions — ce qui porte à plus de $2,126,000,000 les bénéfices que la Compagnie a payés depuis l'émission de sa première police, en 1871. M. Wood a ensuite répondu à cette question si souvent posée: "L'assurance-vie est-elle un placement profitable?" Il a rappelé le mot de Winston Churchill: "Des millions de personnes bénéficient, par l'assurance, de la magie des moyennes." Il a raconté des faits typiques pour démontrer la vérité de ce mot. Par exemple, un assuré est décédé en 1948 après n'avoir payé qu'une prime de $128, et son bénéficiaire a reçu $2,500. Dans un autre cas, celui de la plus vieille police en vigueur, qui a été émise en 1882, l'assuré a payé $663 de primes et la police est alors devenue libérée. En retour, il a déjà reçu $726 de dividendes et le capital assuré, soit $1,500 est toujours payable à son décès.

L'actif de la Compagnie a augmenté de près de $70 millions en 1948 et se chiffre maintenant à environ $1,500,000,000. M. Wood a parlé des ressources financières couramment canalisées vers les besoins du temps de paix et révélé que les placements servaient aux besoins actuels de l'industrie et du commerce ou au développement de l'habitation. L'an dernier seulement, plus de $51 millions ont été prêtés sur hypothèques, ce qui porte ce genre de placement à plus de $124 millions, et montre l'importante contribution de l'assurance-vie à la solution du problème de l'habitation de nos jours. Les détenteurs de polices, a continué M. Wood, seront particulièrement heureux d'apprendre que grâce au niveau bien conservateur des dépenses, aux placements avantageux et au taux de mortalité, l'excédent des revenus normaux sur les dépenses normales s'est chiffré à presque $25 millions (soit $2 millions de plus que l'année précédente).

Un à-côté intéressant qu'a montré M. Wood révèle l'origine du dollar de revenu de la Compagnie en 1948, alors que 78 cents provenaient des primes payées par les détenteurs de polices et 22 cents, des revenus de placement. Ce dollar de revenu a été dépensé comme suit: bénéfices ou réserves pour paiements futurs aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires, 85¾ cents; taxes des gouvernements, 1½ cent; frais d'exploitation, 12½ cents; crédit aux actionnaires, ¼ cent.

(Annonce).

Un centenaire qu'il faut commémorer

L'année 1949 marque le troisième centenaire de la mort héroïque de quatre de nos saints Martyrs: Jean de Brébeuf (16 mars 1649), Gabriel Lalemant (17 mars 1649), Charles Garnier (7 décembre 1649), Noël Chabanel (8 décembre 1649). Ils ont donné leur vie pour nous, pour nous assurer le plus précieux de tous les biens: la foi catholique; ils ont été constitués, par l'autorité suprême de l'Eglise, patrons du Canada dont ils avaient fait leur seconde patrie; ils nous offrent l'exemple de leurs vertus et l'aide de leur intercession toute-puissante auprès de Dieu. Autant de motifs qui doivent nous porter à nous tourner vers eux, à les honorer, à recourir à leur protection, à les imiter.

De pieuses cérémonies et des manifestations publiques se préparent qui apporteront à ces héros les hommages collectifs de tout un peuple. Il faudra que tous s'efforcent d'y participer. Mais chaque catholique devrait en outre tâcher d'acquérir une dévotion personnelle envers ces saints Martyrs. Qu'il voit d'abord à les mieux connaître en lisant les articles, les tracts, les brochures qui leur sont consacrés. Qu'il orne aussi sa demeure de leur image: elle lui rappellera leur sainteté et l'incitera à marcher sur leurs traces et à les prier. Qu'il s'efforce enfin de propager leur culte dans sa famille et sa paroisse.

S. Gabriel Lalemant

Gabriel Lalemant portait sous une frêle enveloppe une âme ardente et généreuse. Elle éclate dans cette prière au divin Sauveur des âmes: "Oui, mon Jésus, et mon amour, il faut que votre sang, versé pour les barbares aussi bien que pour nous, soit appliqué efficacement pour leur salut, et c'est en quoi je veux coopérer à votre grâce et m'immoler pour eux." L'immolation dernière se fit en même temps et par un supplice non moins cruel que celui de son compagnon, saint Jean de Brébeuf. Né à Paris en 1610 et reçu à vingt ans dans la Compagnie de Jésus, il mena environ trois ans une vie de labeur dans la mission de la Nouvelle-France.

Témoignons notre reconnaissance aux martyrs canadiens

Lorsque nous lisons la vie des martyrs jésuites, nous arrivons vite à cette conviction que vraiment "la main du Seigneur était avec eux" aussi, comme avec les Apôtres autrefois. En effet, sans une intervention divine spéciale, on ne peut expliquer pourquoi, à leur prédication, "un grand nombre de personnes crurent et se convertirent au Seigneur".

Oui, la page qu'ils ont écrite, ces hérauts de la bonne nouvelle, est une autre preuve de l'existence du surnaturel dans les affaires de ce pauvre monde. Et, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, leur mort héroïque ne peut en avoir d'autre raison que la grâce qui leur fut abondamment accordée.

Ils sont huit qui forment cette glorieuse phalange: Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Isaac Jogues, Noël Chabanel, Antoine Daniel, Charles Garnier, René Goupil et Jean de la Lande. Tous morts pour la foi, tous pionniers de l'Evangile en la France Nouvelle, et donc, tous, sur nos bords, les fondateurs de cette civilisation chrétienne dont nous jouissons en ce vingtième siècle, et tous, pour ce motif, ils méritent les hommages de notre reconnaissance et de nos louanges.

(Mgr Arthur ROBERT)

L'idéal est comme l'étoile; l'étoile ne s'analyse pas; elle se montre. — P. DIDON.

S. Jean de Brébeuf

Né d'une famille noble à Condé, au diocèse de Bayeux, le 25 mars 1593, et entré dans la Compagnie de Jésus en 1617, à Rouen, Jean de Brébeuf y fit son noviciat et s'y consacra à Dieu par les voeux religieux. Devenu prêtre, il travailla depuis la fin de 1625 dans la mission du Canada, à l'évangélisation des Hurons. Des troubles politiques le forcèrent en 1629 de repasser en France. Mais, revenu quatre ans plus tard chez ses bien-aimés Hurons, il se dépensa si activement et si fructueusement dans le saint ministère auprès d'eux, qu'il est regardé à bon droit comme le premier apôtre de cette nation. On le surnomma "le lion" à cause de sa taille, de ses forces physiques, et surtout, jointe à une extrême bonté de coeur, de son indomptable énergie parmi les périls et les souffrances, laquelle jetait dans l'admiration les sauvages eux-mêmes. Il vit un jour, dans le ciel, une immense croix qui, venant du pays des Iroquois, s'étendait sur celui des Hurons; présage du sort réservé à son peuple et à lui-même. Déjà stimulé par le voeu du plus parfait, il fait alors celui "de ne jamais manquer à la grâce du martyre". La mort au milieu des plus effroyables tortures couronna, le 16 mars 1649, une vie d'oeuvres et de vertus surhumaines.

Desserte du Précieux-Sang

Partie de cartes du 1er février, organisée par Mlles M. Sourisseau, Eva et Laura Grandmont, aidées de Mlles M. et C. Kreitz, O. Bourrier, T. et G. Ramaekers, Thérèse Robitaille, Lucille Desrosiers, A. Guigné, F. et Y. Mondor, L. et D. Arpin, Mme A. Janoske.

Prix des cinq mains: Mme W. Dacquay, M. A. Hince, Mme A. Bouvier, Mme R. Collette, Mme E. Desrosiers.

Prix de pool: Mlle A. Laforme, Mme Hardy.

Consolation: Mme E. Lalonde.

Prix d'entrée: J. Magnan.

Prix de rafle: Mme A. Janoske, Mme J. Robitaille, M. Clément, Mme V. Masson, C. Monney, Mme A. Orieux, M. Tétreault, E. Desrosiers, Mme A. Robitaille, M. Delorme, Mme W. Lemire, Mlle Marie-Ange Grandmont, E. Desrosiers, Mlle Kreitz, Mlle A. Pelland.

Liste des donatrices: Mlles M. Sourisseau (2 prix), M. et C. Kreitz (2), Eva et Laura Grandmont (2), A. Guigné, Mmes A. Janoske, R. Monnier, Mlles Thérèse Robitaille (2), F. et Y. Mondor (2), Thérèse et Gilberte Ramaekers, Lucille Desrosiers.

Nous devons des remerciements sincères à toutes ces jeunes demoiselles qui se sont dévouées pour cette partie, car malgré leur travail en dehors, elles ont réussi à faire un très beau gain qui est très apprécié.

Note

MM. G. Lanoske, Dave Walters, A. Couture et Mlle A. Thompson étaient au nombre des généreux donateurs de la partie de cartes du 25 janvier. Nous les prions d'accepter nos chaleureux remerciements.

NEW-YORK — On a déclaré au bureau de S. Exc. Mgr Thomas J. McDonnell, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de New-York, qu'il ne se trouvait pas de Canadiens ou d'Américains parmi les 87 prêtres, frères et religieuses assassinés par les communistes chinois.

Ce prélat a mentionné les nouveaux martyrs dans un sermon adressé aux Chevaliers de Colomb. Il avait été informé, dit-il, que 58 prêtres, 16 frères et 13 religieuses ont été mis à mort.

On explique à son bureau que les victimes sont des Chinois ou des étrangers, non des Américains ou des Canadiens.

Livraison d'un avion géant à 75 passagers

NEW-YORK — La compagnie d'aviation Pan-American Airways a pris livraison du premier "Stratocruiser" des vingt qu'elle a commandés à la compagnie Boeing Aircraft.

Cet avion qui sera mis en service en mars, sur la ligne entre la côte ouest des Etats-Unis et les îles Hawaii, après l'entraînement des équipages de terre et de l'air, possède une cabine à deux étages. C'est le plus grand avion commercial opérant de bases à terre et il transportera 75 passagers.

Il est doté de 4 moteurs de 3,500 chevaux lui donnant une vitesse de 300 milles à l'heure et son coût est d'environ $1,500,000. D'ici le mois d'août, dès que les livraisons le permettront, les stratocruisers seront mis en service sur la ligne trans-atlantique des Pan-American Airways.

Dieu est l'éternelle jeunesse et il se plaît en ceux qui portent un instant, dans la caducité rapide de nos âges, cette ressemblance avec sa propre figure.

LACORDAIRE.

• • •

La fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.—J. de MAISTRE.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Pine Falls

A l'occasion de leurs noces d'or, le 24 janvier, M. et Mme Henri Malo recevaient à un repas de famille tous leurs enfants et petits-enfants. De jolis cadeaux leur furent présentés ainsi que plusieurs messages de félicitations.

Une petition demandant que St-Georges Ouest soit incorporé en village a été signée par la majorité des résidants de cette partie de Pine Falls.

Les commissaires de Léonard ont enfin réussi à vendre les obligations qui leur permettront de finir les travaux commencés à la nouvelle école, il y a quelques mois.

Mme Louise Menu est revenue d'un voyage de quelques semaines à St-Laurent.

Le "Riverside Community Club" a recommencé ses parties de cartes hebdomadaires et jusqu'à présent elles sont très bien réussies.

Baptêmes

Le 13 janvier fut baptisée Lilliane-Rose-Marie, née le 21 décembre, fille de Clément Cass et d'Aurore Gingras. Parrain, Eugène Cass; marraine, Lilliane Chèvrefils.

Née le 3 novembre, baptisée le 13 janvier, Gloria, Olivia, Natalie, Mary, fille d'Alex. Iwanick et d'Olive Nahirniak. Parrain, Roméo Nahirniak représenté par Mike Kush; marraine, Mme Thérèse Kuryk Nyaznik, représentée par Ann Nahirniak.

Née le 14 novembre, baptisé le 13 janvier, William Bruce, fils de Jim Romano et de Jean Hopiak. Parrain, Alex. Iwanick; marraine, Patricia Pasaluko.

Né le 8 janvier, baptisé le 16 janvier, Jean-Paul-Richard, fils de Léopold Fenez et de Léonie Lessard. Parrain, René Fenez; marraine, Fleurette Lessard.

Née le 14 janvier, baptisée le 20 janvier, Marie-Valérie-Irène, fille d'Omer Ste-Croix et de Virginie Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Ste-Croix.

Né le 12 janvier, baptisé le 23 janvier, Joseph-Roland-Armand, fils de Léo Gervais et de Délina Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme John Sawchyn.

Née le 19 janvier, baptisée le 30 janvier, Valérie-Rolande-Marie, fille d'Henri Berthelette et de Constance St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé St-Pierre.

Né le 28 janvier, baptisé le 3 février, Joseph-Omer-Maurice, fils de Camille Ste-Croix et d'Agnès Poirier. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Ste-Croix.

Né le 15 janvier baptisé le 3 février, John Eric, fils de John Hutchison et de Mary McMillan. Parrain, Roy McMillan; marraine, Irma Hutchison.

Née le 24 janvier, baptisée le 6 février, Lorraine-Thérèse-Marie, fille de Norman Trudel et de Jeannette Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Lavoie.

Bénédiction des agneaux



Deux agneaux, entourés de fleurs, dont la laine sert à faire des pallium, sont bénis et offerts, selon la coutume traditionnelle, par **Sa Sainteté Pie XII,** le jour de la fête de sainte Agnès. A la gauche du pape se tient **Mgr André Jullien,** doyen de la Rote, et à sa droite, **Mgr Enrico Dante,** préfet des cérémonies apostoliques. (NCWC)

Laurier

Depuis le mercredi 2 février, nous sommes gratifiés d'un service d'autobus. La Compagnie Motor Transit a généreusement répondu aux nombreuses requêtes qui lui furent adressées et deux autobus se rencontrent au village vers 2 h. p.m. L'arrêt est à l'hôtel Laurier où une salle d'attente est agréablement aménagée pour les voyageurs. Un autobus va vers le sud, Brandon, Winnipeg, l'autre vers le nord Dauphin et la frontière de la Saskatchewan.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont usé de leur influence pour nous procurer cet avantage.

Sport

Notre équipe de joueurs de hockey a rencontré, le 22 janvier, à Kelwood, l'équipe de ce village et gagna avec un pointage de 8 à 4. Points comptés comme suit: Pat Callaghan 6, Yves Callarec 1, Terry Callaghan 1.

Le 29 janvier, à Ste-Rose du Lac, notre équipe eut 5 points contre Ste-Rose 8. Pat Callaghan compta 2 points, Yves Callarec 1, Terry Callaghan 1, Gilbert Van Humbeck 1.

Samedi dernier, le 5 février à Laurier, notre équipe rencontra celle de McCreary et gagna avec un pointage de 10 à 4. Pat Callaghan compta 7, Yves Callarec 1, Terry Callaghan 1, Lionel Smith 1. Félicitations et succès à nos jeunes.

Mme Patrice Jeannotte est en voyage à Montréal. Elle a assisté au mariage de sa soeur, Mlle Andréa Assailly, qui unit sa destinée à celle de M. Lucien Paquin le 31 janvier, à St-Jérôme. M. le chanoine Emile Dubois, curé de St-Jérôme, leur donna la bénédiction nuptiale. Voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Elie

Le dimanche 6 février, notre club senior de gouret se rendit à St-François-Xavier pour une joute. Il remporta la victoire avec un pointage de 4 à 1. Félicitations à nos joueurs.

La semaine dernière, M. et Mme Constant Isabey, de Sioux Lookout, Ont., ainsi que leur fils, Gilles, étaient en visite chez M. le Curé.

Ste-Rose du Lac

Le dimanche 6 février avait lieu dans la chapelle du couvent une émouvante cérémonie: la réception solennelle de vingt et une jeunes filles dans la Congrégation des Enfants de Marie.

Un triduum préparatoire, pendant lequel notre dévoué pasteur, le R. P. E. Paquette, O.M.I., fit ressortir les devoirs et aussi les privilèges attachés au titre d'Enfants de Marie, avait préparé les aspirantes à cette fête.

Baptêmes

Siméon-Jacques-Joseph, né le 20 janvier, fils de M. et Mme Noël Delveaux. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Delveaux.

Ronald-Joseph, né le 25 janvier, fils de Jean Menec et d'Elizabeth Inglebeen. Parrain et marraine, Joseph et Mme Alphonse Inglebeen.

Nos malades

Nous sommes heureux d'apprendre que Mmes J. Lépine, D. Précourt, A. Strébly et L. Maitre sont de retour chez elle à la suite d'un séjour à l'hôpital.

Sports

Parties de gouret

Notre club junior est allé visiter McCreary le 22 janvier. Ils sont revenus victorieux avec le pointage 10 à 2.

Le club junior de Laurier est venu jouer contre notre club le 29 janvier. Ste-Rose remporta encore la victoire avec le pointage de 8 à 5.

Les points furent comptés comme suit: Léo Plamondon 4, Franklin Brown 2, Sylvio Plamondon 1, Kenneth Downey 1.

Notre club junior est allé jouer à Rorketon le dimanche 30 janvier. Malgré les accidents, Ste-Rose est revenu victorieux avec le pointage de 12 à 3.

Le club "Pee-Wee" de Rorketon a rencontré nos "Midgets" le dimanche 6 février. Nos Midgets furent défaits avec par un pointage de 6 à 5.

Encore une victoire pour notre club junior le samedi 5 février lorsqu'ils rencontrèrent le club junior de Kelwood. Le pointage était de 19 à 0. Merci à notre gardien, M. Sylvio Plamondon et aussi à l'entraîneur M. Jacob.

Saint-Eustache

Le mardi 1er février le club Junior Alouette se rendit à Oakville pour une partie de gouret. La victoire fut concédée à Oakville, par un pointage de 5-1.

Le dimanche 6 février le club Senior du Collège de St-Boniface vint opposer ses forces à celles de notre équipe; le pointage fut ex aequo 3-3.

Mme Emile Beaudry nous a quittés pour l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Lauréats de janvier

Grade X — Lionel Ménard, Suehiro Tatsumi.
Grade IX—Mitsuko Yamamoto, Denise Picard.
Grade VIII—Alice Leclerc, Evelyn Normandin, Léon Ménard et Gustave Beaudin, ex aequo, Moïse Ménard.
Grade VII—Setsuko Yamamoto, Irma Rivard.
Grade VI—Alvina Ross, Edna Belcourt, Patrick Halpin, Joseph Laramée.
Grade V—Cécile Hogue, Jeannette Halpin.
Grade IV—Estelle Beaudin, Lauréat Renaud.
Grade III—Orvil Richard, Olive Halpin.
Grade II—Philippe Beaudin, Odella Richard.
Grade I—Norma St-Germain, Olivine Picke.

La Salle

Tableau d'honneur

Voici le tableau d'honneur du mois de janvier à l'école St-Hyacinthe:

Grade X: Lucie Cormier.
Grade IX: Sonya Lapointe.
Grade VIII: Marcelle Lafond, Pauline Cormier.
Grade VII: Germaine Cormier.
Grade VI: Marcelle Cormier, Bernice Rochon.
Grade V: Maurice Cormier, René Lanoie.
Grade IV: Gilbert Comeau, F. Wall.
Grade III: Anne Roik, Claude Lafond.
Grade II: Juliette Schaubroeck, William Enns.
Grade I: Irmgard Enns, Henriette Cormier.

Réunion intime

Le dimanche 30 janvier, les Chevaliers de Colomb et leurs épouses se sont réunis chez M. Gaston Rochon pour offrir leurs souhaits de bonne chance à M. Jean Rivard, qui doit nous quitter pour aller demeurer à Rainy River. En même temps, nous souhaitons la bienvenue à M. Sweeney et à sa famille qui remplacent M. Rivard au magasin.

N.-D. de Lourdes

Funérailles

Le lundi 7 février eurent lieu les funérailles de M. Albert Brisson, époux de feu Léda Caillier, âgé de 90 ans. M. Brisson est un des pionniers de notre région.

Né à St-Jacques, P.Q., M. Brisson vint s'établir à Somerset en 1891. En 1892, il prit un "Homestead" à Cardinal; en 1934 il vint demeurer à Notre-Dame de Lourdes. Il se retira chez sa fille, Mme Charles Labossière, en 1945, où il mourut.

M. Brisson laisse dans le deuil 6 filles et 3 fils: Mme Charles Labossière (Hélène), de Somerset, Mme Arthur Lamoureux (Aglaée), de St-Front, Sask., Mme Jérémie Dufault (Marie-Josèphe), de St-Front, Sask., Mme Albert Johnson (Marie-Anne), de Vancouver, C.-B., Mme Théophile Toutant (Philomène), de Vancouver, C.-B., Sr Marie de St-Rodulfle, Franciscaine (Dina), de Rio de Janeiro, Brésil; Marcel, de St-Lupicin, Lionel, de Notre-Dame de Lourdes, et Conrad, de St-Front, Sask.

Le service fut chanté par M. l'abbé S. Gauvin, curé, assisté de MM. les abbés Lavoie, de Somerset, et Picod, de St-Lupicin.

Les porteurs étaient: MM. Marcel Labossière, de Somerset, Henri Caillier, de St-Lupicin, Joseph Robitaille, jr, Ulric Robitaille, Joseph Deleurme, Jean-Baptiste Comte, de Notre-Dame de Lourdes.

Le district de N.-D. de Lourdes possède actuellement deux autos-neige (Bombardier) de 12 passagers chacun, qui déservent la population de la paroisse et des places environnantes. M. Pierre Delaquis, étant l'un des premiers de la montagne Pembina à obtenir un de ces autos-neige, a donné, jour et nuit, un bon service en insistant spécialement sur les cas urgents.

M. Louis Chapellaz vient de recevoir tout récemment son auto-neige, son service sera également jour et nuit. Les hauts bancs de neige de cet hiver n'entravent aucunement ces machines là.

Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce a tenu son assemblée annuelle le 27 janvier dernier, sous la présidence de M. Alphonse Girouard. Cette organisation fut fondée le 22 janvier 1920, dans le but de promouvor et de veiller aux intérêts de la localité, etc. Une cotisation de $1.00 sera requise annuellement de tout membre qui veut en faire partie. Le compte rendu des activités, des résultats obtenus, sera donné à l'assemblée annuelle; les anciens membres, comités, etc., ont valu beaucoup pour le village et ont fait une multitude de choses, qui, sans eux aujourd'hui, n'existeraient pas.

Nous tenons ici à féliciter et à remercier grandement, ces braves anciens membres. Les officiers élus pour 1949 sont Marcel Boulic, président, Meinrad Roch, vice-président, Marcel Roch, secrétaire-trésorier, Joseph Bazin, J.-B. Deroche et Henri Daudet, membres de l'exécutif. M. l'abbé S. Gauvin est nommé membre honoraire. La Chambre de Commerce compte actuellement 35 membres. Nous invitons non seulement les gens du village, mais aussi nos cultivateurs à joindre les rangs de notre Chambre de Commerce qui veut travailler dans l'intérêt de notre village, notre paroisse...

Bureau du Village

L'assemblée annuelle du Bureau du Village eut lieu le 1er février sous la présidence de M. Edouard Ragot; l'assistance fut une des meilleures de plusieurs années. Plus de cinquante personnes étaient présentes. Les discussions furent des plus animées, excitantes, etc., des suggestions furent faites pour l'amélioration de la rue principale, trottoirs et lumières à plusieurs endroits.

Les membres du bureau pour 1949 sont: Marcel Roch, président, Joseph Bazin, secrétaire-trésorier, Pierre Delaquis et Julien Teffaine qui fut élu à l'assemblée en remplacement de M. Casimir Préjet qui vient de finir son terme de trois ans. Nous tenons à remercier M. Préjet pour le dévouement dont il a fait preuve et pour le travail qu'il a fait pendant son terme.

Avis au personnel enseignant.

Au prochain congrès des Instituteurs de Langue française qui aura lieu durant la semaine de Pâques, l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba décernera de nouveau les diplômes de l'Ordre du Mérite scolaire manitobain.

Les boutons-insignes sont décernés comme suit:

15 années d'enseignement donnent droit à un bouton-insigne de bronze;

25 années d'enseignement donnent droit à un bouton-insigne d'argent;

30 années d'enseignement donneront droit à un bouton-insigne d'or.

Nous prions les instituteurs et les institutrices qui ont droit à ces diplômes et boutons-insignes de faire parvenir au Secrétariat de l'Association d'Education, 200, avenue Provencher, St-Boniface, leurs noms, le nom des écoles où ils ont enseigné et le nombre d'années dans chaque école.

Les membres qui l'an dernier ont été reçus de l'Ordre du Mérite Scolaire manitobain et qui appartiennent maintenant à une nouvelle catégorie pourront **échanger** leur bouton-insigne s'ils en ont fait la demande au Secrétariat avant le 1er mars.

La secrétaire-générale.

Lorette

Baptêmes

Le 12 décembre, à l'hôpital de St-Boniface: Joseph-Jean-Noël, né le 7 décembre, fils de Gérard St-Pierre et d'Alexandrine Labbé. Parrain et marraine, Joseph et Marie St-Pierre.

Le 21 décembre, à l'hôpital de St-Boniface: Alain-Joseph-Gérald, né le 14 décembre, fils d'Alcide Desmarais et de Robertine Champagne. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Lafond.

Le 15 janvier, à l'hôpital de St-Boniface: Rose-Anna, née le 9 janvier, fille de Joseph Hudrich et d'Olga Knizat. aPrrain et marraine, M. et Mme Emile Knizat.

Le 30 janvier, à l'hôpital de St-Boniface: Marie-Jacqueline-Yvonne, née le 28 janvier, fille de Gaston Bohémier et de Joséphine Grégoire. Parrain et marraine, M. et Mme Etienne Bohémier.

Le 5 février, à Lorette: Marie-Irma-Ida, née le 25 janvier, fille de Jean Jeanson et de Denise Lapointe. Parrain, Adrien Manaigre; marraine, Ida Manaigre.

Le 6 février, à Lorette: Marie-Marcelle-Claudette, née le 28 janvier, fille d'Aurèle Ross et de Thérèse Cournoyer, née le 28 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Gauthier.

Ça et là

Le dimanche 23 janvier eut lieu la bénédiction des enfants. Malgré la température peu favorable, l'assistance fut nombreuse.

Le dimanche 30 janvier dernier, à l'issue de la grand'messe, eut lieu l'élection d'un syndic. M. Henri Bissonnette fut choisi pour remplacer M. John Miazga, sortant de charge.

Le lundi 31 janvier fut tenue l'assemblée annuelle de la Caisse populaire.

Nous regrettons d'apprendre que Mme Sauveur Ferland est en ce moment patiente à l'hôpital de St-Boniface. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le jeudi 3 février marquait l'ouverture des Quarante Heures au couvent des Rév. Soeurs de St-Joseph. Bon nombre de paroissiens visitèrent ce lieu de prière. Le R. P. L. Mailhot, S.J., du collège de St-Boniface, donna le sermon à l'heure d'adoration jeudi soir et aida M. le Curé pour les confessions. La clôture eut lieu le samedi matin 5 février.

Le premier vendredi du mois, la messe fut chantée à l'église par le R. P. L. Mailhot, S.J. Les garçons et les filles de l'école centre de Lorette firent, pour une première fois, les frais du chant. Nous espérons les entendre encore fréquemment.

Décès

Le lundi 31 janvier s'éteignait à sa demeure M. François Grégoire, âgé de 93 ans et 11 mois.

Le service fut chanté le jeudi 3 février, à 10 h., par M. l'abbé Charles Désorcy, de l'archevêché de St-Boniface, petit-neveu du défunt.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient: MM. Jean-Baptiste, Albert et Léopold Grégoire, Ubald et Marcien Désorcy et Adrien Manaigre. M. Osman Désorcy conduisait le deuil.

On remarquait au choeur: Mgr J.-C. St-Amant, P.D., MM. les abbés E.-A. Chamberland, de St-Boniface, L. Senez, curé de la paroisse, A. Couture, curé de l'Ile-de-Chênes, et parmi la foule: les Rév. Soeurs Marie St-Joseph, Missionnaire Oblate, supérieure du couvent de l'Ile-de-Chênes, St-Ubald, M.O., du couvent de St-Charles, petite-nièce du défunt, St-Alphonse, des Soeurs St-Joseph de St-Hyacinthe, petite-fille du défunt, de Sturgeon Landing, Sask., et autres.

M. Sauveur Ferland avait charge des funérailles.

M. François Grégoire est né à St-Cuthbert, P.Q. En 1885, il vint au Manitoba avec un groupe de sa place natale et s'établit à Lorette. C'est alors qu'il formait le district de St-Cuthbert. Il y demeura jusqu'à sa mort.

Son épouse, née Flore Beaugrand dit Champagne, le précéda dans la tombe en 1942.

Il laisse dans le deuil 2 fils, Joseph et Alphonse, de Lorette; 1 fille, la Rév. Soeur Marie St-Joseph (Joséphine), de l'Ile-de-Chênes, 24 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.

M. Grégoire était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et du Tiers-Ordre et faisait partie de la confrérie du Chemin de la Croix.

Remerciements

Les membres de la famille Grégoire désirent offrir leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par visites à la demeure, honoraires de messes, soit par assistance aux funérailles à l'occasion de la mort de leur vénéré père.

Ecole Lorette Centre

Tableau d'honneur pour janvier:

Grade XII: Florence Westfall, Jean Genovy, Jean Connelly, Fabiola Sansoucy.
Grade XI: Antoine Veldkamp, André Harpin.
Grade X: Thérèse Dugas, Aline Hogue, Pearl Keam, Louise St-Mars, Simone Manaigre, Hélène St-Pierre.
Grade VIII: Thérèse Veldkamp, Liliane Beaucage.
Grade VII: Yvonne L'Abbé, Colette Dansereau.
Grade V: Jeannette Gauthier, Marie Brunelle.
Grade IV: Fabien Desmarais, Denise Dansereau, Estelle St-Pierre, Estelle Ross.
Grade III: Laurent Desmarais, Anita Landry, Irene McMurray.
Grade II: Hitomi Tanaka, Georgette Desmarais, Lorraine Gauthier, Roland Ross, Raymonde Nolin.
Grade I: Victor Desmarais, Arthur Marcoux, Shirly McDougall.
Grade B: Cécile Ferland, Marguerite-Rose Dupont, Diane Mondor.

A l'honneur

Le **Dr Charles C. Price,** chef du département de chimie de l'Université Notre-Dame, a été nommé par la Chambre de Commerce junior de l'Indiana comme "le jeune homme qui s'est le plus distingué en 1948". On lui a décerné cet honneur pour ses recherches scientifiques remarquables dans les laboratoires de chimie à Notre-Dame. Elles ont aidé à trouver la solution du problème du facteur "Rh" dans le sang humain. (NCWC)

Saint-Claude

Tableau d'honneur

Voici le tableau d'honneur à l'école du village, pour le mois de janvier:

Grade XI: Lucille Arbez.
Grade X: Anne-Marie de Moissac.
Grade IX: Lucille Marchand.
Grade VIII: Dorothée Lacroix.
Grade VII: Blandine de Moissac.
Grade VI: Maurice Marchand.
Grade V (a): Marguerite Lacroix.
Grade V (b): Annette Jacques.
Grade IV: André Martin.
Grade III (a): Céline Gendre.
Grade III (b): Annette Trémorin.
Grade II: Solange Rosset.
Grade I: Roland Philippe.

Nos malades

MM. Antoine Chappelaz, François Chappelez, Mme Albert Peroud, ainsi que le garçon de M. Damase Dequier, sont de retour de l'hôpital.

Retraite fermée

Il y aura une retraite fermée pour les dames de St-Claude, à la Maison de Retraites, à St-Boniface, du 21 au 24 février. Toutes les dames qui désirent faire part du groupe sont priées de donner leurs noms à Mme Auguste Rey, qui pourra aussi leur fournir tous les renseignements nécessaires.

Sports

Pour nous représenter au 61ème bonspiel tenu à Winnipeg à partir du 7 février, nous avons envoyé notre équipe la plus forte. L'équipe se compose de MM. Félix Magne, Auguste Bonnefoy, Marcel Vandel et Gérard Burgoyne, sous la bonne direction du capitaine Roddy Parker. Nous avons organisé un comité de réception avec fanfare et banquet, non pas pour leur retour de Winnipeg, mais pour leur retour de Hamilton, lorsqu'ils auront remporté le championnat du Dominion.

Notre village

Parmi les villages qui ont fait un progrès remarquable depuis les 10 dernières années, St-Claude occupe une place avantageuse. Le village s'agrandit et s'étend graduellement: il couvre maintenant une distance d'un mille du nord au sud, et d'un demi-mille de l'est à l'ouest. Nous possédons une magnifique église, une école où l'on enseigne jusqu'au grade XI. L'enseignement est donné par les Filles de la Croix de St-André.

Actuellement, nous avons l'honneur de posséder 2 hôtels, dont un avec parloir à bière, 5 magasins généraux et un de quincaillerie, 4 garages, 2 services de camionnage avec permis de transport public, 1 atelier de machiniste, une crémerie, une station pour classer les oeufs, un restaurant, une boutique d'appareils électriques, une cour à bois, un bureau de poste, un central téléphonique, une salle d'exposition de machineries John Deere, un "Nursing Home", 3 maisons de réfrigération rapide dont une avec boucherie, 2 forgerons, 2 salons de beauté, un barbier, un taxi, un cordonnier, 2 électriciens, 2 élévateurs à grain, et pendant les mois d'été, nous nous réjouissons du service d'un "Hot Dog Stand".

Pour compléter notre village, nous aurions besoin d'une boulangerie, d'une bijouterie avec horloger, d'une pharmacie, d'un docteur résidant ainsi que d'un dentiste. S'il y avait des personnes pouvant remplir ces fonctions et qui aimeraient venir s'établir dans un centre catholique et français, elles seraient assurées d'un gagne-pain.

Pour plus de renseignements à ce sujet, adressez toute demande au "Town Board" de St-Claude.

Appel aux laïcs

Les Chevaliers de Colomb ont décidé d'organiser un comité dont le rôle sera de voir à la diffusion de brochures exposant les principaux points de la doctrine catholique. Ils désirent ainsi faire connaître l'Eglise catholique et aider la population à refuter les erreurs que l'on tente de semer chez elle.

L'Exécutif du Conseil Provencher a approuvé cette initiative à l'unanimité. D'autres conseils du Manitoba se joindront aux membres de Provencher prochainement.

Une telle initiative entreprise spontanément, nécessitera des déboursés considérables. Le Conseil a décidé de consacrer une partie de ses fonds à cette oeuvre.

Voici, par exemple, quelques-unes des brochures qui seront distribuées aux catholiques:

"Bible Quizzes"; "Eucharist Quizzes"; "Purgatory Quizzes"; "Marriage Quizzes"; "True Church Quizzes"; "Indulgence Quizzes"; "Confession Quizzes"; etc.

Des brochures semblables en français seront prêtes pour distribution sous peu.

Tous les membres de l'Ordre, tous les catholiques qui voudraient nous aider dans un travail aussi noble sont priés d'envoyer leur contribution à l'adresse indiquée plus bas. On voudra bien se servir du coupon ci-dessous:

Veuillez trouver ci-inclus la somme de:

Nom ....

Adresse ....

A.-H. Côté,
Grand Chevalier,
381, rue Arlington,
Winnipeg, Man.

Haywood

Vendredi les joueurs de hockey de Fannystelle vinrent ici pour une joute. Ils remportèrent la victoire par 7 à 5.

Dimanche les jeunes de Rathwell sont venus jouer ici. Ils ont subi une défaite: 8 à 5.

St-Georges

Baptêmes

Joseph-Raymond-Alain, fils de M. et Mme Alain Péreux. Parrain, M. Casimir Préjet; marraine, Mme Mathurin Péreux.

Joseph-Georges-Claude, fils de M. et Mme Raoul Boisjoli. Parrain, M. Georges Boisjoli; marraine, Mme Alice Boisjoli.

Rose-Marie-Corinne, fille de M. et Mme Carolus Vincent. Parrain, M. Eugène Vincent; marraine, Mme Claire Vincent.

Joseph-Laurent-Donald, fils de M. et Mme Sévère Vincent. Parrain, M. Philorum Vincent; marraine, Mme Philorum Vincent.

Décès

Le samedi 1er janvier, après avoir reçu les derniers sacrements, s'éteignait paisiblement à sa demeure, Mme Elisabeth Martel, âgée de 83 ans.

Syndic

A l'issue de la messe le 30 janvier, eut lieu l'élection d'un syndic pour une période de 3 ans. M. Georges Dupont fut choisi en remplacement de M. Alphonse Vincent sortant de charge. Les deux autres syndics sont MM. Félix Vincent et Arthur St-Pierre.

Ça et là

Merci à M. Eméric Bouvier de son obligeance à ouvrir les chemins du village le samedi 5 février, ce qui a permis aux automobilistes de se rendre jusqu'à l'église pour la messe le lendemain.

Rapport de la Caisse Populaire
31 décembre 1948

Actif	$25,611.40
Prêts Consentis	17,700.00
Prêts en cours	12,503.99
Capital Social	4,783.79
Intérêt sur épargne	1½%
Boni sur capital Social	3%
Ristourne	7%
Sociétaires	118
Nombre de déposants	87
Nombre d'emprunteurs	17
Nombre de familles	37

Comité de Crédit: MM. Mathurin Péreux, président, Georges Dupont, Domina-P. Vincent.

Comité Surveillance: MM. L'Abbé, D. McDougall, président, Ephrem Vincent, Raoul Boisjoli.

Gérante: Mlle G. Corriveau.

Directeurs: MM. Louis Laporte, président, Robert Papineau, Victor Vincent, Marcel Dupont, André Dupont.

St-Pierre-Jolys

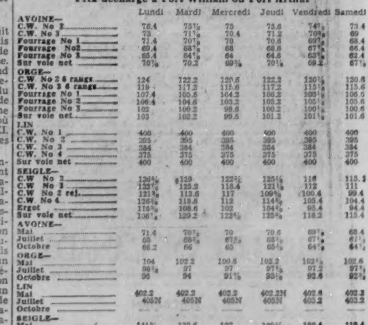
Remerciements

Mme Joseph Tessier et ses enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Les marchés

Le 8 février

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
Bons	$18.50—$19.50
Moyens	17.00— 18.00
Ordinaires	15.00— 16.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
Bons	18.50— 19.50
Moyens	17.00— 18.00
Ordinaires	15.50— 16.50
Génisses	
De choix	$18.00—$19.50
Bonnes	17.50— 18.50
Moyennes	16.50— 17.00
Veaux engraissés	
Bons	$20.00—$21.00
Moyens	17.00— 19.00
Vaches	
Bonnes	$15.00—$15.50
Moyennes	13.50— 14.50
Taureaux	
Bons	$17.00—$19.00
Ordinaires	15.00— 16.50
Bouvillons de boucherie	
Bons	$16.50—$17.50
Moyens	15.00— 16.50
Ordinaires	13.00— 14.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	$14.00—$16.00
Ordinaires	13.00— 13.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$13.00—$14.00
Ordinaires	11.00— 12.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$26.00—$30.00
Ordinaires et moyens	15.00— 25.00
Agneaux	
Bons	$21.50—$21.50
Ordinaires	12.00— 16.00
Moutons	
Bons pesants	$ 7.00—$ 8.00
Ordinaires	4.00— 6.00
Porcs—	
Grade "A"	$27.50—$27.50
Grade "B-1"	27.10— 27.10
Grade "B-25"	26.85— 26.85
Grade "B-3"	25.85
Grade "C"	25.35
Pesants	— 23.85
Très pesants	20.50— 22.50
Truies No 1	21.50— 22.50
Truies No 2	20.50— 21.50
Beurre	
De crémerie, la liv	.65¼
Oeufs	
A. gros, la douz.	.37
A. moyens, la douz.	.35
Grade B	.31
Grade C	.25



COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 93 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	76.4	75⅞	75	75.6	74⅞	73.4
C.W. No 3	73	71⅞	70.4	71.2	70⅜	69
Fourrage No 1	71.4	70⅞	70	70.6	69⅞	68.4
Fourrage No 2	69.4	68⅞	68	68.6	67⅞	66.4
Fourrage No 3	65.4	64⅞	64	64.6	63⅞	62.4
Sur voie net	70⅛	70.2	69⅝	70⅛	69.2	67⅞
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	124	122.2	120.6	122.2	120⅛	120.6
C.W. No 3 6 rangs	119	117.2	115.6	117.2	115⅛	115.6
Fourrage No 1	107.4	105.6	104.2	106.2	105⅛	106.6
Fourrage No 2	106.4	104.6	103.2	105.2	105⅛	105.6
Fourrage No 3	102	100.2	98.6	100.2	100⅛	100.6
Sur voie net	103	102.2	99.6	101.2	101⅛	101.6
LIN						
C.W. No 1	400	400	400	400	400	400
C.W. No 2	395	395	395	395	395	395
C.W. No 3	384	384	384	384	384	384
C.W. No 4	375	375	275	375	375	375
Sur voie net	400	400	400	400	400	400
SEIGLE—						
C.W No 2	130⅝	129	122⅝	125⅛	116	115.3
C.W No 3	132⅞	125.2	118.4	121⅛	112	111
C.W No 2 rej.	121⅜	113.6	117	109⅝	100.4	99.4
C.W No 4	126⅜	118.6	112	114⅝	105.4	104.4
Ergot	116⅜	108.6	102	104⅝	95.4	94.4
Sur voie net	136⅞	129.2	122⅝	125⅜	116.2	115.4
AVOINE—						
Mai	71.4	70⅞	70	70.6	69⅞	68.4
Juillet	69	68⅜	67⅝	68⅛	67⅛	67⅛
Octobre	66.2	66	65	65⅜	64⅞	64⅞
ORGE—						
Mai	104	102.2	100.6	102.2	102⅛	102.6
Juillet	98⅜	97	97	97⅜	97.2	97⅞
Octobre	96	94	91⅞	93⅛	92.6	92⅞
LIN						
Mai	402.2	402.2	402.2	402.2N	402.6	402.2
Juillet	405N	405N	405N	405N	403.2	403.2
Octobre	—	—	—	—	—	—
SEIGLE—						
Mai	141⅝	133.6	127	129⅝	120.4	119.4
Juillet	139.2	132	125⅜	128⅜	119.4	118.6
Octobre	136⅛	131⅝	124⅜	127.4	118	118⅝

A Travers les Centres Français de la Colombie-Britannique

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Vancouver

Invitation

Je m'adresse à vous, Mesdames, et à vos amies. Sans doute, vous êtes fort occupées, vous avez une lourde besogne qui réclame votre dévouement quotidien; voici une occasion toute naturelle de vous détendre un peu, de prendre l'air et de passer quelques bons moments en agréable compagnie. Les Dames Auxiliaires de la paroisse du St-Sacrement vous invitent aimablement à un thé gratuit, le mercredi après-midi 16 février, de 2 h. 30 à 5 h. 30, en notre salle paroissiale, 3050, rue Heather. Nous savons votre grand désir de travailler au succès de notre nouvelle paroisse de langue française. Nous connaissant mieux, nous pourrons plus facilement collaborer ensemble pour aider notre église, ses oeuvres naissantes et nous rendre service les unes aux autres, dans la réalisation prochaine de nos plus chers désirs.

Une corvée

Rien n'est si digne d'admiration que l'accord parfait d'un groupe d'hommes travaillant avec coeur à l'exécution d'une tâche commune. Nos ancêtres canadiens bâtirent leurs paroisses au moyen de "corvées".

Notre salle paroissiale n'ayant pas encore de théâtre, dix ouvriers se présentèrent le samedi matin 5 février. Sous la direction de l'entrepreneur, M. B. Desrochers, ils abattirent de la belle besogne. Les lourds marteaux marquèrent la noble cadence du travail pendant quatorze heures d'affilée.

Notre cordial merci s'adresse à MM. Desrochers, Jos. Gagnon, Armand Adam, Alphonse Poitras, Georges Quenneville, P. Paris, Tuyttens, Jaireau, P. Jaurretche, Lamothe, Albert Lefebvre, Oscar Loiselle. Nous exprimons aussi notre gratitude aux cordons bleus bénévoles qui leur ont préparé de succulents repas. Mmes Maurice Ecarnot, Aimé Masson, Sylva Joncas, Georges Lambert, Albert Lefebvre, Daniel Baril, et à MM. Aimé Masson, D. Baril qui les ont généreusement servis.

En Corée



Le T. R. Mgr Patrick Brennan, des Pères Colombiens et autrefois de l'archidiocèse de Chicago, a récemment été nommé en charge de la préfecture apostolique de Kwoshu, dans le sud de la Corée. L'évêque-élu entra dans la société des Pères Colombiens en 1936. (NCWC)

Port Alberni

Va-et-vient

M. A. LaViolette, de Debden, Sask., sa fille, Dorine, ainsi que M. et Mme P.-H. Paquette se sont rendus récemment à Salt Spring Island visiter M. Henri LaViolette.

Mlle Rose-Marie Labrecque, garde-malade à Seattle, est venue en vacances chez sa mère, Mme Rose Labrecque.

Mme Frénette et sa petite-fille, Laurette Dufour, d'Ormeaux, Sask., ont passé quelques jours parmi nous puis retournèrent à Victoria où elles passeront l'hiver.

• • •

Mme Paul-Henri Paquette est en bonne voie de guérison après avoir subi une opération ici à l'hôpital général. Nous lui souhaitons tous un complet rétablissement.

Naissances

A M. et Mme Narcisse Sévigny, une fille, née le 28 janvier.

A M. et Mme Alfred Brunet une fille, née le 1er février.

Ouverture de la Session au Manitoba

(Suite de la huitième page)

produits essentiels indiquent que l'inflation continue à être un problème pressant, qui pèse plus particulièrement sur une certaine partie de notre peuple.

L'agriculture

"L'industrie de base au Manitoba, l'agriculture, a atteint une production très satisfaisante pour l'année 1948.

"Il est, d'autre part, particulièrement regrettable qu'une certaine réduction du cheptel se soit fait sentir au moment même où les besoins mondiaux en viande étaient plus urgents. Entre autres mesures, pour favoriser l'accroissement du cheptel, nous avons soumis un plan devant la Chambre pour encourager les vétérinaires diplômés à établir leur pratique dans les centres ruraux du Manitoba.

"Mon gouvernement regrette également d'annoncer que, d'après les rapports des entomologistes, une grande invasion de sauterelles est à craindre. La Chambre va prévoir des fonds pour combattre efficacement ce fléau éventuel.

Industries

"Mes ministres m'apprennent que des développements de nature très encourageante ont lieu en ce qui concerne les grandes industries qui vont croissant, et dans le domaine des forêts, des mines, et dans celui de la pêche de la province."

L'énergie électrique

Le très hon. R. F. McWilliams parla ensuite du problème de l'énergie électrique, disant que des pourparlers avaient eu lieu entre les représentants du gouvernement et ceux de la ville de Winnipeg pour arriver à une entente à ce sujet. Le gouvernement aurait même envisagé l'étude des plans d'une source additionnelle d'énergie hydro-électrique, à Pine Falls, sur la rivière Winnipeg.

Progrès réalisés

Le lieutenant gouverneur continua d'énumérer une longue série de progrès réalisés et à réaliser pour l'année 1949, dans le domaine de la circulation des routes, de l'électrification des fermes, de l'extension des services urbains et ruraux du téléphone, des diverses allocations, des constructions d'hôpitaux, des fonds pour le soulagement du cancer et pour l'érection de maisons d'aliénés. Il annonça aussi que ses ministres lui avaient assuré que les promotions d'instituteurs qualifiés marquaient, en nombre, des améliorations positives, et qu'ils continuaient tous leurs efforts pour encourager les jeunes gens à embrasser la carrière de l'enseignement.

Enregistrement

Et pour la première fois dans l'histoire, une jeune et charmante opératrice, assise devant son tableau de contrôle, enregistrait sur bande les discours de la session. Et s'il faut en juger d'après l'importance que lui donne le reporter du **Free Press**, les sourires de Mlle Aileen Innes, poussant ses boutons commutateurs, semblèrent captiver davantage l'auditoire que la teneur du discours du Trône.

Cette machine à enregistrer est une innovation sans précédent dans l'histoire parlementaire. Elle peut enregistrer sur bande pendant neuf heures consécutives, et la bande peut être enfermée dans une petite boîte de 9 pouces par 2. Ceci veut dire que les sessions de deux après-midi de la Chambre du Manitoba peuvent être enregistrées sur une seule bande, permettant aux sténographes et aux reporters de faire rejouer l'enregistrement.

Le très hon. R. F. McWilliams congédia la Chambre, souhaitant que pendant les délibérations de la session, les ministres se laissent inspirer par la divine Providence.

C. BAZIN.

Les fermiers de l'Ouest recevront une indemnité

REGINA — Les fermiers des Prairies recevront environ $12,792,951 en "épiceries et vêtements" à titre de compensation pour les sécheresses, les inondations et les sauterelles qui ont ruiné leurs moissons au cours de 1948.

Les 260,000 fermiers des Prairies ne bénéficieront pas tous de cet argent. Environ 53,000 seulement, soit ceux des secteurs les plus éprouvés, où la récolte a été inférieure à 8 boisseaux l'acre, seront indemnisés.

Le fonds de cette "assurance" avait été institué en 1939 par la Loi fédérale d'aide aux fermiers des Prairies, loi prévoyant une contribution des fermiers et du gouvernement d'Ottawa.

En annonçant le paiement de cette somme, le vendredi 4 février, M. R. F. McGregor, directeur du plan d'aide aux Prairies, a déclaré que les sécheresses au cours de la décennie de 1940 à 1950 avaient été aussi dévastatrices que celles de la période de 1930 à 1940.

La Saskatchewan a été la plus éprouvée des trois provinces des Prairies.

SANTIAGO — On a interdit au parti communiste hors la loi de se livrer à de la propagande électorale en prévision de l'élection du Congrès devant avoir lieu le mois prochain.

Le ministère de l'Intérieur a averti tous les gouverneurs des provinces et les maires de ne pas tolérer en public de rassemblements, de manifestations ou de discours des communistes.

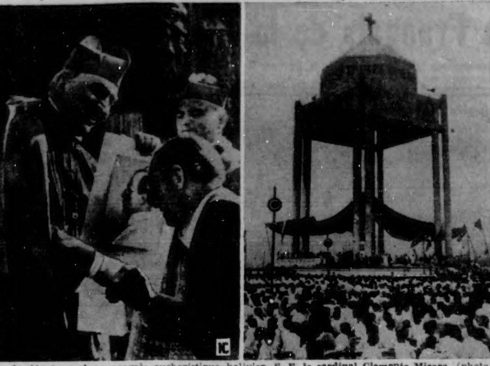
Nouvelles maisons construites sur un vast plan



M. et Mme L. Feuillatre et leur famille se disposent à entrer dans leur nouvelle maison située à 569, rue Guilbault, St-Boniface, alors qu'ils en reçoivent la clef de **S. H. le maire G. MacLean** (à gauche). A droite se trouve **H. Hignett**, inspecteur régional du "Central Mortgage and Housing Corporation". Cette maison est l'une des six qui sont complétées sur la rue Guilbault, et qui font partie du plan de 200 logis, inauguré par la Corporation.

Avant son entrée dans sa nouvelle demeure, la famille Feuillatre occupait 3 chambres seulement dans une maison qui devait être vendue. (Tribune)

20,000 enfants reçoivent la Sainte Communion pour la première fois



Le légat papal au congrès eucharistique bolivien, **S. E. le cardinal Clemente Micara**, (photo de gauche), fut reçu dans la ville de Cali, Colombie, par le maire **Gustavo Lloreda** qui lui présenta les clefs de la ville et reçut, en échange, de la part du légat, une photographie autographiée de Sa Sainteté le pape Pie XII. Quelque 20,000 enfants s'approchèrent pour la première fois de la table sainte érigée au pied du gigantesque maître-autel construit en plein air et où se déroulèrent les imposantes cérémonies du congrès. (N.C.W.C.)



Le Règne Social du Sacré-Coeur

Chronique de l'Intronisation

Nous reproduisons ci-dessous la lettre du R. P. Matéo dans laquelle il remercie ceux qui lui ont offert un Bouquet Spirituel à l'occasion de son Jubilé sacerdotal. Elle est dédiée tout spécialement aux Adorateurs Nocturnes:

Noblesse oblige!

Or la gratitude est la plus pure des noblesses chrétiennes. Je m'explique: à l'occasion de mon Jubilé d'or sacerdotal, la phalange la plus aimée de mon coeur, je veux dire les Adorateurs Nocturnes, ont tenu à célébrer le plus grand anniversaire de ma vie avec une veillée d'amour et de réparation. Ils l'ont fait pour m'aider à bénir, à remercier et aussi à réparer pour cinquante ans de sacerdoce.

Leur geste est exquis de noblesse et de beauté. Et je suis sûr qu'ils m'ont grandement aidé à payer ma très grosse dette d'action de grâces et d'expiation.

J'ai tâché de servir l'élite des âmes, les rapprochant du Coeur de Jésus pour l'Oeuvre de l'Adoration Nocturne au foyer... Et voici que ces âmes vraiment d'élite sont d'elles-mêmes accourues à mon secours à une date la plus solennelle de ma vie pour m'aider, me réconforter, me soutenir au déclin de ma vie et déjà malade...

Merci pour ce geste que le Coeur de Jésus a béni, comblant et ses Adorateurs si généreux et aussi moi, à leur demande. Merci!

Mais, pour être apôtre, je profite de l'occasion pour scuffler sur la flamme qui brûle dans le coeur de nos chers Adorateurs. Vous avez été si nobles envers moi, soyez-le infiniment plus envers le Roi d'Amour si peu aimé encore, si peu Roi effectif dans tant de familles mondaines et autres.

Promettez solennellement d'être très fidèles à vos Adorations, faites-les avec sacrifice de fatigue et de santé, ayez le courage de monter vaillamment la garde aux heures de trahison et de péché, aux heures des ténèbres.

Consolez avec un grand amour Celui qui demanda Lui-même cette heure d'amour réparateur, pour sa gloire certes, mais aussi pour le salut des âmes que vous aimez, mais qui n'aiment pas toujours le Roi Jésus.

Et enfin gagnez autour de vous toujours parmi une élite de vos amis, parmi les véritables et fervents chrétiens, d'autres fervents Adorateurs.

E n r i c h i s s e z le diadème du Christ-Roi avec la pierrerie précieuse des coeurs eucharistiques qui aiment p a s s i o n n é m ent le Saint-Sacrifice de la Messe et qui veulent partager la solitude et l'agonie de ce Coeur qui a tant aimé les hommes et qui en est si peu aimé.

Chers Adorateurs, acceptez le grand merci du Coeur de Jésus et aussi le mien.

Père Matéo CRAWLEY-BOEVEY

Pour tout renseignement au sujet de l'Adoration Nocturne au foyer ou pour demande d'affiliation adressez-vous au

Secrétariat de l'Intronisation
du Sacré-Coeur,
680, rue Langevin,
St-Boniface, Man.

St-Emile

Cinéma français

Désormais nous aurons une séance de cinéma français une fois par mois. Dimanche dernier nous avions notre première soirée et une centaine de personnes étaient présentes pour voir les films de l'Office National du Film, montrés par M. Claude Legros. Nous aurons aussi des causeries et conférences pour illustrer les films ou encore sur d'autres sujets.

Chant par le peuple

Depuis le début de la nouvelle année nous avons inauguré le chant par le peuple. M. Jean Fontaine, président de la chorale, dirige les assistants tandis que le choeur à la tribune de l'orgue chante les solos. Les paroissiens aiment beaucoup ce nouvel arrangement qui les fait participer à la messe. Des livres de chant sont distribués avant la messe.

Classes de français

Tous les samedis, de neuf heures à midi, nous avons une classe de français dirigée par Mme Brière. Une quinzaine d'enfants suivent ces classes. Plus de vingt autres enfants fréquentent les écoles françaises environnantes: Académies de St-Boniface; écoles de Ste-Marie et de St-Eugène, entre autres. Nous avons donc une quarantaine de nos enfants qui ont du français, en plus de ce qui se donne à notre école dans les grades plus avancés.

Partie de cartes

La dernière partie de cartes — celle du 30 janvier — était organisée par les familles André Blais, Moïse Brabant, Raoul Noiseux, Richard Wenden, Henri Lagimodière, Alexandre Labossière, Pierre Bérard, Adrien et Joseph Perrault. Cette partie a donné $155.55. Nos remerciements et félicitations les plus sincères.

Décès

Catherine Rowand est décédée la semaine dernière après une longue maladie. Elle compte dans la paroisse plusieurs parents et un grand nombre d'amis. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à l'église St-Eugène. Nos sincères sympathies.

Nouveau Syndic

Les paroissiens ont choisi Azarie Bruce comme nouveau syndic pour une période de trois ans. M. Adélard Lavallée est le syndic sortant de charge.

Otterburne

Dans le rapport du congrès des commissaires d'écoles de langue française, publié dans l'édition du 21 janvier dernier, le nom de M. Hormisdas Turenne, de l'arrondissement scolaire d'Otterburne Centre, a involontairement été omis de la liste des présences. Nous regrettons cette omission que nous nous empressons de réparer.

Partie de cartes

Le dimanche 30 janvier avait lieu notre première partie de cartes de l'année, la quatrième de la série. Comme les précédentes, elle fut un succès, une vraie soirée de famille. M. Etienne Laroche et Mme Louis ont charmé l'assistance de leurs chants. Le plus captivant numéro du programme demeure le "B. in Go.". C'est à qui arrivera le premier. N'avez-vous jamais pris part à cette course? Venez à notre prochaine soirée qui aura lieu le 20 du mois. Un groupe d'élèves de la Maison St-Joseph prendra part au programme.

Noms des heureux gagnants avec ceux des généreux donateurs entre parenthèses: souscription: Yvette Rougeau ($5.00, M. Lucien Rougeau), Laurette Poirier ($3.00), M. Joseph Poirier ($2.00, remis à la caisse par le gagnant).

Prix des cartes: Mmes François Proulx et Alex. Bell, MM. Antonio Roy et Edouard Robidoux.

Prix d'entrée: Mme Edouard Gobeil et M. Armand Poirier.

Tirage: Mmes Edouard Gobeil (table, M. Honoré Vermette), Arthur Gobeil (chapelet), Emile Langhan (cadre religieux), Paul Laroche (serviette, Mme Edouard Robidoux), Joseph Dumont (lampe sur pied, Mme Gédéon Brisson); Mlle Thérèse Demers (chapelet); MM. Arthur Gobeil (lotion, M. Théophile Turenne), Antoine Morin (cravate, Huot), Léonard Robidoux (escabeau, M. Hilaire Robidoux), Joseph Saltel (paire de bas, Mme Omer Poirier), Etienne Laroche (cadran, M. Gérard Gobeil), J.-H. Desrosiers (boîte à lettre, M. Edouard Robidoux), Gaitan Poirier (chaînette), Omer Poirier (cadran électrique, M. Alexandre Bell), Donat Robidoux (foulard, M. Léonard Robidoux), Roland Carrière (gâteau, Mme Joseph Poirier).

Nos remerciements aux organisateurs de cette partie de cartes: les familles qui demeurent à l'ouest de la paroisse.

A la Chapelle Ste-Marie

Partie de cartes

La quatrième partie de cartes de la saison organisée par le premier groupe des paroissiens de la Desserte Sainte-Marie a remporté un magnifique succès malgré les froids rigoureux qui en ont retardé l'organisation.

Il faut en remercier l'organisatrice qui en était à sa première expérience, et toutes les autres personnes dévouées qui ont bien voulu l'aider ou l'encourager. Merci beaucoup à tous ceux qui sont venus de près ou de loin assister à cette organisation de charité et remplir notre salle.

Nous sommes heureux d'exprimer notre profonde et sincère reconnaissance à tous les bienfaiteurs qui ont donné les prix et dont voici la liste: l'Académie St-Joseph; la Pharmacie Préfontaine; M. Wilfrid Lavallée; Mme Omer Saulnier; Mme Paquin, M. et Mme Henri Orieux; la crémerie Saint-Boniface; la Cie de la Baie d'Hudson; Cran, Mowatt et Drewer Ltée; Canada Packers Ltée; H. J. Heinz et Cie; l'épicerie Baker; la Cie Victor Ltée; la confiserie Oh Boy! Ltée; les Boulangeries Générales Ltées; la confiserie Pratt Ltée; la brasserie Fort Garry; la brasserie Kiewel.

Tant de donateurs ont fait beaucoup d'heureux. Voici les gagnants des nombreux prix: Mme Chevalier, M. Thomas, Mlle Yvette Grégoire, Mme Thomas, Mlle M. Jaspar, M. Lurieux, Mme A. Dumesnil, A. Brissette. Mlle Olive Plante, M. Gérard Carney, M. Ph. Dumaine. M. Gilbert Neirinck, Mme A. Dumesnil, Mme L. Pageot, M. Henri Orieux, M. Marcel Dorge, Mlle Victoria Vauriot, Mlle Dolorès Fontaine, M. Guay, M. H. Orieux, Mme Chevalier, M. Thomas, M. O. Morier, Mlle Wilson, M. Thomas, Mme Ashley, M. Gobeil, Mme Jean Péru, M. M. Dumaine, M. Wilfrid Lavallée, Mlle Therrien, M. A. Brissette. M. Gobeil et Mme F. Baker.

Français

Ont gagné le prix mensuel donné par la Fédération des Dames Canadiennes-Françaises pour leur application à l'étude du Français et à la conversation française: Germaine Bergeron et Guy Roy, au mois de décembre et Raymond Roussin ainsi que Dolorès Lamothe, au mois de janvier.

P. Amédée HOULE, O.F.M.

LA PRINCESSE EN IRLANDE

LONDRES — La princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg se rendront en Irlande du Nord, les 26 et 27 mai. Ils recevront la franchise de la ville de Belfast.

Récital de Roma Pryma à la salle Prosuita

Le vendredi soir 4 février, Mlle Roma Pryma, jeune danseuse ukrainienne, donna un récital dans la salle Prosvita, angle Arlington et Pritchard. Une foule de spectateurs vint applaudir la jeune artiste qui se révéla, une fois de plus, digne de tout éloge.

L'interprétation de Mlle Pryma est unique en son genre. Elle sait allier à la grâce et à la souplesse requises par une experte de l'art, un sens tout à fait juste du morceau qu'elle veut interpréter. Les costumes qu'elle crée elle-même, répondent à l'idée que l'on se représente, et constituent, pour ainsi dire, l'unique mise en scène et décor dont s'entoure Mlle Pryma. Cela suppose une plus grande perfection d'exécution de sa part que l'on n'exigerait si toute la scène était garnie de riches décors illustrant l'ensemble des idées représentées dans le morceau à interpréter.

Tous les morceaux qu'elle exécuta au pas de danse sont strictement du domaine classique, sauf les quelques danses à caractère purement national. Neuf fois, vendredi soir, Mlle Pryma revint sur la scène pour exécuter diverses danses, revêtue pour chacune d'un costume différent.

Danse Sacrée

Les deux qui semblent mériter le plus d'éloges sont la "Danse Sacrée" et "Horreurs de la guerre". Dans la première, la musique choisie était de Debussy, et l'artiste y harmonisait si bien tous ses mouvements que l'on ne pouvait séparer l'un de l'autre. Ayant endossé un magnifique costume représentant une adoratrice du Soleil orientale, elle tint les spectateurs en suspens jusqu'à la fin de ce magnifique morceau. Elle manifesta autant d'expression avec ses bras et ses mains qu'avec ses jambes et ses pieds. Les gestes gracieux et l'agilité qui accompagnait chacun de ses mouvements nous portaient à croire que l'on était réellement en face d'une fervente des Dieux. Bref, elle donna à cette danse une haute tenue artistique.

Horreurs de la guerre

Dans "Horreurs de la guerre", Mlle Pryma fit preuve de talent dramatique rare chez une personne aussi jeune. Elle excelle dans ce genre. Son costume, qui était de noir et argent, donnait une note plutôt austère à ce morceau, tel qu'il devait l'être. On sentait qu'elle revivait avec passion, l'horreur et le désespoir des jours sombres de la guerre. Ces sentiments furent rendus à la perfection.

Il en fut de même de toutes les autres danses. Tout le long du concert on jouit de voir cette jeune artiste évoluer avec tant de grâce, d'aplomb et de dextérité sur la scène.

Ivanna Pryma

Mais cette appréciation ne serait complète si l'on n'attribuait



une grande part du succès de Mlle Pryma à l'habile soutien et exécution au piano de l'accompagnatrice, Ivanna Pryma. L'on sentait passer sous les doigts de cette dernière la même intensité d'action que la jeune danseuse elle-même; les morceaux tels qu'exécutés par la pianiste ne pouvaient manquer de soutenir celle qui les interprétait. C'est dire qu'Ivanna Pryma mérite des éloges, tant pour la façon dont elle a accompagné l'artiste de la soirée, que pour celle avec laquelle elle a rendu les divers solos qu'elle fit entendre entre chaque danse. Ces morceaux de récital furent joués avec un art parfait, et l'auditoire ne manqua de le lui faire sentir en écoutant avec une attention qui ne se démentit pas jusqu'à la fin, et en ne lui ménageant pas ses chaleureux applaudissements.

Nos félicitations aux deux artistes.

Saint-Norbert

Tableau d'honneur au couvent

Grade XII: Yvette Cormier, Eola Berthelet.

Grade XI: Berthe Brière, Pauline Durant.

Grade X: Anita Fillion, Pauline Lachance.

Grade IX: Lorraine Campeau, Irène Laporte.

Grade VIII: Adèle Pépin, Ghislaine Boulet.

Grade VII: Jacqueline Bourrier, Doris Bernier.

Grade VI: Irène Laurendeau, Marguerite Bibeau.

Grade V: Caroline Lord, Shirley Mellington, Shirley McGilley.

Grade IV: Jacqueline Trottier.

Grade III: Yolande Parent, Mariette Dorge.

Grade II: Beverly Mellington, Juliette Champagne.

Grade IA: Yvonne Trottier.

Grade IB: Lucille Bernier.

Catéchisme: Rita Pépin, Jeannine Toupin, Lorraine Laurendeau, Rolande Bissonnette, Rita Girouard, M.-Reine Kirouac, Claudette Fabas, Patricia Wachter.

Application: Thérèse Brunet, Irène Schaubroech, Germaine Laurendeau.

Musique

Cours Préparatoire: Beverly Mellington.

Grade I: Aline Blain, Lucie Vergnano.

Grade II: Rita Cloutier, Ruth Britton.

Grade III: Marguerite Bibeau, Claudette Laflèche.

Grade IV: Claudette Fabas, Simone Parent.

Grade VI: Lorraine Parent, Thérèse Prévost.

• • •

M. et Mme Alexandre Fabas sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Diane-Ghislaine, le 25 janvier. Elle fut baptisée le dimanche 30 janvier et eut pour parrain et marraine son oncle et sa tante, M. et Mme Eloie Gagnon.

Saint-Malo

Tableau d'honneur au couvent

Grade X: Jeanne Maynard, Yolande Hébert.

Grade IX: Aline Gauthier, Aline Forest.

Grade VIII: Adrienne Gauthier, Anne-Marie Malo.

Grade VII: Anita Forest, Fabien Préteau.

Grade VI: Claire Lafantaisie, Cécile St-Hilaire.

Grade V: Paule Hébert, Irène Dubois.

Grade IV: Céline Péloquin, Laurette Préteau.

Grade III: Doris Malo, Pauline Gauthier.

Grade II: Anna Proulx, Gracia Malo.

JUGES DE BUDAPEST PEU DIGNES DE FOI

ROME — "A la veille du procès du cardinal Mindszenty, nous proclamons que nous ne croyons ni à l'indépendance des juges ni à la justice du verdict qui sera rendu et qui sera certainement négatif", a déclaré le sénateur Merlin au nom du parti démocrate chrétien, au cours du débat qui s'est déroulé au sénat italien sur le projet de cours constitutionnelle.

Cette allusion au procès du primat de Hongrie a provoqué un tumulte général dans l'hémicycle et de violentes invectives ont été échangées entre le centre et l'extrême gauche.

Gagnants de la mascarade du Carnaval de St-Boniface



M. l'échevin G. Van Belleghem (à gauche) présente ici les prix aux gagnants de la mascarade qui fut l'une des attractions au Carnaval sur glace, tenu dimanche dernier au Centre Récréatif du Parc Provencher, à St-Boniface. On voit, de gauche à droite, en arrière: **Robert Legros, Maurice Normandeau, Maurice Miron**; en avant: **Dolorès Fontaine, Yvette Fortier et Olga Nipoti.** (Tribune)

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Mort de M. Romuald Godin

M. Romuald Godin, citoyen bien connu de Prince-Albert, est décédé subitement à l'hôpital de la Ste-Famille, le 3 février.

M. Godin était âgé de 65 ans. Originaire de Québec, il vint s'établir dans la région de Prince-Albert en 1929.

Les Canadiens français de la ville regrettent la disparition de M. Godin qui était l'âme des ralliements français. En dépit de son âge, il savait mettre de l'entrain dans les réunions par ses chansons et son talent d'organisation. Le Club Canadien perd un membre très actif qui lui faisait honneur au point de vue catholique et français. En témoignage de reconnaissance, les membres du Club ont été en groupe prier auprès de la dépouille mortelle.

M. Godin laisse dans le deuil, son épouse, sept fils: Gérald, Elphège, Georges, Léon, Murray, Charles et Norman, tous de Prince-Albert; trois filles: Mme J. Oger, de Port Arthur, Mme M. Moisenko, de Winnipeg, et Emelda, de Prince-Albert; quatre frères et cinq soeurs dans la province de Québec; treize petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale du Sacré-Coeur. M. l'abbé A. P. Leslie chanta le service. Six fils portaient le cerceuil. MM. les abbés Charron et Daoust se joignirent à la chorale, M. l'abbé J.-A. Boucher assistait dans le sanctuaire, ainsi que le R. P. O. Maillet, O.M.I.

Nous offrons nos condoléances à cette belle famille canadienne-française que la mort vient d'éprouver si profondément.

Le Club Canadien désire lui aussi exprimer ses sympathies à tous les membres de la famille Godin.

Remerciements

La famille désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de si chaudes marques de sympathie dans son épreuve.

Des réfugiés arrivent de l'Esthonie



Parmi les 51 réfugiés de l'Esthonie qui sont arrivés à Montréal, récemment, étaient **Karl Kurrista, sa femme** et ses deux fillettes, **Eola** et **Ann-Mari**. Cinq cents autres réfugiés sont attendus de ce pays. La plupart d'entre eux sont des experts dans le tissage. Plusieurs travailleront à Sherbrooke, P.Q.

Debden

Le mercredi 2 février, Mlle Rose Blain nous quittait pour entrer au noviciat des Soeurs Grises à St-Albert, Alta. Son père, M. Pierre Blain, l'accompagna. Ce dernier revint ensuite avec Mme Blain qui, nous dit-on, est en bonne voie de guérison après avoir subi une grave opération à l'hôpital d'Edmonton.

Mlle Laurette Jean, employée au sanatorium de Ninette, Man., est venue passer une semaine dans sa famille.

M. et Mme François Belhumeur, de Penn, Sask., étaient de passage chez Mme L. Labrecque, le dimanche 30 janvier.

Lac Pelletier

Le dimanche 30 janvier mourait, à l'hôpital de Swift Current, M. Augustin Ethier, âgé de 62 ans. Il succomba aux blessures qu'il souffrit lors d'un accident survenu au mois de novembre.

Le défunt laisse dans le deuil 2 soeurs, de Montréal, et un frère, de Rouyn, Abitibi. Le service funèbre fut chanté à Swift Current par M. l'abbé L. Mondor, curé, et l'inhumation se fit dans le cimetière local. Les porteurs étaient MM. Auguste Unvaas, Alphonse Pelletier, Philippe Nolin, Ovide Bédard, Antonio Monette et Achille St-Denis. Plusieurs paroissiens de Neville et du Lac Pelletier assistèrent aux funérailles ainsi que le frère du défunt venu de Rouyn, P.Q.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Mme Patrice St-Denis est partie avec sa fille, Alma, rendre visite à ses filles, Françoise et Rita, qui demeurent à Vancouver. Elle assistera aussi au mariage de son fils, Philippe.

Nos malades

Mme Narcisse Lacerte, qui demeure chez sa fille, Mme Raymond Gosselin, a été administrée le vendredi 4 février. Mme Lacerte est âgée de 82 ans.

Les malades enregistrés à l'hôpital sont: M. Fritz, de Fife Lake, Mme Chrétien, de Lisieux, Mme Schmidt, de Constance, MM. Evans, de Radville, Montgomery, de Régina, bébé Schmidt, de Viceroy, MM. I. Boulianne, P. Fiset, L. Laplante, Mme Crawford, Mlles A. Pelletier, Delia Bourassa, M. Léo Boisvert, de Willow-Bunch.

Mme Lionel Martin et M. Lucien Couture sont revenus de l'hôpital de Moose Jaw.

Après avoir passé trois mois à l'hôpital de la Providence à Moose Jaw, Mme E. Therrien est revenue chez elle. Nous sommes heureux de savoir qu'elle est bien après avoir subi une sérieuse opération.

Baptême

Marie-Anne-Pauline, née le 21 janvier, fille de Lionel Martin et de Marielle Granger. Parrain et marraine, M. et Mme René Soucy.

Décès

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Mme Joséphine Gaudet, âgée de 81 ans et 4 mois, survenue alors qu'elle était en visite chez sa fille, Mme Pierre Campagne. Mme Gaudet vint au Canada en 1904 avec ses enfants, y rejoindre son mari, M. Jean Gaudet, installé sur une ferme à Wauchope. Femme énergique, bonne mère, elle fut toute sa vie un exemple de bonté, de charité et de zèle pour les oeuvres sociales et paroissiales. Elle supporta avec courage et résignation une longue et douloureuse maladie.

Mme Gaudet laisse dans le deuil son fils, Joseph, de Wauchope, ses filles, Mme Pierre Campagne (Anna-Marie), et Mme James Desautels (Marie-Louise), son mari l'a précédée dans la tombe en 1941.

Val Marie

M. et Mme Lucien Lizée sont en promenade à Régina.

Mme Eugène Toupin est partie pour Winnipeg lundi dernier en visite chez ses parents.

M. Robert Lemire, de Picture Butte, Alta, est en visite chez ses parents pour une couple de semaines.

M. J. Lamothe, de Shaunavon, est en visite chez son fils, M. Emile Lamothe.

William et Shirley Boutin ont passé la fin de semaine chez leurs parents à Cadillac.

Mlle Madeleine Dumonceau était en visite chez sa soeur, Mme Louis Croteau, à Orkney, dimanche dernier.

M. Louis Letourneur était en voyage d'affaires à Cadillac mardi dernier.

M. James Geiger, de Rosefield, passe la semaine chez des amis à Val Marie.

Hôpital Notre-Dame

Liste des patients enregistrés du 30 janvier au 6 février:

Val Marie: Alfred Carter, Lucille Perreault, Henri Bref, Julienne Couture, Isaïe Croteau, Mme René Bourlon, Alice Lemire, Euclide Dumont, Mme R. Bergeron, Marcel Pinel, Emile Bergeron, Francis Olson.

Masefield: Ralph Wickenheiser, Mme Anna Holst.

Orkney: Mme D. Cochrane et bébé, Mme Elizabeth Kyle.

Rosefield: John Geiger.

South Makwa

M. Maurice Jacques était dernièrement en visite chez MM. Arthur et Eugène Jacques.

M. et Mme Irvin Bauers ont récemment échangé leur maison avec celle de M. et Mme John Pilon. Ainsi, Mme Florence Pilon aura, dorénavant, charge du bureau central du téléphone, remplaçant ainsi Mme Bauers.

M. A. Doucet, ayant fini son triennat comme commissaire d'école, nous avons dû avoir une élection des commissaires de notre école du village, ces jours derniers. M. Alfred Paulhus fut choisi pour le remplacer. Nous lui offrons nos sincères félicitations.

M. Camille Turenne obtint le contrat pour scier et planer le bois pour la nouvelle maison que le Dr Nagel, de Saskatoon, fait construire pour les membres de sa famille. Cette maison de $6,000. en bois rond sera construite pour être habitée au printemps.

M. Walter Warner et Mme Catherine Melling allaient ces jours derniers conduire Mme Walter Warner à l'hôpital, où cette dernière devra suivre des traitements pour quelque temps.

Le 28 janvier on a donné la représentation du film "The Song of Bernadette" qui fut bien apprécié par la nombreuse assistance.

Dollard

Nous apprenons la mort de M. Daniel Delangle, survenue à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina, où M. Delangle avait été transporté il y a près de 2 mois par l'avion ambulance.

Le défunt qui était né en France, était âgé de 65 ans et vint au Canada il y a 40 ans. Sa femme, sa fille, Denise, assistante sociale à Toronto, et son fils, Frédéric, étudiant à l'Université de Saskatoon, lui survivent. L'enterrement a eu lieu à Régina.

Avant sa maladie M. Delangle avait fait transporter les bâtiments de sa ferme à Shaunavon où il comptait résider à l'avenir.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères condoléances.

• • •

M. Bernard Pattyn est parti pour Kimberley, C.-B., où il restera avec ses filles pendant quelques semaines.

Ponteix

Mlle Annette et M. Léo Desjardins, de Swift Current, sont en visite chez des parents et amis.

M. Fernand Larochelle est de retour de la Convention de Saskatoon. Il ramena avec lui son fils, Guy, qui subit une opération dernièrement à l'hôpital de Régina.

M. Henri Stringer est de retour chez lui après avoir passé trois semaines à l'hôpital de Ponteix.

M. et Mme Fernand Verrette sont en visite, au cours de leur voyage de noces, chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Achille Stringer.

M. l'abbé F. Ducharme, vicaire, est allé remplacer Mgr Reibel, de Shaunavon, qui doit subir une opération très prochainement.

M. E. Gauthier est de retour parmi nous après avoir subi une grave opération à Régina.

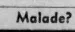
M. l'abbé R. Lemieux, vicaire de Gravelbourg, et M. l'abbé G. Couture, chancelier, étaient de passage ici la semaine dernière.

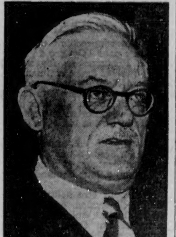
Mlle Estelle Rainville, garde-malade à l'hôpital, est allée en promenade chez ses parents à Willow-Bunch.

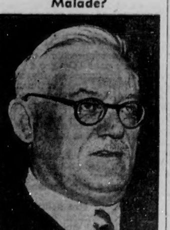
M. Hector Levasseur est de retour chez ses parents après avoir passé 5 mois dans la Colombie.

M. Hervé DeRepentigny est de retour de l'Ontario.

Malade?







Le sous-ministre des affaires étrangères soviétiques, **Andrei Vishinsky**, est gravement malade. D'après un rapport d'un membre du personnel du sanatorium militaire soviétique de Karlsbad, situé à 70 milles de Prague, il souffre d'une maladie de nerfs sérieuse. La déclaration disait aussi que Vishinsky ne pouvait pas concentrer sur quoi que ce soit et que les visiteurs n'étaient pas admis à le voir. (CPC)

Saint-Hubert

Nos malades

Mme C. Dumonceaux a dû passer quelques jours à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina.

Mme J. Couronné a été aussi sous traitement pendant 5 ou 6 jours.

A Broadview, Mme Lucien Jeannot a subi une opération. Elle est de retour chez elle.

Le petit Michel, fils de Raymond Gérard, ainsi que Mme Jean Raiwet ont passé quelques jours à l'hôpital de Whitewood, et Mme Clément Istace y a séjourné plus de 2 semaines. Tous ces malades sont maintenant sur pied.

M. André Dunand, à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina, a été opéré. Selons les dernières nouvelles, son état est des plus satisfaisant.

• • •

M. Camille Dumonceaux achève peu à peu l'intérieur de sa nouvelle résidence, vaste et belle maison (la plus belle de la paroisse, disent quelques-uns). Roland et Yvette ont profité du temps de leurs vacances pour assister à la fête d'inauguration.

Va-et-vient

Mlle Solange Dumonceaux a passé les vacances de Noël chez ses parents.

M. Pierre Mansière, de Meskanaw, a passé près d'un mois à St-Hubert, en visite chez des amis.

MM. Gérard-P. de Laforest et Paul Boutin sont allés en visite à Régina.

L'assemblée générale des membres de notre Caisse Populaire eut lieu le vendredi 4 février. L'assistance fut plus nombreuse que d'habitude. Nous avons été fiers et heureux d'y faire plusieurs constatations:

1: Notre Caisse Populaire serait l'une de celles de la province qui fonctionnent le mieux selon les règles et l'esprit des Caisses Populaires.

2: L'une de celles qui, en proportion du nombre de ses membres, ont le chiffre d'affaire le plus élevé.

3: L'une de celles qui ont le plus d'actions, enscomparaison avec le montant des dépôts.

4: L'une de celles qui comptent parmi leurs membres la plus grande proportion d'enfants en dessous de 16 ans: 62 enfants sur 175 membres (plus de 35%).

Evidemment cet immense succès est dû à la compréhension et à l'esprit de coopération de nos gens mais aussi, non moins évidemment, au dévouement et au savoir-faire du conseil d'administration, en général, sans oublier la haute compétence de notre gérant en particulier, lequel, en haut lieu, jouit de la plus enviable réputation.

Tisdale

Vingt-deux membres étaient présents à l'assemblée mensuelle de la "Catholic Women's League" tenue le jeudi 27 janvier au domicile de Mme J. Sergle. La réunion s'ouvrit à 8 h. 30 sous la présidence de Mme Réal Casavant, présidente.

On décida d'organiser une souscription paroissiale dans le but de recueillir des fonds pour la construction de l'école, l'ancienne ayant été détruite par le feu au cours de décembre dernier.

Le R. P. C. Nicoud, P.S.M., nous fit une lecture spirituelle après laquelle l'assemblée s'ajourna. La prochaine réunion se tiendra à la résidence de Mme Roy Joinson, le jeudi 24 février.

Radville

Décès

C'est avec tristesse que nous apprenions la mort de Mme Hélène Fradette, décédée à l'hôpital des Srs Grises de Régina le lundi 31 janvier, après une maladie de quelques mois. Elle subit une opération l'automne dernier et revint chez elle pour quelque temps. Elle fut obligée de retourner à l'hôpital avant Noël, où elle demeura jusqu'à sa mort. Elle était âgée de 34 ans.

Hélène-Marie Bourassa, fille de M. et Mme Victor Bourassa, naquit à Ste-Collette en décembre 1914. Le 8 septembre 1937, elle épousait M. Raymond Fradette. Ils eurent trois enfants: Lorette, Claudia et Julien, âgés respectivement de 10, 7 et 3 ans.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Radville le mercredi 2 février à 10 h. a.m. au milieu d'une foule de parents et d'amis. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Yandeau, assisté de la chorale du couvent, sous la direction des religieuses. Les porteurs étaient: MM. Paul Laliberté, Emile Fradette, Jean Ouimet, Arthème Jalbert, Wilfrid Nadeau et Joseph Deshors, tous beaux-frères de la défunte.

Mme Fradette laisse dans le deuil: son époux, trois enfants, son père et sa mère, six frères: Horace, Joseph, Henri, Victor et Etienne, de Radville, et Pierre, de Vulcan, Alta; aussi huit soeurs: Mme Aristide Bourassa, de Laventure, Sask., Rév. Sr St-Victor, de South Junction, Man., Mme Jean Ouimet, de Transcona, Man., et Mmes Hector Gilmore, Emile Fradette, Arthème Jalbert, Wilfrid Nadeau et Paul Laliberté, toutes de Radville.

A cette famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Va-et-vient

M. Jean Ouimet, de Transcona, Man., est venu la semaine dernière assister aux funérailles de Mme Hélène Fradette, ainsi que M. et Mme Sylva Bourassa, de Weyburn, Sask.

M. et Mme Jos. Petit, de Régina, étaient en visite pour quelques jours ici chez M. et Mme Edouard Petit, M. et Mme Isaïe Lacaille et MM. et Mmes Louis et Théobald Martin.

Naissances

A l'hôpital St-Joseph le mercredi 1er février, à M. et Mme C. Woitas (née Anna Marion), est née une fille.

Le jeudi 2 février, à M. et Mme Albert Bouvier, une fille.

Gravelbourg

Noces de porcelaine

Le 29 janvier dernier était le 20ème anniversaire de mariage de M. et Mme Dumont Lepage. Un groupe d'amis intimes leur firent l'agréable surprise d'une visite chez eux où tous passèrent une amusante soirée suivie d'un délicieux goûter.

Parmi les amis se trouvaient: MM. et Mmes Conrad Piché, Elphège St-Arnaud, Albert Forcier, Ernest Longpré et Aurèle Piché.

Mme Lepage portait un joli corsage de roses rouges, don de son époux qui lui fit aussi cadeau d'un somptueux bouquet de roses et d'un service à thé en porcelaine. Plusieurs autres jolis cadeaux et messages de félicitations ont aussi été offerts à M. et Mme Lepage à l'occasion de cet anniversaire.

• • •

M. l'abbé A. Moquin, curé, a commencé sa visite paroissiale. Voici quelques statistiques de la paroisse pour l'année 1948: baptêmes: 44; mariages: 10; sépultures: 16.

MM. les abbés Gérard Couture et Roger Lemieux sont allés à Ponteix récemment.

Mgr L. Lussier, P.D., était de passage à l'évêché dernièrement.

M. l'abbé Arthur Moquin, curé, est de retour d'un voyage de repos à Winnipeg.

Meyronne

M. et Mme Albert George, de Bellegarde, étaient de passage chez M. et Mme A. Vermette, dernièrement.

Durant le séjour dans l'Est de M. Ernest Millaire, M. Henry Alexandre réside sur sa ferme.

M. et Mme Guy Girardin, Thérèse et Yvonne, sont venus voir leurs parents, M. et Mme Louis Girardin.

M. Honorius Bouvier et son fils, Magloire, suivent des traitements à l'hôpital St-Joseph de Régina.

M. et Mme Thomas Desharnais ont passé quelques jours chez M. et Mme Joseph Jetté et chez son fils, Albert.

Concours oratoire Bryant

Ce concours eut lieu dans la salle municipale. M. A. Smith, conseiller du village, était maître de cérémonie. Les quatre candidats de notre école séparée étaient: Mlles Evelyne Fournier, A. Majeski, Marlyne et Leo Haack. Un auditoire attentif remplissait la salle.

Ça et là

Le dimanche 30 janvier il y eut distribution des prix de catéchisme gagnés par les élèves de nos écoles.

Ce même dimanche il y avait à la salle paroissiale une partie de cartes au profit du club de gouret.

Les gagnants au bridge furent: 1er prix, M. Oneil Loiselle; consolation, M. George Van Campenhout. Les gagnants du whist: 1er prix, Mme Larry Viczko; consolation, Mlle Irène Marcotte. Une boîte de chocolats, don de Mme H. Rochon, fut gagnée par M. John Papin.

Malades

MM. A. Marineau et Hector Désilets sont à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, mais doivent revenir bientôt.

— Vous savez, docteur, je suis très nerveuse, c'est ma première opération.

— Je vous comprends, madame. Moi aussi!

Reine du carnaval



Shirley Williams, choisie reine du carnaval d'hiver à Fort William, Ont., porte sa couronne. Le festival comportait une grosse parade, des courses de chiens, des concours de vitesse à scier des troncs d'arbres et des concours de barbe. (CPC)

Prud'homme

Mme D. Henuset, de Virden, Man., était en promenade chez ses soeurs, Mmes Philippe et Henri Marcotte.

M. et Mme Roland Marcotte, de Saskatoon, ont passé quelques jours parmi nous.

M. et Mme Adrien Baril, de Vancouver, étaient de passage chez leurs nombreux parents récemment.

Mariages

Le mardi 28 décembre fut célébré le mariage de Mlle Adrienne Bandet avec M. Léo Moyen, de Zenon Park.

Au commencement de février fut célébré à Vancouver le mariage de Mlle Madeleine Rousson avec M. Leslie Viczko.

Décès

Le 29 janvier mourait subitement M. Emile Gilliard, âgé de 74 ans. Les funérailles auxquelles assistèrent un grand nombre de parents et d'amis eurent lieu à Prud'homme.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Emile et Gaston, de Sudbury, Ont., cinq filles, Mme Henri Bandet, de Prud'homme, Mmes Emile Lepage et A. Vandersheye, du Manitoba, et Mmes Jérôme Florizone et Edouard Lepage, de Vonda.

Naissance

A M. et Mme Georges Fontaine, un garçon baptisé sous le nom de Maurice.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Courval

Décès

M. Joseph Marcil

Le 21 janvier, nous apprenions la mort subite de M. Joseph Marcil, âgé seulement de 35 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse (Jeannine Pépin), 2 filles, Pauline et la petite Elaine; 3 garçons, Jean-Louis, Richard et Jacques.

A Courval et dans les environs, M. Marcil était avantageusement connu, puisque la famille demeura parmi nous depuis 30 ans. Ce fut un continuel va-et-vient de parents et d'amis venant prier auprès de la dépouille mortelle. De nombreux messages de sympathies, des offrandes de messes, de fleurs, et des télégrammes témoignaient bien de la grande estime dont jouit la famille aussi. Malgré les mauvais chemins, une nombreuse assistance remplissait l'église pour les funérailles.

Les porteurs étaient: MM. J. Arguin, H. Arguin, P. Croteau, V. Patoine, Z. Aris et B. Aird.

A la famille si éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances et nos humbles prières pour le repos de l'âme du cher disparu.

Mme Roméo Bessette est de retour de Winnipeg où elle suivit des traitements médicaux.

Un groupe de nos jeunes se sont rendus à Wawota, le vendredi 4 février. Tous disent avoir passé une bonne soirée.

Dimanche dernier, les dames de l'Autel se rassemblaient dans le but de réorganiser cette ligue.

Nos malades

Mme P. Deschamps est à l'hôpital de Wawota, pour traitements médicaux.

M. Lucien Boulet était patient à l'hôpital de Wawota pour quelques jours.

Naissances

Le 25 janvier, à M. et Mme John Berkes, un fils.

Le 25 janvier, à M. et Mme W. Berkes, un fils.

Décès

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme M.-Louise Charles, décédée à l'hôpital St-Joseph, à Winnipeg.

Wolseley

Le 27 janvier, un groupe de parents et d'amis se réunit chez M. et Mme Laurent Noels (Alice Dureault) afin d'y célébrer leur 18ème anniversaire de mariage. Ce fut une vraie soirée du bon vieux temps avec jeu de cartes et programme musical.

Mlle Antoinette Tourigny est de retour d'un congé à Notre-Dame de Lourdes, Man.

Mme Aurèle Legrand, de Qu'Appelle, a passé une dizaine de jours chez ses parents, M. et Mme Eloi Tourigny.

Mme Nestor Cormier, d'Estevan, et Mlle Nora Perras, de Fillmore, vinrent passer quelques jours auprès de leur père, M. Delma Perras, qui eut à subir une opération à l'hôpital local.

Mme Georges Duchesne a passé quelques jours à l'hôpital, après une opération.

Mlles Lorraine et Emilda Dureault ont pris de nouveaux emplois à Régina.

Dumas

Va-et-vient

Notre curé, M l'abbé Crosse, s'est rendu à Régina pour affaires, la semaine dernière.

Mlle Fernande Blaise rend visite à des amis à Wawota.

M. et Mme J. McMillan, de Vandura, passaient la journée du dimanche chez leurs enfants, M. et Mme Ernest Fileau.

M. et Mme A. Reit passèrent quelques semaines à Galt, Ont., où ils rendirent visite à leurs enfants, M. et Mme Albert Shivak.

M. et Mme Henri Deschamps sont allés à Winnipeg pour affaires.

Mme R. Beauchesne est rendue à Régina pour traitements médicaux.

M. Adrien Bessette est parti à Winnipeg en promenade.

Mme Alex. Boulet se rendit à Wawota pour quelques jours, la semaine dernière. Elle y conduisit son petit fils, Lucien, à l'hôpital et profita de l'occasion pour visiter quelques amis.

Mme Fred Loiselle, de Belleview, Man., est en visite chez ses enfants, M. et Mme Réo Loiselle.

Le coin du collège de Gravelbourg, Sask.

Opinions diverses

Lundi soir, le R. P. C. Deshayes nous présentait le film "Of Mice and Men" basé presque textuellement sur le roman populaire de John Steinbeck. Comme on le suppose facilement, les jugements des élèves sur les films que nous offre le bon Père sont aussi divers et divergents que les différentes mentalités. C'est ce qui fait l'intérêt de ces discussions, parfois prolongées tard dans la nuit et même reprises le lendemain, après les séances du cinéma. Mais autour de ce dernier film les opinions émises étaient diamétralement opposées (et je ne puis résister à la tentation d'ajouter que même nos professeurs étaient divisés dans leurs appréciations). Pour certains la trame se résumait sous le mot vigoureux de "plate", répété avec emphase; tandis que d'autres, au lieu de trouver l'histoire insignifiante et le dialogue insipide, les décrivaient comme étant profondément humains et réalistes. Ce qui prouve que même si les goûts ne se discutent pas, ils s'expriment et se défendent toujours. Aussi cela contredit, sans aucun doute, le fameux proverbe anglais qui dit "All Great Minds Think Alike".

Théâtre local

Tout en parlant des puissantes productions de Hollywood, il serait très approprié de mentionner nos mises en scène, ici, au Collège. Armand Guenette, un de nos acteurs accomplis, se voit promu du premier rôle dans nos pièces au poste de véritable impresario à la Darryl Zanuck. Dans une savoureuse saynète que préparent nos jeunes, Armand n'apparaît pas sur la scène mais dirige et organise ce succès assuré derrière les coulisses. C'est là du beau travail, Armand, et bientôt tu seras un digne successeur d'Orson Welles.

Vive le gouret!

Les vues, les bingos, les séances, voilà des divertissements bien goûtés de nos collégiens. Mais rien ne contribue autant à nous donner du plaisir et de l'agrément en hiver que notre sport favori, le gouret. Malheureusement, le gouret demande parfois sa rançon, et le prix en est quelquefois très élevé. Cette semaine, par exemple, rien que dans les joutes entre les élèves sur notre glace nous comptions six pauvres victimes. Paul Piché n'est pas très adroit au tir. C'est peut-être pourquoi, dans une récréation, à deux reprises au lieu de viser la rondelle dans le but, il frappait... Nobert et... Douville au visage. Lionel Langlois, lui, lance pour le but et sa rondelle est passablement raide. Demandez à notre infortuné Père Girard qui se trouvait dans le but. Armand Bourassa préfère les yeux au beurre noir surtout lorsqu'ils lui permettent de se reposer dans sa chambre durant la classe.

Vive les Alouettes

Naturellement au Collège quand on parle du gouret, la conversation s'oriente infailliblement vers nos Alouettes. Et cette semaine nos As méritaient un bonus de félicitations. Voilà un point où l'on rencontre presque l'unanimité parmi nos enthousiastes du gouret. Imaginez-vous qu'après avoir subi deux humiliantes défaites aux patins des Flyers de Laflèche nos professionnels avec plus d'un truc dans leur sac tirèrent mardi soir une épatante victoire du chapeau de leurs admirables adversaires. Le match le vendredi contre les Eaglites-éclairs ternissait un peu la splendeur de leur surprenante série de succès. Tout de même ils émergèrent ex aequo de cette partie, ce qui n'est pas si mal.

CYRANO.

Nos écrivains en herbe

Il ne faut pas jouer avec les allumettes

I — Un jour une mère laissa ses enfants à la maison pendant qu'elle allait téléphoner chez le voisin.

II — Cependant, sa petite fille, âgée de deux ans, alla chercher la boîte d'allumettes et se mit à les allumer pour s'amuser. Une des allumettes tomba sur sa robe et voilà le feu sur elle! Mais heureusement que son petit frère qui n'avait que six ans la prit et la roula dans la neige. Le feu s'éteignit, mais la pauvre petite mourut durant la nuit.

III — Cela montre que les enfants ne doivent pas jouer avec les allumettes.

Janine COLLIN,
Grade IV B, école du village, St-Victor.

Nous publions aujourd'hui une composition qui est construite parfaitement. Remarquez les trois paragraphes: le premier (I), c'est l'introduction: une mère laisse ses enfants pour aller téléphoner; le second (II) constitue le corps de la composition: la petite étourdie, en s'amusant avec des allumettes, met le feu à sa robe. Malgré les efforts courageux du petit frère, la fillette est mortellement brûlée et meurt dans la nuit de ses blessures; le troisième (III): un mot de conclusion.

Remarquons que pas un instant l'élève ne s'éloigne de son sujet. Elle fait le récit simplement, sans longueurs. Tour à tour, les personnages passent devant nos yeux: la mère, la fillette qui a 2 ans, le frérot qui en a six. L'action de ces personnages est décrite avec netteté, en quelques mots. Relisez chacune des six phrases de la composition, je vous prie. Elles sont des modèles de clarté. Seule peut-être la quatrième, au paragraphe II, est un peu plus faible. Notons l'usage très sûr que l'élève fait du passé défini.

En somme, nous ne trouvons à cette composition à peu près aucun défaut. Elle est un peu courte peut-être, mais nous n'en saurions faire un grief à une enfant du grade 4. C'est un véritable petit chef-d'oeuvre. A l'élève qui a fait ce travail, toutes nos félicitations.

Eugène ADOLPHE.

Le nombre des chômeurs grandit aux Etats-Unis

WASHINGTON — Les chômeurs aux Etats-Unis ont augmenté de 700,000 en janvier, et les prix des denrées ont continué de baisser, mais deux membres de l'entourage immédiat du président Truman ont déclaré qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer.

Le secrétaire au Travail, M. James Tobin, a dit: "Bien que le présent niveau de l'embauchage demande qu'on surveille la situation de près, il ne faudrait pas en conclure que celle-ci soit devenue alarmante".

M. Edwin G. Nourse, président du conseil des conseillers économiques de M. Truman, a dit que les chiffres du Bureau des statistiques établissent que le total des sans-travail avait augmenté de 2,000,000 depuis décembre, mais il s'est empressé d'ajouter qu'il n'était pas alarmé.

Le Bureau des statistiques a rapporté que le nombre des salariés américains, en janvier, était de 57,500,000, soit une diminution de 2,000,000 sur le chiffre de décembre, et de 4,000,000 sur celui du mois record de 1948. Le nombre des salariés américains, en janvier de cette année, est toutefois de 265,000 supérieur à celui de janvier 1948.

Le St-Laurent déborde . . .



Le propriétaire de cette voiture a presque réussi à la mettre en sûreté avant que les eaux montantes du fleuve St-Laurent ne débordent près de Montréal récemment. Il a cependant été forcé d'abandonner son véhicule. Près de 200 habitants du village de Longueuil ont dû quitter leurs habitations devant l'inondation. Plusieurs maisons furent détruites par d'énormes monceaux de glace. (CW)

Autobiographie d'un ancien : Louis Goulet

Aujourd'hui nous offrons le premier article d'une autobiographie d'un ancien du pays. C'est l'histoire de la vie de Louis Goulet racontée par lui-même et recueillie en un faisceau de notes sténographiques. Ces notes vous sont transcrites presque dans toute l'authenticité avec laquelle elles ont tombé des lèvres du raconteur entre deux touches d'une bonne pipe de hart rouge.

Louis Goulet a été, sans contredit, un des hommes les plus intéressants de l'Ouest d'autrefois. Ajoutons qu'en plus d'avoir été raconteur incomparable, il est resté parmi les plus impersonnels et un des plus véridiques. Quel dommage, seulement, que nous ne puissions pas transmettre dans ces lignes la vie même de la langue dont ce héros de nos temps héroïques savait si heureusement se servir quand il racontait ses souvenirs d'antan! Oh! cette intonation agrémentée de tours inattendus, d'expressions archaïques, transmises sur le ton rythmique dont, seuls, les vieux de la prairie avaient le secret et qui donnait tant de charme à leurs récits!

Louis Goulet en enrichissant son parler, déjà limpide à lui seul, de tournures glanées à même différents idiomes indiens, n'a pas laissé rien qu'une réputation de beau raconteur, il a laissé le souvenir d'un voyageur émérite, d'un fier-à-bras sans égal. Des contemporains dignes de foi, qui furent témoins de l'affaire, ont affirmé qu'un soir, dans une auberge du Montana, il donna bel et bien la "volée" à John L. Sullivan, alors que ce dernier était à l'apogée de sa force et de sa gloire.

Quoi qu'il en soit, notre héros était un très beau type d'homme dont les qualités de coeur égalaient celles d'un physique resté légendaire. Mais, laissons-le parler lui-même.

"Je suis né le 6 octobre 1859, au cours du retour à St-Norbert d'une expédition de chasse à la prairie. La famille demeurait sur une terre de la Rivière Rouge, sur la côte ouest, à quelque distance en amont de la rivière Salle. Je fus baptisé par l'abbé Ritchot. Marcel Roy, dit Comtois, était mon parrain, Marguerite Boyer, ma marraine. Mon père était Moïse Goulet, ma mère, Marie Beauchamp. Mon grand-père paternel était Alexis Goulet, natif de la province de Québec. Ma grand'mère était une Versailles, une métisse franco-crise dont le père venait des vieux pays.

La famille était composée de 8 garçons et de deux filles: Moïse, Roger, Louis, Alexandre, Marie, Joseph, Napoléon, Justine, Charles et Maxime. Notre maison était construite de troncs d'arbres soigneusement équarris à la grande hache et maintenus les uns sur les autres par des tenons en queues d'aronde. Elle avait un étage et demi, était couverte en foin et en terre. La cheminée était construite de longues perches debout, l'une à côté de l'autre, bousillées en dedans et en dehors et finie en glaise. Elle servait, selon l'usage du temps, à chauffer et à éclairer. Des fenêtres à carreaux de peau crue laissaient entrer les rayons du jour, ou de la nuit, s'il faisait clair de lune. La boiserie, cadres, portes, planchers, ameublement, étaient de confection à domicile. Les parents seuls couchaient dans un lit, les enfants couchaient sur des robes de bison étendues sur le plancher.

Les repas étaient ce qu'il y avait de plus simple, consistant principalement de viande de bison, de poisson du pays, venaison, viande de gibier, de la galette, des tartes aux fruits sauvages, tourtières, etc., etc.

(A suivre)

G.-J. C.

H. d'Eschambault élu président de l'Association

Le comité de l'Association de Pêche et Chasse La Vérendrye de la fédération manitobaine "Game and Fish" se réunissait le mardi 1er février pour élire les officiers pour l'année courante. M. le sénateur J. P. Howden fut choisi comme patron honoraire. M. Henri d'Eschambault fut élu président; M. Elswood Bole, 1er vice-président; M. G. Shearer, 2ème vice-président; M. H. Furch, 3ème vice-président; M. O. Cloutier fut choisi comme secrétaire et M. A. Provost comme trésorier.

Les comités suivants furent choisis:

Comité de recrutement: M. D. Gilbert, président, MM. A. Jacquet, L. LaRivière, Dr H. Guyot, J. Hoeschen et S. D. Phillip.

Comité du programme social: M. F. Isaac, président, MM. A. Winslow, A. Provost, O. Cloutier, L. Leech, R. Gascoyne, J.-H. Baudry, M. Seipp et H. d'Eschambault, membres du comité.

Comité de la pêche: M. H. Furch, président, MM. J. B. Demetrioff, R. Lanthier et T. Robb, membres du comité.

Comité de la chasse: G. Shearer, président, MM. le Dr Dandenault, W. Tuckwell, A. Vermander, Dr L. Howden et T. Rowan.

Comité des règlements et constitutions: E. Bole, président, MM. A. Monnin, F. Isaac, H. d'Eschambault et O. Cloutier.

La prochaine réunion aura lieu vers le 22 février dans la salle de la Légion de St-Vital. Un film sur la pêche sera déroulé. Les amateurs de pêche et chasse sont cordialement invités à cette soirée sociale et instructive.

"Il faut garder l'héritage précieux . . ."

(Suite de la première page)

vernement contre l'arrestation du primat de Hongrie, en se disant touché de cette preuve de solidarité à laquelle se sont associés les non-catholiques.

L'assistance matérielle que le Canada a fournie au Saint-Siège pour les victimes de la guerre, et qui récemment encore s'est manifestée sous la forme d'un envoi important de vêtements et de secours en argent, n'a pas été oubliée par le Pape, qui a relevé en particulier la forme personnelle d'un grand nombre des envois.

Evoquant l'effort missionnaire que fournit actuellement le Canada, Pie XII a montré qu'il était heureux de constater que l'assistance canadienne s'étendait au domaine spirituel, et il a béni les vocations sacerdotales par lesquelles il sera possible de subvenir aux besoins de tant de pays où se fait sentir le manque de prêtres.

Aussi le Pape s'est-il réjoui d'apprendre que le grand séminaire de Québec allait s'agrandir et que le développement de l'Université Laval ne cessait de s'accroître pour un plus grand rayonnement dans les Amériques de la pensée chrétienne.

Bénédiction spéciale

A l'issue de l'audience qui s'est achevée par une bénédiction spéciale que le Pape a chargé Mgr Roy de transmettre aux fidèles de la province ecclésiastique de Québec, l'archevêque a présenté à Sa Sainteté Mgr Parent, secrétaire général de l'université Laval, Mgr Félix-Antoine Savard, professeur à cette université, l'abbé Cloutier, professeur au collège de Lévis, et l'abbé Portier, du ministère de la colonisation.

Mgr Roy était rayonnant des résultats de son audience, et il a confirmé qu'il était extrêmement touché de l'accueil que lui avait fait le Pape, et très satisfait dans l'ensemble des contacts qu'il a eus avec les personnalités responsables de la curie. Mgr Roy a confirmé qu'il compte quitter l'Italie au début du mois prochain, après avoir visité les cimetières militaires canadiens de Cassino et d'Ortona.

Le Canada a protesté officiellement contre l'arrestation du cardinal Mindszenty

Le gouvernement canadien condamne énergiquement la persécution religieuse qui sévit en Hongrie. "Dans le langage diplomatique cela veut dire que nous ne croyons pas à la culpabilité du Cardinal".

OTTAWA — Le gouvernement canadien a révélé qu'une note de protestation contre l'arrestation de S. E. le cardinal Mindszenty avait été adressée au gouvernement hongrois par le Canada. La note est redigée en termes catégoriques et elle se trouve maintenant entre les mains du gouvernement communiste de Hongrie. La révélation de la protestation canadienne a été annoncée la veille de l'ouverture du procès intenté par le gouvernement hongrois au cardinal primat de l'Eglise catholique hongroise, accusé de haute trahison. Le procès s'est ouvert le jeudi 3 février à Budapest devant une "cour du peuple" composée ordinairement de sept juges.

C'est l'hon. Lester B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, qui a annoncé la nouvelle à la Chambre des Communes. Il s'agissait de la première déclaration importante faite en Chambre par M. Pearson depuis qu'il est titulaire des Affaires extérieures. La note dénonce vigoureusement l'arrestation du cardinal et elle fut adressée à la Hongrie par l'intermédiaire des Etats-Unis.

L'ambassadeur du Canada à Washington a remis lui-même la note au ministre hongrois dans la capitale américaine, lequel l'a ensuite adressée à son gouvernement.

"Le gouvernement canadien condamne énergiquement et déplore ce nouveau cas de persécution religieuse de la part du gouvernement communiste de Hongrie, comme d'ailleurs tout autre cas de persécution religieuse, dans quelque pays qu'il puisse se produire", déclare M. Pearson.

"Le gouvernement canadien a appris que le chef de l'Eglise catholique de Hongrie, S. E. le cardinal Mindszenty, a été arrêté sous des accusations de trahison, d'espionnage et de trafic illégal de devises, ce qui, au vu des éléments de preuve apportés et à la lumière des actes passés du cardinal Mindszenty, patriote hongrois et adversaire de l'oppression et de la tyrannie, ne présente rien de convaincant". Et à ce moment de la lecture de la déclaration, M. Pearson expliqua: "Dans le langage diplomatique, cela veut dire que nous n'y croyons pas".

Texte de la déclaration

Voici le texte de la déclaration de M. Pearson:

"L'arrestation du cardinal Mindszenty, annoncée le 27 décembre par le gouvernement hongrois, a causé un vif émoi chez tous les peuples démocratiques. Le gouvernement canadien condamne énergiquement et déplore ce nouveau cas de persécution religieuse de la part du gouvernement communiste de Hongrie, comme d'ailleurs tout autre cas de persécution religieuse, dans quelque pays qu'il puisse se produire. Le premier ministre déclarait au cours d'une allocution radiodiffusée le jour de l'an:

"La Providence n'abandonne pas les hommes de bonne volonté. Remercions-la de vivre dans un pays où tous respectent la religion et où les autorités religieuses jouissent de la liberté la plus complète. Chez nous, cela va de soi.

"Mais les persécutions de plus en plus violentes dont les chefs religieux sont l'objet, derrière le rideau de fer, révoltent tous les peuples civilisés.

"De tels exemples nous font comprendre le prix de la liberté religieuse et personnelle qui est notre patrimoine.

"Le lendemain du jour où la nouvelle de l'arrestation du cardinal Mindszenty est parvenue au pays, le Canada, à titre de signataire du traité de paix avec la Hongrie, a immédiatement fait des démarches pour se procurer tous les renseignements possibles sur l'affaire, en vue de prendre, en vertu du traité de paix, toutes les mesures susceptibles de mettre un terme à la persécution religieuse en Hongrie.

"Le gouvernement a pesé l'utilité que pourrait avoir une déclaration faite conjointement avec d'autres signataires du traité de paix et protestant contre l'arrestation du cardinal Mindszenty par le gouvernement hongrois.

"Il a conclu, toutefois, qu'une telle intervention conjointe n'était pas possible, et même qu'elle risquait d'avoir un résultat contraire à l'effet désiré.

"Dans ces circonstances, le gouvernement a décidé d'agir par lui-même. N'ayant pas de représentant diplomatique à Budapest, il a donné instruction à notre ambassadeur à Washington de faire part de ce qui suit au ministre de Hongrie à Washington.

Teneur de la note

"Le gouvernement canadien a appris que le chef de l'Eglise catholique de Hongrie, S. E. le cardinal Mindszenty, a été arrêté sous des accusations de trahison, d'espionnage et de trafic illégal de devises, ce qui, au vu des éléments de preuve apportés et à la lumière des actes passés du cardinal Mindszenty, patriote hongrois et adversaire de l'oppression et de la tyrannie, ne présente rien de convaincant. Le gouvernement canadien a aussi appris que le premier évêque de l'Eglise luthérienne de Hongrie a été arrêté en septembre dernier sous des accusations analogues à celles qui sont portées contre le cardinal Mindszenty et qu'il a été condamné à deux ans de prison; et d'autre part, que le premier évêque de l'Eglise calviniste a dû s'enfuir de Hongrie en Suisse pour échapper à la persécution.

"En conséquence, le gouvernement canadien proteste énergiquement contre une politique qui, d'après les renseignements qu'il possède, semble viser à détruire la liberté religieuse en Hongrie; le gouvernement canadien rappelle l'article suivant du traité de paix avec la Hongrie, auquel le Canada est partie:

"La Hongrie prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer à toutes les personnes relevant de sa juridiction, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales y compris la liberté d'expression de la pensée, la liberté de presse et de publication, la liberté du culte, la liberté d'opinion et de réunion."

"L'ambassadeur du Canada a remis cette protestation au ministre de Hongrie, qui s'est engagé à la communiquer à son gouvernement. Voilà où en sont les choses à l'heure actuelle."

L'hon. L. Pearson oppose un démenti

OTTAWA — Le ministre des Affaires extérieures, l'hon. M. Pearson, a déclaré, le 3 février, que pas un seul membre du gouvernement canadien ou d'une agence gouvernementale canadienne n'a commenté la stabilité ou l'instabilité de l'économie argentine en regard des récentes restrictions imposées par l'Argentine sur le change étranger.

Le ministre a donc apporté un démenti à des rapports disant que le gouvernement canadien attendait prévenir les exportateurs canadiens du danger de faire affaires avec l'Argentine et qu'une agence du gouvernement avait qualifié d'instable l'économie argentine.

Les rapports furent publiés dans les journaux du matin et attribués à un porte-parole de la Banque du Canada.

"Nous n'entendons pas prévenir qui que ce soit contre le commerce avec l'étranger, a dit M. Pearson, car nous voulons développer le commerce partout dans l'univers."

CARACAS — Le Vénézuéla a décidé de reconnaître le nouveau régime du Paraguay installé à la suite du renversement du président Natalicio Gonzalez.

La propriété industrielle et les Canadiens français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens français durant le mois de janvier 1949:

Henri-Paul Cyrenne, de Victoriaville, P.Q., "Plomb lumineux".

E. Morrissette, de Montréal, "Brûleur de combustible".

Albert Pinard, de Forbes, Ont., "Serrure de sac de poste".

J.-E.-A.-B. Thibaudeau, des Chutes Shawinigan, "Paquet combiné de cigarettes et allumettes".

Jean-Paul Lachance, de Montréal, "Jeu de manoeuvres militaires".

J.-W. Jolin, de Val St-Michel, P.Q., "Tourne-à-gauche".

Hervé Vachon, de St-Stanislas Kostka, P.Q., "Jeu d'adresse".

D. Farmer, de Montréal, "Briquet de fumeurs".

Armand Lamy, de Montréal, "Chasse-neige".

Un traitement nouveau pour les maladies de coeur



En mai 1945, trois médecins de London, Ont., Even V. Shute, Wilfrid E. Shute et Arthur Vogelsang annoncèrent qu'ils avaient donné avec succès des traitements pour les maladies de coeur et les vaisseaux sanguins à l'aide de la vitamine E. Depuis ce temps les médecins ont discuté le nouveau remède sans en arriver à une conclusion quant à son utilité. Pendant que la controverse se continue ,le travail se poursuit à l'Institut Shute de London, Ont. Les deux frères, le **Dr Evan** et le **Dr Wilfrid Shute**, que l'on voit ici, poursuivent leur travail selon la méthode de la clinique Mayo aux Etats-Unis. (CPC)

Au comité de la Survivance française



L'exécutif du Comité de la Survivance Française en Amérique a siégé le 1er février à l'Université Laval. On remarque sur la première rangée, de gauche à droite: **M. l'abbé Adrien Verrette**, de Plymouth, N.H., **M. Ernest Desormeaux**, d'Ottawa, président de la Survivance Française, et **M. le professeur J.-Henri Blanchard**, de Charlottetown, I.P.E.,

Sur la rangée en arrière, de gauche à droite: **Me Eugène Jalbert**, de Woonsocket, R.I., le **Dr Roméo Blanchat**, secrétaire de la Faculté de Médecine de Laval, le **R. F. A. Bermard**, de Montréal, **M. Adolphe Robert**, de Manchester, **M. Adrien Pouliot, I.C.**, de Québec, **M. le notaire Henri Boisvert**, de Québec, et **M. l'abbé Paul-Emile Gosselin**, secrétaire général de la Survivance Française. La réunion du 1er février coïncidait avec le onzième anniversaire de la première réunion du Comité. Plusieurs membres fondateurs étaient présents.



POUR VOUS, MESDAMES



Le 11 février 1858



La première apparition de la Vierge Immaculée à Bernadette Soubirous, à Lourdes, eut lieu le 11 février 1858. Elle fut suivie de 17 autres apparitions.

Au pays de Bernadette

Où la Vierge apparut, un jour, à Bernadette,
Je suis venu mettre mes doigts, mon front, mon coeur;
Et j'ai dit les mots très doux . . . ceux qu'on répète
A l'âge où l'on n'a pas rencontré la Douleur.

Puis, j'ai collé ma lèvre au roc de Massabielle,
Avec les noms de ceux que j'ai toujours aimés.
J'ai demandé pitié pour celui qui chancelle,
Et j'ai laissé pour moi trois cierges allumés.

Le premier, c'est ma foi, droite comme une lance
Qui porte tout au bout mon fanion claquant . . .
Un cierge encor, plus lumineux: c'est l'espérance;
L'autre: la charité qui brûle au coeur ardent!

Pour que rien ne se perde au secret de mon âme,
J'ai dit: "Vierge de Lourdes, étends sur eux tes mains;
"Empêche que le vent ne souffle sur leur flamme
"Car je ne pourrais plus marcher par les chemins".

Enfin, j'ai salué la blanche basilique
Où le couchant jetait des teintes de vermeil;
Et, devant moi, j'ai vu, dans sa splendeur magique,
Le Gave qui roulait des éclats de soleil!

(Extrait de "Hommage à Marie, Reine du Canada".)

Le Coin de la Jeune Maman

Le bain du bébé

Quel est l'album de photographies qui ne contient les images du petit Paul se baignant à la campagne ou de Riquette riant de toutes ses fossettes en pataugeant dans son bain devant une fenêtre ensoleillée. Nous voyons là des scènes prises sur le vif de la vie de nos petits. C'est un moment de joie, mais il faut y voir surtout un facteur essentiel du bon épanouissement physique de nos enfants.

Les jeunes mamans se plient à cette nécessité. Elles ont prévu la baignoire de l'enfant en même temps que la layette. D'ailleurs, jusqu'à six mois, on peut baigner un bébé dans un lavabo.

Comment baigne-t-on un bébé?

On a préalablement fermé les portes, vérifié la température de la pièce — 72 degrés environ, — préparé tous les vêtements à mettre après le bain. L'eau est entre 80 et 100 degrés, nous le savons grâce au thermomètre à bain si pratique. Méfions-nous de la main et même du coude

Le bébé prestement déshabillé est plongé dans l'eau, l'avant-bras gauche soutenant la tête et la main passée sous l'aisselle gauche du bébé.

Avec la main droite on le savonne entièrement, sans oublier la petite tête qui sera nettoyée en dernier pour éviter les refroidissements. Le doux peignoir accueille le petit poisson tout frétillant et joyeux de se sentir si à l'aise et réchauffé sous la bonne friction pratiquée à la main nue.

On procède alors au poudrage, en insistant sur les plis des aisselles; il ne faut pas que notre beau bébé se coupe.

Les mamans accompliront ce rite presque mécaniquement pendant des mois et des mois sans penser à échapper à cette douce tyrannie. Cependant, il n'est pas rare de voir l'ardeur de beaucoup de mères de famille se refroidir dès que l'enfant grandit. C'est à ce moment qu'il faut tenir bon car il importe d'assurer à nos enfants une hygiène parfaite et de leur donner, dès le bas âge, des habitudes et un goût de propreté qu'ils garderont toute leur vie.

Heure propice

Le bain quotidien doit durer au plus trois minutes, savonnage et essuyage compris. En général, on donne le bain le matin aux petits bébés et à ceux, plus grands qui mouillent leur lit, et plutôt le soir dès l'âge de trois ans et aux écoliers qui rentrent de classe, les genoux gardant les traces de leurs jeux et de leurs chutes. Cependant, le médecin préconise souvent le bain du soir aux bébés nerveux. Plus tard, chaque maman organise au mieux de ses enfants, mais qu'elle reste persuadée que le bain ne sera pas une complication, mais, au contraire, assez rapidement du temps gagné parce que son enfant fera admirablement sa toilette seul, ou à peu près, dès l'âge de quatre ans.

Conseils pour le ski

Voici quelques conseils pratiques que les mamans prudentes feront lire à leurs enfants avant qu'ils partent en skis:

1—Gare aux vêtements amples, quand vous vous servez de câble de remorque pour faire l'ascension d'une montagne.

2—Gardez votre équipement en parfait ordre.

3—Ne faites pas de ski dans les endroits où des gens s'adonnent à d'autres sports:

4—Faites du ski là où il y a des abris où vous pouvez vous réchauffer, où il y a un service de premiers soins et des patrouilles de ski.

5—Eloignez-vous des pistes trop difficiles pour vous.

6—En montant une pente, arrêtez si un skieur descend vers vous.

7—Suivez les conseils des patrouilleurs.

8—Laissez assez de place pour les autres personnes.

9—Ne faites jamais de ski seul...

10—Cessez de faire du ski dès que vous vous sentez fatigué.

11—Enlevez les obstacles sur les pistes.

12—Faites des signes indicateurs sur les obstacles qui ne peuvent être enlevés.

13—Remplissez les trous de neige.

14—Eloignez les chiens des régions de ski.

15—Ne passez jamais intentionnellement sur les extrémités des skis d'une autre personne.

16—Ne marchez jamais, en chaussures de ski, sur les pistes ou les pentes, afin de n'y pas laisser de trous dangereux.

Ligue de SECURITE.

La petite institutrice, encourageons-la!

Il y en a qui comprennent si bien leur vocation, et c'est touchant de lire ces lignes où elles me racontent en détails le programme de leurs journées

Oh! il y en a bien quelques-unes qui trouvent la tâche dure, presque au-dessus de leurs forces, parce qu'elles sont incomprises, malmenées par leur entourage, en butte à la tyrannie de certains parents qui voudraient mener l'école comme s'ils en étaient responsables.

Encouragement

Il faut tellement que l'on fasse confiance à l'institutrice, même si elle est jeune. Et jamais, jamais on ne devrait critiquer sa conduite ou ses méthodes d'enseignement, dans les foyers où elle compte des élèves. Il n'y a rien de pire pour tuer l'autorité et rendre la situation intenable.

Sa dignité

De son côté, l'institutrice est un personnage qui doit mériter le prestige et le respect qui lui sont dus. La dignité de ses fonctions doit être apparente même si elle est très jeune, et la bienveillance, la douceur, le sourire doivent s'épanouir sur son front. Une "maîtresse d'école", c'est un peu la maman de ces êtres qui lui sont confiés durant quelques heures chaque jour, et que peut-on faire sans douceur avec les enfants?



Sa tâche

C'est difficile aussi de piocher un parterre, d'en arracher au fur et à mesure toutes les mauvaises herbes, cela demande de l'endurance et de la persévérance, mais un jour il y a la floraison qui paye en parfums et en beauté, tous les soucis et les soins. Voilà l'image vraie de votre tâche, 'petites' maîtresses d'école, mais 'grandes' comme jardinières d'âmes et de talents.

Alice BER.

* * *

Mais voici pour vous encourager et vous dérider un peu, chères institutrices, une description assez typique, — par Louis-D. Gadoury — de ce que serait, au 20ème siècle, la situation idéale de l'institutrice enseignant dans la "meilleure" école du "meilleur" des centres, entourée des "meilleurs" enfants qui soient, de parents et de commissaires parfaits à tous points de vue.

Notre institutrice se nomme Béatrice. La voilà, au début du dernier semestre, en charge d'une nouvelle école. Ici, je laisse la plume à l'auteur:

"L'institutrice pénètre dans l'école avec entrain; des quatre coins s'exhale une odeur de propreté, par les fenêtres éclaircies jaillissent des flots de lumière, sur chaque meuble luit une couche de vernis. Béatrice va de surprise en surprise: des tableaux noirs d'une ardoise, des pupitres d'une hauteur variée pour des élèves de tailles différentes, deux cabinets de toilette avec l'installation de l'eau courante; du plafond blanc pendent des ampoules électriques; une fournaise à l'huile remplace le poêle à bois; des améliorations aussi avantageuses l'attendent dans son logement particulier à l'étage supérieur.

"Dans sa voiture des dimanches, monsieur le secrétaire avait conduit mademoiselle l'institutrice de la gare du village à l'école. Au moment de lui remettre le trousseau de clefs, il l'assure du balayage de la classe par une femme de journée, de l'allumage du feu au moins une heure avant l'ouverture, puis lui promet le paiement mensuel du salaire syndical et, devant l'admiration de la jeune fille, le secrétaire ajoute sur le ton d'un homme résolu: "Mademoiselle, les commissaires d'écoles vous fournissent la preuve de leur entière collaboration".

"L'école s'est ouverte et les parents des plus jeunes tout curieux, des plus vieux moins empressés, venaient saluer la maîtresse, s'informaient de sa santé, se réjouissaient pour leurs enfants et pour l'institutrice des améliorations à l'école; ils promettaient tous l'assiduité de leurs enfants, leur arrivée à l'heure et une attention constante à leur étude quotidienne. Loin de mettre en doute les aptitudes de l'institutrice, ils lui donnaient plutôt des marques de confiance.

"Béatrice éprouve l'encouragement du nouveau; ses élèves, l'attrait du beau. Ils arrivent à l'heure chaque jour, les trente garçonnets et fillettes, ceux des extrémités du rang dans la charrette ou dans le traineau, selon la route des saisons; à tour de rôle, les papas assurent ce transport des écoliers comme les mamans voient au progrès des études. Elles consentent à ouvrir la grand'salle silencieuse aux travaux scolaires des enfants appliqués; elles accordent leur surveillance et leur aide aux efforts d'intelligence et de mémoire, au soin et à la propreté des exercices; aussi les devoirs sont-ils bien faits; les leçons, parfaitement sues.

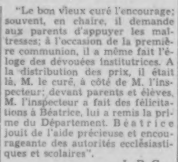
"A la maison, les jeunes n'entendent aucune critique de l'institutrice; alors à l'école, ils rendent entière obéissance à leur maîtresse. Un jour, elle a bien eu une impatience passagère devant une réplique impolie du fier Arthur; durant l'hiver, la grosse Jacqueline a voulu céder à la paresse; au printemps, le grand Jacques a parlé de quitter la classe; dans ces circonstances, les parents se sont rendus à l'école, ils se sont entendus avec l'institutrice et les efforts conjoints de la maîtresse et des parents ont apporté une amélioration sensible à la conduite des enfants.

"Béatrice enseigne dans la joie avec dévouement, assurée comme elle l'est de la collaboration des parents.

"Tous les dimanches et fêtes un fermier emmène l'institutrice à la messe et jamais il n'a accepté le paiement de ce service; jamais non plus l'a-t-on laissée sur le chemin du village, sans lui offrir une place dans la voiture. Aucun marchand n'ose l'exploiter dans ses achats, et les bons fermiers des alentours lui font la joie de petits cadeaux.

"Durant l'hiver, Béatrice a été atteinte de la grippe; une fermière charitable, ancienne institutrice, a remplacé la maîtresse en classe, lui a prodigué les soins d'une garde-malade. Béatrice est accueillie, désirée même, aux foyers des environs, et s'il lui arrive d'adresser quelques mots, d'accorder un gracieux sourire à un jeune homme, aucune commère malveillante ne crie au grand scandale à travers tout le canton.

"L'institutrice peut compter sur la collaboration des paroissiens.



"Le bon vieux curé l'encourage; souvent, en chaire, il demande aux parents d'appuyer les maîtresses; à l'occasion de la première communion, il a même fait l'éloge des dévouées institutrices. A la distribution des prix, il était là, M. le curé, à côté de M. l'inspecteur; devant parents et élèves, M. l'inspecteur a fait des félicitations à Béatrice, lui a remis la prime du Département. Béatrice jouit de l'aide précieuse et encourageante des autorités ecclésiastiques et scolaires".

L. D. G.

* * *

Conclusion

Heureuses êtes-vous si vous jouissez d'au moins quelques-uns de ces avantages, car... la perfection n'est pas de ce monde! Si parfois vous êtes tentées de laisser l'enseignement, rappelez-vous que nulle part ailleurs vous n'obtiendrez l'entière satisfaction de vos aspirations les plus élevées. De plus, n'oubliez pas qu'aucune autre carrière n'est comparable en dignité à celle que vous avez embrassée...

Avez-vous jamais songé à la monotonie que doit éprouver une employée de bureau, obligée, jour après jour, de taper sur un clavi-



graphe des lettres insipides, à une comptable, d'aligner mécaniquement des chiffres des heures durant, à une couturière d'assembler des étoffes sans âme, à une commis de magasin de rester de longues journées debout près d'un comptoir à vendre des colifichets? ... Cette énergie dépensée sur de la matière inerte doit devenir, pour une femme dont le rôle est si intimement lié à tout ce qui a la vie, cet état doit devenir, dis-je, fatigant et déprimant.

Imaginez un peu la différence qu'il y a entre manier de la paperasse, de la marchandise inanimée, et travailler sur des intelligences qui s'ouvrent à la lumière et sur des coeurs qui vibrent! ! !

Que ces constatations vous aident à mieux apprécier votre belle mission, même si parfois les salaires ne vous semblent pas proportionnés à l'oeuvre que vous accomplissez. Tenez bon! La satisfaction qu'éprouvera votre coeur de femme à remplir un rôle si approprié à ses aspirations, compensera amplement pour les quelques dollars de plus que vous pourriez gagner dans une autre sphère sans vie, sans âme...

Visiteuses

Il y a des visiteuses qu'on accueille d'un coeur joyeux, par exemple ces personnes qui, rieuses ou sérieuses, donnent une impression reposante d'équilibre, de stabilité. On les sait heureuses de tout, même de peu, et leur contact rafraîchissant contribue à l'embellissement de la vie! Recevez-les à la bonne franquette et vous les voyez ravies: elles dorment bien sur le premier matelas venu, mangent de tout, digèrent à merveille, se plaisent à tous les jeux, épargnent à leur entourage le récit de leurs malaises et de leurs tribulations et par contre ne sont pas avares de leurs joies.

Les insatisfaites

Par opposition à celles-là viennent les insatisfaites, les déprimantes. Elles ne sont pas tout à fait malheureuses mais elles en donnent nettement l'impression. A les entendre, on les croirait seules à subir les contrariétés qui sont le lot habituel de la vie. On les invite quand même, par charité chrétienne, ou pour avoir la paix, des contingences familiales ou amicales nous y obligeant.

Celles qui s'imposent

Il y a encore celles qui s'incrustent! Lors d'une rencontre on leur a dit aimablement: "Vous viendrez nous voir à la campagne". Elles n'y manquent pas et surgissent dans le paysage, avec armes et bagages, au moment où on ne les attendait guère. A date nous les aimions bien, mais en étrangères dont on apprécie les qualités et dont on soupçonne à peine les défauts. Cette façon imprévue de s'installer dans notre intérieur pour trois jours ou plus est embarrassante au point que les visiteuses indiscrètes nous deviendront tout à fait antipathiques.

Pour être bien accueillie

Pour être bien accueillie chez les autres il faut d'abord être invitée et prévenir ensuite la maîtresse de maison du jour exact de notre arrivée. Rendue là, se plier gentiment aux coutumes de nos hôtes, depuis l'heure du petit déjeuner à celle du coucher, est l'élémentaire politesse. Avoir l'air parfaitement heureuse tout le temps de notre séjour nous fera des amis dans la place. Partir assez tôt pour qu'on nous regrette sera de la plus fine diplomatie, car alors la maîtresse de maison, conquise, ne manquera pas de renouveler son invitation.

Françoise ROY.

— Elle est belle votre maison de campagne, mais il lui manque des arbres, dit l'invité.

— Attendez votre prochaine visite, et vous verrez comme ils seront grands.

PRIERE

pour demander la générosité

O Jésus, apprenez-moi à être généreux;

à vous servir comme vous le méritez;

à donner sans compter;

à combattre sans souci des blessures;

à travailler sans chercher le repos;

à me dépenser sans attendre d'autre récompense que celle de savoir que je fais votre sainte volonté.

Saint Ignace de LOYOLA.

Quand il fait froid . . .

Contre le froid aux mains

Faites ce simple exercice: opposez vos mains l'une à l'autre, le bout des doigts se touchant, et appuyez fortement jusqu'à ce que les paumes ce rencontrent. Ou encore accrochez les doigts de la main droite à ceux de la main gauche et tirez vigoureusement. Avant de sortir, chauffez toujours un peu vos gants et enfilez-les dans la maison, jamais dans la rue. Pour garder des mains blanches et douces malgré le froid, massez-les à la glycérine après les avoir lavées (toujours à l'eau chaude). Graissez le tour des ongles et les ongles eux-mêmes avec un produit qui les empêche de devenir cassants.

Contre le froid aux pieds

Rien ne vaut, pour se réchauffer les pieds, l'exercice qui consiste à faire des pointes: un pied sur la pointe, faites porter sur lui, petit à petit, tout le poids du corps. Changez de pied et recommencez. Pour sortir, ayez des souliers fourrés ou doublés et chauffez-les avant de les mettre.

La Saint-Valentin

Les coeurs flamboyants, en bonne place dans les vitrines, nous rappellent que nous célèbrerons le 14 février la Saint-Valentin, fête par excellence des amoureux, et entre toutes prisée de la jeunesse parce qu'elle fait battre le coeur des jouvencelles. Aussi, pour accueillir les hommages de leur prétendant se font-elles plus belles, plus séduisantes que jamais. La joie est dans l'air et la gaité dans les esprits, en ce jour propice aux déclarations d'amour.

L'art de plaire, vieux comme le monde, reste toujours jeune et d'actualité car, à tous les temps, et dans tous les temps, se conjugue le verbe aimer. Le don de plaire n'est pas un privilège réservé à quelques-unes; toutes peuvent y prétendre. Ce ne sont du reste pas nécessairement les plus jolies qui remportent la palme. A côté de la beauté, il y a le charme, son inséparable partenaire, qui a souvent raison d'elle.



Pour enlever les taches

MOISISSURE

De l'eau, du savon et du soleil pour taches légères. Pour vieilles taches marquées: frotter avec du jus de citron et du sel, du péroxyde d'hydrogène, du chlore, ou de l'eau de javelle (sur coton et toile seulement — et encore faut-il user de précautions et ne pas laisser reposer ces solutions plus d'une minute sur le tissu). Bien rincer et faire sécher au soleil.

Vinaigre chaud mêlé d'un peu de jus d'oignon, laisser reposer environ 2 heures. Bien laver.

Laisser tremper le linge dans une solution d'eau, de vinaigre et d'eau de javelle (1 gal. d'eau, 2 à 3 c. à soupe de vinaigre, 1 grande c. à soupe d'eau de javelle). Bien laver.

GOUDRON

Gratter l'excès avec un couteau puis frotter la tache avec du beurre. Laisser ainsi 24 heures. Enlever la tache de graisse avec de l'essence ou de la mie de pain.

Tissus lavables: frotter avec de la graisse, du pétrole ou de l'huile végétale, laver à l'eau chaude savonneuse.

Entourer la tache de fécule de maïs, puis la frotter avec de la térébenthine.

Nouveau cahier de patrons



Voici le nouveau cahier de patrons pour les modes du printemps. Il contient plus de 150 patrons pratiques, faciles à suivre, desquels vous pourrez confectionner de jolies robes, costumes, etc. Le prix en est de 25c. Demandez-en un exemplaire au Département des Patrons, **La Liberté et le Patriote**, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Venise, la ville aux fameux canaux, est bâtie sur 118 petites îles reliées par 378 ponts, mais il ne faudrait pas croire qu'elle est la seule de son espèce. La ville de Gand, en Belgique, est construite sur 26 îles reliées par 207 ponts, et celle d'Amsterdam, en Hollande, est bâtie sur 96 îles reliées par 290 ponts.

Soupes condensées en casserole



Fricatelli

3 tasses de riz cuit
1 livre de chair à saucisse, rissolée et égouttée
1 oignon moyen, haché finement
1 boite de 10 onces de **Soupe Crème de Tomates condensée,** non diluée
2 cuillerées à soupe de fromage râpé.

Mettez alternativement un lit de riz et un de chair à saucisse dans un plat-casserole graissé. Saupoudrez de l'oignon haché sur chaque lit. Versez-y la soupe et saupoudrez de fromage râpé. Faites cuire 30 minutes à four modéré (375°F.). 4 à 6 portions.

Steak de Veau au Cari

1 livre de steak de veau, coupé en 6 morceaux
⅓ tasse de farine
1 cuillerée à thé de sel
Pincée de poivre
½ tasse de poudre de cari
2 cuillerées à soupe de graisse
1½ tasse d'eau
1 boite de 10 onces de **potage écossais condensé.**

Saupoudrez les morceaux de viande de farine. Saupoudrez aussi de sel, poivre et poudre de cari. Faites revenir rapidement à la poêle. Ajoutez ½ tasse d'eau; couvrez et laissez mijoter 15 minutes. Mélangez la tasse d'eau qui reste avec le potage écossais et versez sur la viande. Couvrez et laissez mijoter, en remuant de temps à autre, environ 50 minutes ou jusqu'à ce que la viande soit tendre et la sauce épaisse. Enlevez la viande de la sauce, et disposez-la autour d'un plat de riz cuit. Servez la sauce à part. 4 à 6 portions

Pâté au Poulet

1 boîte de 10 onces de soupe au poulet et nouilles condensée, non diluée
4 cuillerées à thé de farine
½ tasse de pois cuits
¼ tasse de champignons cuits, coupés en tranches
¼ tasse de carottes cuites coupées en dés
Pâte pour 1 croûte.

Mélangez la soupe et la farine et faites chauffer, en remuant constamment, jusqu'à ce que le mélange ait la consistance d'une sauce blanche claire. Ajoutez les pois, les champignons et les carottes. Versez ce mélange dans deux plats-casseroles, de chacun 3" de diamètre et 1½" de profondeur. Divisez la pâte en deux et abaissez chaque partie jusqu'à ce qu'elle ait ⅛" d'épaisseur. Recouvrez chaque plat-casserole d'une abaisse. Faites cuire 15 minutes à four très chaud (450°F.). 2 portions.

Le Courrier de Louise

Poste amicale

Jeune homme canadien-français, catholique, âgé de 30 ans; sérieux, désirerait correspondre avec jeunes filles, entre 22 et 35 ans. Echangerait photo. — **CULTIVATEUR DE LA SASKATCHEWAN.**

Fermier de 37 ans, habitant le nord central de la Colombie-Britannique, désire correspondante, âgée de 27 à 34 ans, aimant la vie de fermière.

HABITANT 37 ANS.

Jeune homme de 27 ans désire correspondante de 22 à 26 ans. Il habite le nord du Manitoba. — **JOS. NORD.**

"Villa mon espoir". Montréalaise, 19 ans, correspondant militaire, officier ou étudiant pour le devenir, 22 à 25 ans, aimant lecture, sports, musique et gaieté.

N. B. — Ceux qui désirent répondre à ces annonces n'ont qu'à écrire à "Poste Amicale" en adressant leurs lettres au nom indiqué dans l'annonce ou en donnant le numéro. Nous ferons parvenir leurs premières lettres à destination, libre ensuite à la personne elle-même de répondre en donnant son adresse. Seuls ceux qui font insérer des annonces sont tenus à payer le tarif. Ceux qui y répondent n'ont aucun frais à débourser.

LOUISE.

Q. — J'aimerais bien savoir si les oeufs font maigrir ou engraisser une personne, et aussi si les rôties beurrées causent l'embonpoint? — AIMERAIS SAVOIR.

R. — Toute personne qui veut maigrir doit compter les calories contenues dans les aliments qu'elle consomme chaque jour. Les oeufs pochés ou bouillis ne contiennent que 85 calories chacun. Le pain blanc contient 100 calories par tranche mince, le brun, 80. Quant au beurre, un petit morceau comme l'on sert dans les restaurants contient 100 calories. Je serais portée à croire que les rôties beurrées, mangées fréquemment, feraient engraisser. Pour ce qui est des oeufs, tout dépend de la manière dont on les fait cuire. Vous pouvez vous procurer une charte pour compter les calories chez n'importe quel libraire. Généralement, le régime pour maigrir permet 1,400 calories par jour.

* * *

Q. — Auriez-vous la bonté de nous donner une réponse aux questions suivantes:

(a) Quelles seront les couleurs qui seront les plus en vogue ce printemps pour les costumes et les manteaux?

(b) Voudriez-vous me donner l'adresse du magasin où je pourrais me procurer le livre spécial pour la messe du mariage, et le prix approximatif. Merci beaucoup. — QUI VEUT BIEN FAIRE.

R. (a) Les couleurs printanières sont toujours claires et gaies. Les teintes pastelles, verts, bleus, gris, les beiges pâles et foncés, et toujours, le bleu marine. Vous pourrez choisir un costume de teinte plutôt pâle avec un manteau plus foncé de nuance contrastante; ou encore, vous pourrez faire le contraire et vous servir tout l'été de votre manteau pâle.

(b) Si vous écrivez à la Librairie Catholique, Cathédrale de St-Boniface, St-Boniface, Man., on vous renseignera au sujet de ce livre et du prix.

* * *

Q. — En marchant, est-ce à la jeune fille à prendre le bras de son ami ou si c'est à lui à prendre cette initiative? Merci. INCERTAINE.

R. — Une femme ne s'appuie au bras d'un homme que lorsque le chemin où elle marche est raboteux ou glissant. Si quelque difficulté se présente, c'est au jeune homme à offrir son bras, ou à soutenir sa compagne si elle a besoin d'aide.

LOUISE.

Politesse

La cantatrice à l'impresario — Moi, monsieur, lorsque je donne un concert, ma voix remplit la salle.

L'impresario — J'ai même remarqué que le public s'empressait à faire de la place à votre voix.

La mode pratique



Prix de chaque patron: 20 sous.
(Envoyer monnaie seulement)
Temps requis pour l'envoi: 10 à 15 jours

No du patron ....

Grandeur ....

Nom ....

....

Adresse ....

....

Pour les Orphelins de France

[illegible], janvier 1949.

Monsieur le Directeur,

En complément de l'appel que nous vous adressons ci-joint pour nos orphelins et enfants abandonnés, nous nous permettons de vous signaler encore deux Oeuvres qui intéressent la Fondation d'Auteuil:

1° L'Oeuvre de Premiere Communion

"Fondée par l'abbé Roussel en 1866, elle recueille ces enfants ou adultes de douze à vingt ans, si nombreux à Paris et dans les environs, qui échappent à l'action des paroisses sans faire la Première Communion.

"Il en est qui ne sont pas [illegible]tisés; on les rencontre vagabondant ou errant sur les places publiques, déguenillés, insolents ou querelleurs. Ceux qui ne tombent pas dans le crime deviennent presque toujours des mauvais sujets de la pire espece, un fleau pour l'Eglise, pour la Famille et la Société.

"C'est ainsi que, recueillis dans tous les coins de l'immense agglomération parisienne, les enfants affluent, quatre fois par an, depuis soixante-douze ans, à l'Oeuvre de Premiere Communion. Pres de 20,000 enfants y ont été préparés à cet acte décisif de la vie chrétienne. Vingt mille dont l'immense majorité, indubitablement, n'aurait jamais rien su ni de Dieu, ni de la religion.

"Durant trois mois, ces gamins sont instruits, du matin au soir, des vérités de la religion. Sans relâche, on leur apprend le ca[illegible] on a garni toutes [illegible] mémoires, quand [illegible] les esprits récalcitrants, il faut, sans trêve ni merci, recommencer avec d'autres qui arrivent tout aussi ignares et indisciplinés.

"Qui dira le bien fait par l'Oeuvre de Premiere Communion, le nombre d'ames qu'elle a sauvées les existences de gamins de quatorze ans totalement "renflouées" par ce passage a Auteuil? Il faut voir les mamans de ces chers petits, les larmes aux yeux, venir remercier: "Monsieur [illegible] séjour che[illegible] changé! [illegible] table et [illegible] maintenant [illegible]."

2° Le Séminaire pour les futurs "Peres d'Orphelins"

Ce seminaire, fondé il y a quelques années, comprend des seminaristes qui sont tous d[illegible] orphelins. En ce moment [illegible]

[illegible] choix et ils feront partie ou du clergé séculier ou du clergé régulier, mais [illegible] se dévoueront dans [illegible] d'Auteuil.

Pour répondre à l'appel de Dieu après avoir passé par l'apprentissage, ils ne craignent pas de se remettre sur les bancs d'école, à côté de plus jeunes qui viennent de terminer leurs classes primaires.

Nous nous permettons de nous référer à l'article d'Henry Lanneluc, paru dans la "Liberté" du 2 octobre 1948, ainsi qu'aux appels de Mgr l'Evéque de Clermont et de Mgr l'Evéque d'Albi, qui rappellent que quantité de prétres de France n'ont pas les moyens de se vêtir décemment, dignement.

Auriez-vous la bonté de nous aider dans notre lourde tâche? Malgré que, si souvent, il ait été fait l'appel à vous, auriez-vous la bonté de faire, encore une fois, une revue parmi votre linge d'église et vos objets de culte, parmi vos vêtements et vos sous-vêtements [illegible] livres."

Nous connaissons des pretres dont la sacristie est dépourvue des objets indispensables pour le culte.

L'Eglise de France ne pourra pas se relever sans le secours du monde catholique, épargné par la guerre.

C'est pourquoi nous comptons sur votre ai[illegible] et [illegible] vous prions d'étre assuré de nos sentiments de respect et de profonde reconnaissance.

Pour le Comité:
O. de BOCCARD.

La plus grave offense depuis Napoléon

CITE DU VATICAN — "Le procés du cardinal Mindszenty constitue l'offense la plus grave faite à l'Eglise et à la catholicité depuis la déportation de Pie VII (en 1808)" déclare une note officielle qui paraissait dans l'**Osservatore Romano**. La note poursuit en déclarant que ce procès est pour le cardinal "aussi insultant que l'iniquité de Pilate et le mépris d'Hérode" et affirme que "le chevaleresque peuple magyar, bouclier de la [illegible]té, en est frappe [illegible] Qu'une pensée le réconforte "comme elle reconforte le peuple civilisé. C'est que ceux qui persécutent le catholicisme dans la personne sacrée de Joseph Mindszenty, sont en même temps les persécuteurs de la liberté des esprits, qui est à la base de la civilisation et de la democratie. La honte dont on voudrait couvrir le ministre de Dieu et son Eglise, défenseurs du patrimoine humain et social, se transforme une fois de plus, en titre de gloire enviable pour le cardinal et son peuple."

Désaccord

Dick Contino, accordéoniste âgé de 18 ans, gagnant du concours de talent national d'Horace Heidt dont le prix consistait en un contrat de $5,000, est ici photographié à Hollywood peu aprés qu'il eût annoncé sa décision de briser ce contrat. Il accuse Heidt d'abuser de son travail et de sa personne. A l'accusation d'ingratitude dont celui-ci le charge, Contino répond qu'il fut pressé de signer un contrat dont il ne connaissait pas exactement les conditions. (NEA)

Hausse de salaire à 3,400 fonctionnaires

OTTAWA — Des augmentations de salaire de $15 à $20 par mois sont accordées à quelque 3,400 autres fonctionnaires fédéraux, annonce-t-on, à Ottawa. 80,700 employés civils ont bénéficié à date d'augmentations de salaire.

Les nouvelles hausses seront rétroactives au 1er octobre 1948. Parmi les fonctionnaires que touche cette dernière augmentation de traitement, on compte les éditeurs, les travailleurs sociaux, les commis des douanes et de l'accise, les dessinateurs, les biologistes, les économistes, les géologistes, les officiers d'information, les examinateurs et les enquêteurs de la commission du service civil.

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-35

A LA TROISIEME CARTE . . .

Tous les joueurs sont habitues de voir un coinçage alors qu'il ne reste que trois ou quatre cartes à jouer, mais aujourd'hui Est est coincé dès la troisieme carte

DONNEUR NORD
Personne vulnerable

N: ♠ A-R-3-2 ♥ 10-9-4 ♦ A-5 ♣ R-8-7-3

O: ♠ 9-6 ♥ 8-7 ♦ 10-9-8 ♣ V-10-9-6-5-4

E: ♠ V-8-7-5-4 ♥ D-V-6-3 ♦ V-6-3-2 ♣

S: ♠ D-10 ♥ A-R-5-2 ♦ R-D-7-4 ♣ A-D-2

NORD	EST	SUD	OUEST
1 trèfle	Passe	1 carreau (1)	Passe
2 piques (2)	Passe	4 S-A	Passe
5 coeurs	Passe	5 S-A	Passe
6 coeurs	Passe	7 S-A	Passe
Passe	Passe		

(1) Sud a une main tres puissante, mais comme il entend prendre l'initiative d'un chelem, il préfere laisser Nord annoncer librement sa distribution.

(2) C'est une faute tres grave que ce saut d'enchere avec une main de force minimum. Cependant, la très grande force de Sud évitera tout châtiment.

Entame: Valet de trefle.

Le déclarant prend de la dame et encaisse son as; Est a defaussé un pique et un coeur. Un troisième trèfle vers le roi coince Est, il ne peut défausser aucune carte sans accorder quatre levées à cette suite au déclarant, et cette quatrième levée à la couleur abandonnée le forcera à lâcher l'une des deux autres couleurs. Si Est défausse pique, le deux sera joué vers la dame, l'as et le roi de coeur encaissés, la suite de pique forcera Est à lâcher coeur ou à s'écourter à carreau et Sud réalisera son grand chelem, la tâche de surveiller trois suites ayant été trop forte pour Est.

Vous êtes à Sud et jouez un contrat de 6 coeurs. Ouest entame du 6 de coeur. Pouvez-vous réussir votre contrat?

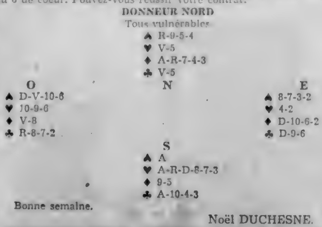
DONNEUR NORD
Tous vulnérables

N: ♠ R-9-5-4 ♥ V-5 ♦ A-R-7-4-3 ♣ V-5

O: ♠ D-V-10-6 ♥ 10-9-6 ♦ V-8 ♣ R-8-7-2

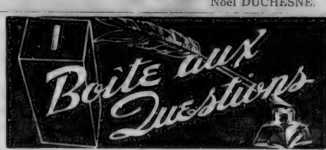
E: ♠ 8-7-3-2 ♥ 4-2 ♦ D-10-6-2 ♣ D-9-6

S: ♠ A ♥ A-R-D-8-7-3 ♦ 9-5 ♣ A-10-4-3



Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.



Q.—Peut-on croire qu'il existe encore au Jardin des Oliviers des arbres qui s'y trouvaient au temps du Seigneur?

R.—Des **auteurs sérieux le croient.** Il y a à Gethsémani huit vénérables oliviers qui portent dans leur flanc la trace des siècles. Une tradition ininterrompue, consignée par les pèlerins, en fait les témoins de l'agonie. Des savants rapportent des cas de longévité plus extraordinaires que celui-là. "Ne parle-t-on pas d'un boabab, au Cap Vert, qui accuse 5000 ans de durée? d'un arbre géant de Californie, le séquoia, qui reverdit depuis 60 siècles? d'un vieux platane de 2500 ans dans l'île de Cos?" (Landrieux).

* * *

Q.—Pourquoi l'Eglise persiste-t-elle à ne pas reconnaitre les avantages de la crémation?

R.—Parce qu'il n'y en a **pas de valable.**

a) L'on dit qu'elle est plus hygiénique. Est-ce bien vrai? Des médecins et des physiciens compétents ont scientifiquement établi que l'air n'est pas vicié par les exhalaisons des tombes et que les eaux traversant les cercueils n'empoisonnent pas les puits et les rivières par des germes corrupteurs. Est-il sûr par contre que les manipulations nécessitées par la crémation pour la mise du cadavre dans le four crématoire dispendieux, n'exposent pas à des dangers plus sérieux que la mise en terre? De bons spécialistes en doutent fort

b) D'aucuns disent qu'elle fait davantage penser à l'immortalité de l'âme. Il leur reste encore à le prouver.

c) La raison la plus ferme est peut-être celle avancée par d'anciens Romains, à savoir, que les survivants peuvent ainsi conserver dans une urne précieuse les restes aimés de leurs défunts. Mais: est-ce que la piété y gagne tellement à garder des restes si profondément altérés par la pulvérisation qu'ils ne sont plus ni corps ni cadavre?

* * *

Q.—Pourquoi l'Eglise a-t-elle abandonné la communion sous les deux espèces?

R.—Pour les ra[illegible] risque de profanation.

b) La difficulté de se procurer du vin en assez grande quantité dans certains [illegible]

[illegible] acquise chez [illegible] sous une seule [illegible] sous les deux.

—Ces motifs legitiment la règle uniforme de la communion sous l'espèce du pain seule, imposée en 1415 au concile de Constance.

* * *

Q.—Une mère qui attend un enfant peut-elle danser sans pécher gravement?

R.—Elle péchera gravement **si elle prévoit** raisonnablement un **danger d'avortement** ou de dommage à l'enfant. Il en sera de même si une maman travaille trop, porte des fardeaux trop lourds, donne dans l'alcoolisme ou des échappées de colère et de melancolie au risque d'affaiblir ou de projeter dehors l'être frêle qui sommeille dans son sein.

* * *

Q.—Une personne pèche-t-elle gravement si elle presse les invités à boire davantage?

R.—Elle pèche gravement **si elle prévoit** avec probabilité **que les convives s'enivreront** et si elle continue néanmoins ses instances. Ce n'est pas là un geste d'amitié ou de politesse; c'est de la prodigalité et un manque de charité que l'on appelle en théologie morale un scandale actif.

* * *

Q.—Y a-t-il faute grave a concourir avec un autre pour savoir qui peut boire le plus?

R.—Il y aura faute grave **si l'on est décidé à poursuivre** le concours **jusqu'à la perte de la raison.** Si l'on est résolu de s'arrêter dès que l'on sentira l'intelligence vaciller, il peut n'y avoir parfois que faute vénielle. Encore faut-il que le scandale, la sensualité, la haine ne soient pas excités par semblable émulation. Disons-le franchement toutefois: pareil concours n'est certainement pas un concours de sagesse! Il ne sied pas à des hommes rassis et respectables.

* * *

Q.—Quelle est l'origine des neuvaines?

R.—Cette pratique des neuvaines est très ancienne dans l'Eglise. Les premières semblent avoir eu pour objet la **préparation de la Noël.** L'Eglise qui prolongeait déjà pendant huit jours les plus grandes fêtes aurait de même voulu prendre huit jours pour se préparer aux solennités de la Nativité. Un neuvième jour aurait été ajouté en mémoire des [illegible] neuvaines en l'honneur des saints furent introduites beaucoup plus tard. Quelques auteurs croient qu'elles auraient été instituées pour honorer les neuf choeurs des anges.

90,000 logis seront construits en 1949

OTTAWA — [illegible] Reconstruct[illegible] en 1949. [illegible] être [illegible]

M. Winters [illegible] a l'aeroport [illegible] Calgary [illegible] une reunion [illegible] Alberta. Ce chiffre de 90,000 unites d'habitation sera atteint en autant que rien ne [illegible] les projets [illegible] comme une ra[illegible], a ajouté le ministre.

Artiste invité



Vedette régulière des "Vancouver Symphony "Pops" Concerts," Ernest Adams, baryton canadien, sera l'artiste invité de L'Heure Northern Electric lundi soir, le 14 février. Il se fera entendre dans des œuvres de Leoncavallo et Victor Herbert. L'orchestre de concert de 40 musiciens sera sous la direction de Paul Scherman. Le programme est relayé chaque semaine par les postes de Radio-Canada.

La marine acceptera des recrues à 17 ans

OTTAWA — La marine annonce que la limite minimum d'âge pour être admis dans la marine royale canadienne et dans la réserve a été réduite de 17½ ans à 17 ans.

On acceptera maintenant des recrues entre les âges de 17 à 30 ans. Les divisions navales, qui font le recrutement dans vingt villes canadiennes, reviseront donc les demandes d'admission de tous les hommes de moins de 17½ ans qui ont récemment cherché à entrer dans la marine.

On n'a pas expliqué la raison de ce changement.

La marine royale compte en ce moment 7,800 hommes et la réserve 4,100.

UN BILL DE M. E. D. FULTON VISANT LES "COMICS"

OTTAWA — La guerre a été officiellement déclarée aux "comics", à la Chambre des Communes, et cette initiative est due au député progressiste conservateur de Kamloops, M. E. D. Fulton.

Ce député vient, en effet, de donner avis d'un bill privé selon lequel il deviendra illégal, aux termes du code pénal, de publier, de vendre ou de distribuer des histoires illustrées dépeignant le crime à l'aide d'images par trop suggestives.

Ce bill sera analogue à une motion placée par le même député devant le ministère, l'an dernier, et que rejeta le ministre de la Justice d'alors, le très hon. J. L. Ilsley.

M. Fulton ajoute que son bill aura pour conséquence de modifier la section du code pénal ayant trait à la littérature obscene.

Joliot-Curie désavoué par les communistes

PARIS — Frédéric Joliot-Curie, prix Nobel, haut-commissaire à l'énergie atomique et créateur de la première pile atomique française, aurait été désavoué par le bureau politique du parti communiste dont il est membre, révele le quotidien d'information **France-Soir.**

Le blâme aurait été infligé au savant français à la suite du discours prononcé par ce dernier devant la presse anglo-américaine, au lendemain de la présentation de la pile atomique. Dans ce discours, Frédéric Joliot-Curie avait déclaré: "Un communiste français, comme n'importe quel autre citoyen français, occupant un poste qui lui est confié par le gouvernement, ne peut honnêtement pouvoir communiquer à une puissance étrangère, quelle qu'elle soit, des résultats qui ne lui appartiennent pas, mais appartiennent à la collectivité".

Suivant le journal **France-Soir,** cette "déclaration catégorique aurait été considérée par les dirigeants communistes français comme une déviation", placant Frédéric Joliot-Curie "en dehors de la ligne du parti".

Toujours d'après le même quotidien, la sanction morale infligée au savant français aurait été prise "à contre-coeur" et seulement en matiere de precaution [illegible]er que Moscou ne prenne pretexte des dires du savant communiste français numero un pour accuser les membres du parti nationaliste à la manière de Tito.

Interrogé au sujet de la nouvelle de **France-Soir,** Florimond Bonte, porte-parole du parti communiste, s'est borné à déclarer [illegible] regrettait de ne pas être [illegible]urant de cette affaire".

Autour des mots

(Spécial à "La Liberte et le Patriote")

Prononciation. La lettre H au commencement d'un mot est ordinairement muette: Henriette, homme, honneur, huitre, hyacinthe, hyène. Cette même lettre est aspirée dans un grand nombre de mots: a) Dans les interjections: Holà!, Hut!; excepté dans hélas: b) Dans plusieurs noms de villes et de pays: La Haye, le Hainaut; de même: les Hongrois, les Huns, les Hurons; dans un certain nombre de mots et leurs dérivés: haut, héraut, héros, excepté héraldique, héroïne, héroïque, héroïsme

La lettre H, au milieu ou à la fin d'un mot est ordinairement muette et ne compte pour rien dans le corps ou à la fin d'un mot:

Copenhague, exhaler, exhausser, inhabile, inhumé, Sanhédrin, Fahrenheit, Mathieu, rhéteur, rhubarbe, Thomas, almanach, allah.

Excepté entre deux voyelles: ahurir, brouhaha, Cahors, cahoter, cohue, dehors, ébahir, enhardir, envahir, Jéhovah, rehausser, trahison.

Capacité. "Le métro est rempli à **capacité**". (to capacity).

Dire: "Le métro est rempli, bondé, comble, occupé jusqu'à la dernière place".

1. Au dernier moyen de ma **capacité.** (to the utmost of my capacity). — De tout mon pouvoir: dans la mesure de tous mes moyens.

2. Avoir la **capacité** d'agir comme maire. (capacity). — Avoir qualité pour agir comme maire, pouvoir remplir les fonctions de maire.

Ligne. "L'agent reviendra avec d'autres **lignes intéressantes**". (lines).

Dire: "L'agent reviendra avec d'autres articles, d'autres produits intéressants: avec d'autres séries intéressantes".

Terme. "La Guardia élu maire de New-York pour un troisième **terme** de quatre ans". (term).

Dire: "La Guardia élu maire pour un troisième quadriennat, pour une troisième période, pour un troisième mandat, pour un troisième exercice".

Terme, dans le sens anglais de période, durée des fonctions, exercice, est à proscrire. Le terme d'un office, c'est la fin de cette fonction, comme le terme de la vie, c'est la fin de la vie.

Supporter. "Etant dans une extrême pauvreté, il n'aurait pu **supporter** sa femme". (to support).

Dire: "Etant dans une extrême pauvreté, il n'aurait pu nourrir, faire vivre, faire subsister, pourvoir aux besoins, à la subsistance de sa femme".

Strictement parlant, cette phrase se voudrait dire que le particulier n'aurait pu endurer sa femme.

Aimer. "Comment **aimeriez**-vous à poser des questions à notre artiste invitée?" (How would you like?)

Dire: "Aimeriez-vous poser des questions, cela vous plairait-il de poser des questions à notre artiste invitée?"

"Comment aimeriez-vous" signifie "de quelle manière aimeriez-vous? En public, privément, debout, assis, solennellement, familièrement?"

1. **Comment** aimez-vous ce vin? (how do you like?) — Comment trouvez-vous ce vin?

2. Comment aimez-vous mon ami? (how do you like?) — Que dites-vous de mon ami?

3. Que vous **aimiez** cela ou non. (like) — Que cela vous plaise ou non; bon **gré** mal **gré.**

4. Comme vous aimez; faites-en ce que vous aimez. (what you like) — Comme vous voudrez: faites-en ce que vous voudrez.

5. Prenez-en autant que vous **voulez.** (as many as you like) — Prenez-en autant que vous le voudrez.

Ami. "Ils se sont rencontrés en vue de **faire amis**". (to make friends)

Dire: "Ils se sont rencontrés en vue de se lier d'amitié, **de resserrer** des liens d'amitié, **de devenir** bons amis".

1. Il essaie de **faire ami** avec tout le monde. (to **make** friends) — il est liant avec tout le monde; il a de l'entregent, du liant.

2. J'irai avec une **amie de fille.** (with a girl friend). — J'irai avec une compagnie. (Aussi: avec une fille de mes amies)

3. J'irai avec un **ami de garçon.** (with a boy friend). — J'irai avec un compagnon, avec un copain (Aussi: avec un garçon de mes amis)

4. Louise et son **ami de garçon.** (her boy friend). — Louise et son amoureux. (Aussi: son prétendant, son fiancé, son ami)

5. Louis et son **amie de fille.** (his girl friend). — Louis et son amoureuse. (Aussi: sa bonne amie, sa promise, sa fiancée)

Paul LEFRANC.

Grandeur naturelle

—Pouvez-vous faire une photo grandeur naturelle?

—Certainement, je fais des agrandissements.

—Très bien. J'ai chez moi la photographie du Mont Blanc. Je vous l'apporterai demain

XXIIe ANNEE NUMERO 12
Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

DIRECTEUR: Roger Smith
Rédacteurs: Origene Fillion et Wilbrod Leclerc

CHRONIQUE

Neige

Que dire de ces temps de janvier où le vent n'était que tourbillon et la neige que poudrerie et bourrasque? Nous ne serions pas à la page ou plutôt au "coin" si nous n'étions pas, nous aussi, un peu enneigés. Pelles, grattoirs et collégiens déblayaient. Tempête après tempête, la pelle mécanique de Brabant Frères cherchait [illegible] une cour ensevelie qu'il fallait d'abord trouver. De hauts remparts courent maintenant le long des bandes et tranchent à [illegible]

Glace

Nos peintres-arroseurs, Fréchette, Champagne, Caiellier et Hébert frères sont assidus au poste. Les lignes ne manquent pas de couleur et la glace garde toujours son éclat et son miroitement.

Le hockey reste le sport par excellence. L'enthousiasme règne malgré le froid. Les après-midi de congé voient nos ligues avancer en cédule au rythme de trois joutes par rond.

Atout

[illegible] Père S[illegible] ra bientôt [illegible] conseil de [illegible] une partie [illegible] tite soirée [illegible] dans la [illegible] cartes [illegible] breuses [illegible] l'atout en [illegible] d'honneur tiré au sort de nombreux prix d'entrée, gants de hockey, chandails et plusieurs batons

Gloire

En fin de semaine, [illegible] Equipe enregistrait d[illegible] de la Cathédrale une autre victoire en défaisant le Holy C[illegible] 12 à 1. "A vaincre sans péril on triomphe sans gloire". [illegible] Mais dimanche soir [illegible] leurs s'aventuraient [illegible] tie d'exhibition [illegible] Winnipeg. Ils faisaient face au club meneur de la ligue Catholique, celui des Chevaliers de Colomb de St-Boniface. Leur taille, si visiblement inférieure, leur attira [illegible] Pellet[illegible] tion. M[illegible] notre équipe garda sa réputation de vitesse, de beau jeu, et d'invincibilité en faisant partie nulle, 2 à 2.

Il y fallut de la tactique. Elle fut bien exécutée. La première ligne fonctionna comme toujours, les ailiers, André Bazin et Guy Labossière, comptant tous les deux, chaque fois sur une passe de Robert Lafrenière. Les deux [illegible] veille [illegible] selon [illegible] corps et de la [illegible] C'était "Bockstael and Company", comme dit le [illegible]

Ce fut sans contredit la plus grande victoire de notre équipe d'avoir évité la défaite, que les spectateurs croyaient inévitable, surtout les terribles adversaires, sans parler d'un certain chroniqueur de sports, dit-on

Derniers voeux

Mercredi matin, le Père Saint-Martin, professeur des éléments latins B, prononce solennellement ses derniers voeux. Le Père Recteur célèbre la messe à 9 heures. Comme naguère encore aux Quarante-Heures, la chorale du Père Caron rehausse la beauté touchante de la cérémonie. Nous avons goûté "Mère admirable", "Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles". "Cantate Domino", et nous entendons encore le cantique des voeux répéter le don suprême au Seigneur: "Je m'abandonne à votre bon plaisir".

Roger SMITH.

A la Caisse Populaire

Assemblée annuelle

Le vendredi 28 janvier, le président de la Caisse Populaire, Alain Jubinville, déclarait ouverte la sixième assemblée annuelle. Celle-ci se déroula selon toutes les règles de la procédure. Le plus intéressant de la soirée fut sans contredit la lecture et la discussion du rapport financier de l'année. Nous remercions le gérant Paul Beaulieu et ses assistants de leur travail et de leur dévouement. Le rapport financier, imprimé et distribué aux assistants, était d'une véritable présentation professionnelle.

Je laisse parler les chiffres. La Caisse possède en actif un total de $688.81. Au cours de l'année, elle a prêté aux sociétaires la somme de $1,119.90 Ce chiffre souligne fortement tous les services que peut rendre une Caisse à des collégiens. Le chiffre d'affaires pour l'année atteint la somme de $31,140.41, soit une baisse de $1,100.00 sur l'année 1947. L'assemblée vote un boni de 3% payable sur les parts.

Cette chute dans [illegible] tions s'explique [illegible] recrutement chez les plus [illegible]. Les membres d'assez longue date qui quittent le collège à tous les ans ne se voient pas remplacés par les plus jeunes. Si nous voulons que notre Caisse survive, il faut y intéresser les jeunes. Jusqu'ici, il n'y a rien de grave encore, mais si les directeurs tardent à réagir devant ces symptômes, la maladie prendra une tournure inquiétante.

M. Pierre Frossais, notre invité d'honneur, nous a adressé la parole pendant que les scrutateurs défrichaient scrupuleusement le vote. Son sujet fut très pratique et adapté à son auditoire. Il nous montra l'aspect formateur de notre Caisse: organisation, procédure d'assemblée, exercices oratoires, précision d'expression, tenue de livres, discrétion professionnelle et rédactions des rapports. Nous le remercions sincèrement de cette intéressante causerie, trop courte à notre avis

Les élections ont nommé:

Au comité de direction: J.-M. Hébert, président; Paul Beaulieu, vice-président; Camille Dufort, secrétaire; Rhéal Jubinville, conseiller, Léo Beaulieu, propagandiste.

Au comité de crédit: David Laroche, président; Gérald Moreau, vice-président; Paul Deschênes, secrétaire

A la gérance: Paul Beaulieu, assisté de Rhéal Jubinville

Le secrétaire [illegible]

[illegible] DUREAULT.

AU FEU!

Le mercredi 12 janvier, deuxième journée de préfecture du Père Riendeau à St-Boniface, à la troisième période de l'avant-midi en Belles-Lettres. Comme à l'ordinaire, les brillants humanistes écoutaient leur professeur d'histoire. Tout à coup on entend un vacarme à l'arrière de la classe. St-Hilaire était à visser le robinet du calorifère à tour de bras: c'était la cause des grincements. Le Père Guy interrompt sa harangue pour tâcher de calmer St-Hilaire: "Qu'est-ce qui se passe là-bas?" — Pas grand'chose, répond St-Hilaire d'une voix calme; c'est juste le plancher qui est en feu!"

Le Père Guy s'élance, marchant vite et n'avançant que peu; on croit que le Père Boily se serait rendu plus rapidement. On examine la situation: déjà la flamme courte et effilée glissait sur le plancher comme une tête de serpent qui avance dans le vert des herbes. Le Père court avertir le Père Préfet, qui à son tour signale l'événement aux pompiers de St-Boniface et à ceux du Collège: en effet le frère Couture et M. Brunet accourent bientôt avec un machin que les uns appellent "extincteur" alors que les autres disent "instincteur".

Entre-temps, l'intrépide Renaud était parti en coup de vent et était revenu après une demi-minute avec un extincteur presque microscopique; cependant, malgré ses supplications répétées, il ne put obtenir du Père Guy la permission de s'en servir.

Tout à coup, on aperçut deux gros pompiers, puis deux autres, tous habillés jusqu'au nez, enfoncés dans leurs grosses bottes et munis de haches: ils firent irruption dans la classe à la grande joie de Sénécal, qui aime ça les pompiers. Le feu était presque éteint à ce moment; une hache servit à enlever quelques planches pour constater la fin définitive de notre incendie. Les employés du poste no 1 de St-Boniface regagnèrent leurs quartiers.

—Quelle heure est-il? demande Gagné.

—Onze heures moins cinq, répond Vielfaure.

—Eh bien! reprend Claude le Vaillant, ça fait toujours bien quinze minutes de moins, et [illegible] peu de variété!

Et l'aventure se termina ainsi. Le Père Guy nous rappela sous ses ailes (!).

Les humanistes en collaboration.

Le coin du COIN

Entendu

"Au risque de perdre ma réputation..., je prédis une victoire facile des Chevaliers contre les Collégiens..."

Perdue

Dimanche soir, à l'Olympic, durant la joute Chevaliers-Collégiens: une réputation de pronostiqueur

Le propriétaire, qui sans doute retrouvera vite son bien, devrait à l'avenir prendre plus (ou moins) d'assurance (s)

Retrouvé

A l'Olympic, devant la porte de la chambre des joueurs, un des gardiens arrêta Ti-Marc: "No boys allowed here!" dit-il. Durant la partie, il a retrouvé son discernement. Il faut dire que Ti-Marc a grandi dans son estime.

Comptés

Au tableau des ligues de hockey, la liste des compteurs de points s'allonge avec la saison. Il faudrait peut-être y ajouter nos médecins, qui comptent à leur crédit pas mal de points... de suture. Il y feraient bonne figure (par les figures qu'ils refont).

Conté

"Avec un extincteur presque [illegible]", disent les Humanistes qui cultivent l'hyperbole. [illegible] "Avec le petit [illegible]teur de la [illegible] à cinéma", auraient précisé nos Philosophes

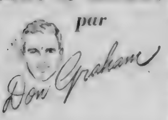
Comment maigrir

X... — L'équitation fait maigrir.

Y... — [illegible] vol a maigri de dix livres.

Les affaires de tout le monde

par



Comment pourrais-je acquérir plus de confiance en moi-même?

Voilà une question qui m'est souvent posée. Ainsi, je fais la suggestion suivante, espérant qu'elle saura être utile:

Intéressez-vous à des choses extérieures — particulièrement à autrui.

Les personnes gênées sont invariablement des personnes renfermées. Ce renfrognement est en réalité la cause de leur manque d'assurance.

Le meilleur remède consiste à se faire plus de relations — à s'associer à des groupes. Peu importe quelles sont les activités du groupe: politiques, religieuses, sociales—l'important est de porter l'individu à sortir de sa coquille.

En s'intéressant à ce qu'il fait avec d'autres personnes, l'individu oublie sa gêne. Il se trouve bientôt à l'aise dans un groupe, il s'extériorise, éprouve de la confiance en soi.

• • •

Vous éprouverez plus d'assurance si vous avez une sécurité financière pour *l'avenir*. L'assurance-vie offre le moyen le plus facile comme aussi le plus sûr de réaliser cette sécurité pour vous-même et pour vos charges de famille.

29F

Artiste populaire



Maxine Ware, chanteuse populaire, est ici photographiée au microphone en compagnie de l'orchestre d'Eric Wild, au cours de la répétition d'un programme de "Music by Eric Wild" radiodiffusé les mardis soirs à 10 h. à CBW, à 9 h. à CBW et CBK. (CBC)

Un Ontarien hérite d'une fortune

CORNWALL — Récemment prévenu qu'il est l'un de huit héritiers qui se partageront une fortune néo-zélandaise de $20,000,000 M. David M. Telfer, âgé de 55 ans, a déclaré qu'il a l'intention de se lancer en affaires.

"Je suis trop vieux pour perdre la tête au sujet d'un héritage, a déclaré cet architecte naval. Je me propose d'établir une usine qui servira probablement à réparer les navires."

Telfer a dit qu'il recevrait la somme d'environ $2,500,000 de la fortune laissée par son deuxième cousin, Charles Telfer, de Wellington, Nouvelle-Zélande, décédé en 1927, sans testament. Les héritiers légaux ont été localisés au Canada, aux Etats-Unis et même en Ecosse.

La part d'héritage de Telfer est actuellement en route pour le Canada.

Durant la première guerre mondiale, Telfer avait travaillé à des constructions navales dans l'île de Malte et durant la deuxième guerre s'était occupé à surveiller la construction de contre-torpilleurs à Halifax.

M. Telfer a précisé qu'un autre parent du même nom que lui, vivant à Montréal, était également au nombre des huit qui se partageront cette fortune. Il a dit qu'il ignorait le prénom et l'adresse de cet héritier.

Il y a environ 1,100,000 remorques sur les routes des Etats-Unis.

Salaire minimum d'un dollar proposé aux E.-U.

MIAMI — Le conseil exécutif de l'AFL a voté l'adoption d'un important programme social qu'il voudrait voir adopter par le Congrès des Etats-Unis. C'est à l'une des séances de la conférence qui se tient actuellement en Floride que le conseil a décidé de ce programme dans lequel on note particulièrement la demande d'un salaire minimum d'un dollar par heure pour tout travailleur, alors que le président Truman a demandé au Congrès de voter un minimum de 75 cents; le minimum actuel est de 40 cents

Parmi les autres demandes faites par l'importante fédération syndicale américaine, on cite les suivantes:

L'adoption d'une législation des droits civils destinée à entraver les discriminations raciales; la création d'un plan d'assurances sociales comprenant l'augmentation des pensions et la création d'un fonds d'assurance pour incapacité de travail; l'accroissement du taux d'indemnité de chômage; et enfin l'augmentation de l'aide du gouvernement fédéral aux écoles.

BOGOTA — A l'occasion de la clôture du congrès eucharistique bolivien de Cali, les milieux ecclésiastiques et politiques colombiens se demandent si les conversations que le cardinal Micara, légat apostolique, a eues avec les représentants du haut clergé, ainsi que celles qu'il a eues la semaine suivante à Bogota lui permettront de présenter au pape un rapport qui donnerait satisfaction au désir de la Colombie de voir nommer un cardinal colombien, poste qui n'existe pas actuellement.



Verdict de stérilisation donné en Californie

LOS ANGELES — Un procès pour infanticide passionne en ce moment l'opinion, à Los Angeles, à cause du caractère spécial de la sentence rendue contre la meurtrière. Le juge Thomas L. Ambrose a, en effet, imposé la stérilisation à une jeune femme de 21 ans, Mme Georgette Brucks, comme condition pour réduire à une probation de 6 ans sa sentence de 14 ans de prison à la suite du meurtre de son troisième enfant.

Ce verdict se complique du fait que la loi de Californie ne prévoit pas la stérilisation forcée des femmes, excepté en cas de débilité mentale, ce qui n'est pas le cas de Mme Brucks, au dire des psychiatres qui l'ont examinée. Par ailleurs, la même loi ne réserve aucun fonds de l'Etat pour une telle opération chirurgicale, à l'exception, encore une fois, des faibles d'esprit; or la prévenue avoue ne pas posséder la somme nécessaire pour défrayer elle-même une opération de ce genre.

Le juge Ambrose précise qu'il n'a d'ailleurs prescrit la stérilisation qu'à la demande de l'accusée elle-même et de son avocat. Mme Brucks, qui attend un quatrième enfant, a aussi consenti à céder pour adoption ses deux plus âgés, les seuls par conséquent qui lui restaient. Elle a également accepté d'épouser formellement son amant, Donald Redman, qui avait été le père de ses trois derniers enfants, y compris la petite victime et celui dont Mme Brucks attend la naissance. Le juge Ambrose se plaint d'avoir été, depuis ce jugement, débordé de télégrammes et [illegible] téléphoniques pour ou contre son verdict.



LOUIS HEBERT (1575-1627)



Texte de Béatrice Clément
Illustrations de Daniel Lareau





Paris 1604. — Connaissez-vous la nouvelle, voisine? — Quelle nouvelle, ma commère? — Louis Hébert va chercher en Amérique des herbes rares . . . — Comment, notre apothicaire ne se contente pas des plantes qui poussent en France! Il lui faut traverser l'océan, au risque de se faire manger par les indigènes de ces pays barbares! Quelle folie!

— Que ferions-nous ici sans vous, M. Hébert? Votre connaissance des herbes médécinales vous permet de soigner toutes nos maladies. — Bien aise de vous être utile, messieurs! — Vous l'êtes encore en cultivant votre jardin qui nous donne de bons fruits et légumes. Apothicaire et jardinier, vous êtes un homme précieux! — Et un homme heureux, messieurs! Cette merveilleuse contrée d'Acadie me plaît grandement! Après ce premier voyage, de 1604 à 1607, Louis Hébert revient encore en Acadie en 1609. Hélas, la colonie de Port-Royal est brûlée par les Anglais en 1613. Ruinés, les Français retournent en France.





En 1617, M. de Champlain est en France. Il rencontre Hébert qu'il a connu à Port-Royal en 1604. Depuis son retour en France, l'apothicaire pense toujours au beau pays qu'il a quitté à regret. Maintenant, il se décide à vendre ses propriétés pour s'installer définitivement à Québec avec sa femme, leurs enfants et son beau-frère, Claude Rollet. Quelle joie pour Champlain; une famille va s'établir à Québec, cultiver la terre, fonder la première famille canadienne!

Sur la falaise au-dessus de l'Habitation, Louis Hébert construit sa maison, le premier foyer de la Nouvelle-France. Jusqu'ici les employés de la Compagnie des Marchands demeuraient à l'Habitation. Ces gens, pour la plupart ne sont pas décidés à finir leurs jours au Canada. L'apothicaire est venu pour rester; il est le premier père de famille, le premier propriétaire, le premier cultivateur de notre pays.



— Viens voir, maman! s'écrie le petit Guillaume; papa a fait tomber un sapin énorme! — Comme il travaille, ton père! Quelle peine il se donne! — Je vais l'aider: je suis capable, moi, de couper les branchettes. Nous aurons du bois pour nous chauffer tout l'hiver. Il n'y a pas de chevaux en Nouvelle-France; il n'y a pas de charrue. Après avoir abattu les arbres et brûlé les souches, Hébert doit encore labourer à la main. Travail long, pénible, décourageant; mais Hébert est patient, actif, tenace. Grâce à sa persévérance la forêt recule, le jardin, le champ s'agrandissent.

Propos agricoles

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Les élévateurs à grain

Vers 1885 on faisait déjà des exportations de blé très importantes sur les marchés étrangers et partout ce blé était accueilli avec enthousiasme. Jusqu'à cette date, la manutention de tous les grains se faisait dans des sacs ou poches, ce qui demandait des reins solides. C'était aussi un procédé dispendieux car ces sacs se vendaient 25 sous la pièce. Vers cette époque l'on entreprit de construire les premiers entrepôts qui étaient en réalité les avant-coureurs de nos élévateurs modernes. Les premiers étaient une sorte de hangar avec un passage au milieu où les voitures pouvaient passer; de chaque côté il y avait un certain nombre de compartiments. Le producteur entrait avec sa voiture et après avoir convenu du prix et avoir pesé, il vidait ses sacs ou déchargeait sa voiture avec une pelle, dans un compartiment que l'acheteur lui indiquait. Quand venait le temps de charger un wagon de chemin de fer, il fallait encore avoir recours à la pelle pour charger dans une voiture et décharger la voiture dans un wagon. Il y a un vieux proverbe qui dit: "Nécessité est la mère de l'invention"; en regardant en arrière, il n'est pas surprenant que quelqu'un ait eu l'idée de se servir d'abord d'un cheval et plus tard d'un moteur pour opérer une courroie sans fin munie d'écuelles pour élever le grain dans un compartiment situé à un niveau plus élevé. Une fois élevé, ce grain pouvait être chargé dans un wagon avec beaucoup de facilité et surtout en peu de temps. Ce dernier point surtout était très important; les wagons de chemin de fer étant limités en nombre, il fallait les immobiliser le moins longtemps possible.

Pour un producteur c'était l'affaire de plusieurs jours que de charger un wagon de chemin de fer, surtout s'il était éloigné de la voie ferrée et pour cette raison les chemins de fer avaient invité les compagnies qui achetaient le grain à construire des élévateurs le long de la voie ferrée et leur donna le droit exclusif de se servir de la voie ferrée pour expédier du grain.

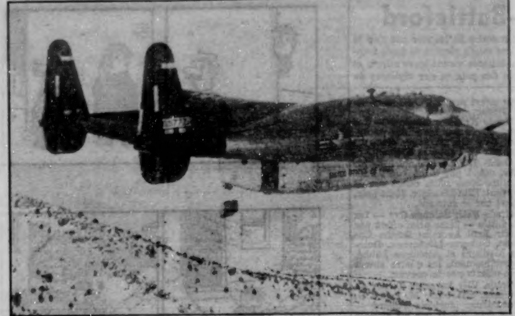
Ceci occasionna des abus et les acheteurs de grain étaient accusés de tous les péchés d'Israël. Il y avait ici et là des assemblées pour protester contre tout le système. On affirmait que les agents des Compagnies d'élévateurs s'entendaient entre eux pour fixer les prix, que la pesée était injuste et que le classement n'était pas équitable. Les producteurs réclamaient le droit de réquisitionner des wagons de chemin de fer afin de pouvoir expédier eux-mêmes sans passer par l'entremise des Compagnies d'élévateurs. Après avoir fait la sourde oreille pendant longtemps, le Gouvernement canadien passa en 1900 la Loi des Grains du Manitoba, qui, entre autres choses, reconnaissait aux fermiers le droit de faire des chargements sur la voie ferrée. Mais les chemins de fer trouvaient toujours de bons prétextes pour refuser des wagons aux producteurs. Ils affirmaient que si la récolte devait être expédiée en temps, ils devaient mettre les wagons qu'ils avaient à la disposition des Compagnies d'élévateurs qui seuls, pouvaient les charger rapidement. Les protestations continuèrent et les producteurs demandèrent à être délivrés de leurs chaînes. A. E. Partridge, de Sintaluta, fut l'esprit dirigeant du mouvement agraire et coopératif de cette époque et, grâce à lui, un groupe de fermiers fondèrent une organisation pour expédier et vendre leur grain. Cette organisation, qui existe encore, est connue sous le nom de "United Grain Growers". Un autre protestataire, non moins turbulent et entêté, était un jeune homme du nom de W. R. Motherwell, qui trente ans plus tard, comme Ministre de l'Agriculture, n'avait encore rien perdu de son courage, de son entêtement même, lorsqu'il s'agissait de défendre le producteur de blé.

Plusieurs enquêtes furent faites sur le commerce du blé. Chaque fois le bien-fondé de certaines réclamation faites par le producteur était reconnu. Aujourd'hui, les organisations coopératives concurrencent aux compagnies privées de sorte que les intérêts du producteur sont mieux servis.

Arthur DUMAIS.

Un thon nage à une vitesse de 44 milles à l'heure.

L'aviation porte secours aux éleveurs de bétail



Un avion C-82, réel "grenier volant" de l'aviation américaine, est ici photographié au cours d'une envolée de secours consistant à distribuer du haut des airs des ballots de foin et de fourrage au bétail dispersé sur les ranches du Nevada, du Colorado et du Nebraska et menacé de famine causée par l'épaisse couche de neige couvrant les états de l'ouest des Etats-Unis. Ces opérations aériennes furent, au dire des propriétaires des troupeaux eux-mêmes, un succès inattendu. (NEA).

La pulvérisation des vergers avec du DDT est inoffensif pour les abeilles

Tous les ans, les apiculteurs situés dans les régions à vergers, subissent des pertes d'abeilles et de production par suite de la pulvérisation des vergers avec des solutions contenant du poison. L'introduction du DDT a causé de l'anxiété, parce qu'on annonçait qu'il était mortel pour les insectes.

Une expérience vigoureuse a été entreprise par la division de l'Apiculture, ferme expérimentale centrale, Ottawa, en vue de déterminer l'effet du DDT sur les abeilles domestiques dans les vergers. Trois colonies d'abeilles ont été placées dans un verger de quatre acres juste avant la floraison, pour que les abeilles soient bien en voie de butiner les fleurs lorsque celles-ci seraient complètement épanouies. Comme les arbres se composaient de variétés mélangées, la floraison a duré plusieurs jours. Lorsque les variétés hâtives étaient en pleine floraison, on les a pulvérisées avec une solution normale de DDT. Quelques jours plus tard, on a également appliqué la même solution aux variétés tardives. Les abeilles ont butiné les fleurs librement, même avant que la pulvérisation se soit desséchée. On a recueilli les abeilles mortes tous les jours et on les a analysées plus tard pour voir si elles contenaient du poison. Le taux de la mortalité des abeilles placées dans le verger n'était pas plus élevé que dans les colonies situées à l'extérieur de l'étendue pulvérisée.

A la fin de l'été, on a appliqué une forte pulvérisation de DDT à la plante-abri de sarrasin en fleurs dans le verger. Ici encore le taux de la mortalité n'a pas été supérieur à celui des colonies témoins situées en dehors de l'étendue pulvérisée. L'analyse des abeilles mortes a révélé qu'une dose mortelle avait été absorbée dans un cas seulement; dans tous les autres cas, la dose ingérée était loin d'être mortelle.

D'après les résultats obtenus, on peut conclure qu'aucun tort considérable n'est fait aux abeilles domestiques lorsqu'on pulvérise un verger avec du DDT.

Pour obtenir les meilleurs résultats lisez l'étiquette

La Loi des semences stipule que toutes les semences des récoltes de grande culture offertes en vente doivent avoir subi l'épreuve de graines de mauvaises herbes et de germination, et la catégorie de la semence doit être indiquée sur l'étiquette. Dans le cas des mélanges de semence de foin et d'herbe à pâturage, les règlements établis en vertu de la Loi sur les semences exigent que le pourcentage de chaque espèce de semence formant le mélange soit également déclaré.

Les inspecteurs de la Division des produits végétaux, ministère fédéral de l'Agriculture, sont chargés de faire respecter ces dispositions. Ils prélèvent des échantillons officiels de toute semence offerte pour la vente dans les magasins, les entrepôts et autres agences de vente, et mettent sous détention toute semence dont la catégorie et le contenu ne sont pas conformes à la déclaration.

Les meilleures semences sont les mélanges no 1. car elles ne contiennent pas de graines de mauvaises herbes toxiques. Toutefois les acheteurs devraient lire attentivement l'étiquette sur le contenant et s'assurer si le mélange se compose des espèces et des proportions qui conviennent le mieux à leurs besoins.

Les quatre crises du président Roosevelt

NEW-YORK — Le Dr Karl C. Wold signale que le président Roosevelt a subi trois crises, dont une dès 1938, avant la dernière qui a mis fin à sa vie en 1945.

Au cours de la première histoire médicale publiée au sujet de Roosevelt, le Dr Wold rappelle que le président subit la première d'une série de crises lors d'une visite à son fils, James, à la clinique Mayo, en 1938. Elle fut toutefois légère.

La deuxième crise qui se produisit en décembre 1943 fut grave et deux médecins qui examinèrent le malade crurent qu'il ne pourrait vivre six autres mois. On ne publia pas alors ces opinions.

Le Dr Wold a fait ces révélations dans son récent ouvrage "Mr. President, how is your health?". La revue **Look** en reproduit des extraits dans son présent numéro. Il s'agit d'une collection de faits médicaux au sujet de tous les présidents.

Artiste de la radio

Mlle Dorothy Alt, qui se fait entendre régulièrement les mercredis soirs à 7 h. 30, sur les réseaux de Radio-Canada aux émissions "Curtain Time", s'est acquis par tout le Canada la renommée d'une artiste de talent, Mlle Alt, originaire de Plum Coulee, Man., a à son crédit une longue carrière radiophonique au Canada, aux Etats-Unis et même en Angleterre. (CBC)

REGINA — L'office du blé, seul agent acheteur et vendeur du blé au Canada, pourrait étendre ses fonctions, à la suite d'une entrevue avec le ministre du Commerce, l'hon. C. D. Howe.

Les délégués qui ont participé à la conférence qui a eu lieu ici, au sujet de la vente des grains en général, aimeraient voir l'office servir d'agent pour tous les grains.

Dans une déclaration émise récemment, les délégués ont dit qu'ils demanderaient que l'office serve d'agence pour la vente du grain aux meilleures conditions possibles sur le marché local et à l'étranger.

La défense atomique a été préparée

WASHINGTON — Le gouvernement a commencé à renseigner les médecins sur l'état de choses à prévoir dans les zones atteintes par les bombes atomiques.

Plus de 200 médecins au service de l'armée, du gouvernement et de la population civile se sont inscrits à un cours de sept jours dirigé par la section des armements spéciaux de l'armée en liaison avec le collège américain de médecine.

Plus d'une vingtaine de spécialistes atomiques ont traité de sujets comme les blessures subies par les habitants d'Hiroshima et de Nagasaki et les effets psychologiques du bombardement atomique.

Ce cours comprend des démonstrations et la présentation de films spéciaux. Les instructeurs se préoccupent particulièrement des problèmes suivants:

1—blessures et maladies qu'il faut prévoir après un bombardement atomique;

2—observations pathologiques sur les animaux et les humains après exposition à la radioactivité;

3—vérification et décontamination des zones radioactives;

4—obtention d'isotopes et établissement de laboratoires pour les utiliser;

5—usage clinique des isotopes radioactifs;

6—utilisation des isotopes dans les recherches médicales.

Effet plus lent

Le Dr Herbert Scoville, directeur technique de la section des armes spéciales, a déclaré dans une des premières conférences que la possibilité de se défendre contre l'irradiation atomique est beaucoup plus grande dans le cas d'une explosion sous-marine comme à Bikini que dans une explosion aérienne comme à Hiroshima.

Il veut dire par là qu'une personne placée à un mille d'une explosion sous-marine aurait environ une minute pour se mettre à l'abri. Par contre, la possibilité d'échapper aux effets radioactifs d'une explosion voisine serait à peu près nulle à moins qu'une personne ne fût déjà dans un abri.

Pas de compromis au sujet de Mgr Stepinac

CITE DU VATICAN—Le bruit a couru à nouveau que le gouvernement yougoslave aurait offert au Vatican de remettre en liberté Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb, qui, comme on le sait, fut condamné à seize ans de prison, à condition qu'il soit relevé de ses fonctions.

Dans les milieux religieux responsables, on répète encore une fois n'être pas au courant d'une telle proposition. On ajoute au surplus, que si une telle démarche devait être effectivement faite, le Saint-Siège ne saurait, en tout cas, la prendre en considération, car Mgr Stepinac étant à ses yeux innocent, on ne saurait adopter à son égard une mesure qui équivaudrait à une reconnaissance de sa culpabilité.

D'un océan à l'autre . . . à pied



Pour Earl Mitchell, qui a marché de Vancouver à Montréal en 95 jours, les mille milles qu'il lui reste à parcourir pour atteindre Halifax ne sont pas une cause d'anxiété. Il peut faire ce trajet dans un mois . . . du moins il l'espère.

Si vous trouvez les retards causés par la circulation, les chemins de fer ou les avions ennuyants, prenez la suggestion d'Earl Mitchell: servez-vous de vos jambes. Et de plus, Earl pratique ce qu'il prêche: il vient de terminer le trajet de Vancouver à Montréal à pied, ce qui représente 2,813 milles par chemin de fer, mais près de 5,000 milles à pied, en suivant la route trans-Canada.

Mitchell, âgé de 28 ans et natif de Brandon, Man., est un vétéran de l'armée canadienne et de la marine marchande; il veut prouver que les jeunes Canadiens sont plus endurants qu'on ne le croit ordinairement. Sa formule est simple: levez-vous à l'aurore, marchez 40 milles par jour, prenez un bon repas dans l'après-midi et une bonne nuit de repos. (CW)

Importance de l'Espagne

(Suite de la première page)

tance de la protection idéologique contre les théories subversives. Mais nos chefs politiques se tromperaient gravement en croyant que seul un rempart démocratique peut tenir tête au communisme. La raison reconnaît des notes de bonté et de légitimité à plusieurs types de gouvernement, même si on voudrait faire dire à la raison que la démocratie serait le meilleur. Il serait donc digne et normal de s'assurer la coopération de tous les pays opposés au communisme, dans ces mesures de défense collective.

Justement l'Espagne n'est pas opposée simplement au communisme; mais encore elle a subi une guerre civile sanglante pour le mater chez elle, et pour mettre ses adhérents dans l'impossibilité de lui nuire. Quelle que soit l'appréciation particulière qu'on voudrait porter sur le régime actuel en Espagne, il faut reconnaître qu'il a le bon moyen pour tenir le communisme en respect depuis douze ans. La tradition et le tempérament espagnol d'une part, le dynamisme perfide des communistes de l'autre, exigent ainsi pour le moment que le général Franco emploie la manière forte pour tenir son pays hors de l'étreinte communiste. Ce n'est pas au nom d'un humanitarisme doucereux et impraticable encore sur une vaste échelle, qu'on devrait exiger de lui qu'il laisse en liberté les ennemis du régime. Mais en englobant sincèrement l'Espagne dans la grande côte-de-maille anti-communiste, on encouragerait le régime à prendre les mesures de tolérance que certains pourraient souhaiter; car l'effet de risque de celles-ci serait alors compensé par l'appoint international.

Bloc Economique anti-communiste

Dans l'esprit des hommes d'état américains, le Plan Marshall est un puissant moyen économique pour faire obstacle à l'expansion communiste. Il s'agit de hâter la reconstruction de l'Europe, en utilisant de concert les ressources des nations et leurs échanges normaux; et tout cela, pour maintenir un certain niveau de vie qui contente les masses et les détourne du communisme. Si nous insistons sur le but ultime du Plan Marshall, et sur les efforts de ses promoteurs pour englober le plus de pays possible dans ce réseau économique, nous voyons tout de suite que l'Espagne s'impose à notre considération.

Avec ses ressources naturelles dans le domaine agricole et minéral, et ses 26 millions d'habitants qui connaissent en ce moment plus d'aisance que d'autres pays de part et d'autre du Rideau de Fer, l'Espagne reste malgré tout un chaînon important de l'économie européenne. Sa production de fer, de wolfram, de cuivre et de plomb est nécessaire à l'économie anglaise, comme c'est le cas aussi pour ses exportations agricoles. En matière de coopération économique, ce qu'on demande à un pays quel que soit son régime, c'est le respect des traités contractés. Or le régime actuel espagnol a respecté ses accords avec l'étranger, et en particulier avec les puissances occidentales, avant, pendant et après la guerre. Le front économique anti-communiste gagnerait donc à normaliser et à rendre officielles ses relations économiques avec le peuple espagnol.

Bloc Stratégique anti-communiste

Enfin, il convient d'insister sur l'importance de l'Espagne pour la stratégie globale des p u i s s a nces occidentales. Une méditation sur la carte montrerait aisément que le Pacte Nord-Atlantique r e s t e dangereusement ouvert dans le sud, justement à l'endroit occupé par la Péninsule Ibérique. En supposant, pour les besoins de l'argumentation, que des hordes communistes déferlent au delà de l'Elbe, vers le Rhin et les plaines du nord-ouest de la France, comme cela fut le cas avec Attila et les nombreuses invasions allemandes à travers l'histoire, le Bloc Occidental reprendrait la limite qu'il avait pendant la dernière guerre, c'est-à-dire l'Angleterre. Mais dans ce cas, toute l'Europe et peut-être l'Afrique seraient sacrifiées, faute de bases de défense et de ralliement.

Géopolitiquement, seule l'Espagne pourrait contribuer à éviter une telle catastrophe: non seulement elle fait face à deux mers, mais encore elle domine l'entrée occidentale de l'Afrique, que l'Angleterre pense justement organiser comme masse de manoeuvre terrestre, pour faire le contrepoids au géant moscovite. Plus encore, l'Espagne ne peut pas être facilement envahie par terre, en raison de la barrière des Pyrénées; tandis qu'une invasion par mer serait pratiquement impossible, si elle est appuyée par des puissances navales installées aux Baléares en pareil cas, d'autant plus que ses côtes méditerranéennes offrent peu de facilités à un envahisseur par mer. Par contre la Péninsule a ses meilleurs ports sur l'Atlantique; ce qui permettrait à ses alliés éventuels d'en faire une base formidable pour leur survivance commune.

Ces détails géopolitiques ont été mis en lumière pendant la dernière guerre mondiale. Si au lieu de rester neutre, l'Espagne avait fait cause commune avec l'Axe, la Méditerranée aurait été pratiquement bloquée avec les avions et les légionnaires allemands installés solidement de part et d'autre au Détroit de Gibraltar; notre campagne africaine se serait bornée à défendre Suez avec les plus grands risques, car tout le nord africain nous était hostile alors; les débarquements anglo-américains en Algérie auraient été impossibles; et il n'y aurait pas eu de campagne d'Italie. Il aurait fallu aux Alliés sacrifier les Balkans, se borner à poser un écran coûteux à Suez et l'Océan Indien, et tout risquer sur l'é t a b l is s e ment d'un second front en France même.

Si la neutralité de l'Espagne nous a permis d'éviter ces catastrophes et de raccourcir la guerre, il va de soi que son appoint stratégique, l i b r e m e nt consenti, simplifierait tous nos problèmes stratégiques en Europe et en Afrique. C'est pourquoi les puissances occidentales se doivent de peser le dernier conseil de M. Churchill qui demande d'oublier les ressentiments du passé et d'établir une coopération active avec le gouvernement espagnol, pour resserrer les m a i l l es anti-communistes qu'on tissait pour la survivance de la paix.

Thomas GREENWOOD.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)

LUNDI 14 FEVRIER
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.15—A être communiqué
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 15 FEVRIER
4.00—Radio-journal
4.10—Chansons françaises
4.15—Le Ciel par dessus les toits
4.45—Un Homme et son Péché

MERCREDI 16 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.15—Causerie sur l'Ungava
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 17 FEVRIER
4.00—Radio-journal
4.10—Chansons françaises
4.15—L'école des parents
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Notre français sur le vif

VENDREDI 18 FEV.
4.00—Radio-journal
4.10—Chansons Françaises
4.15—L'heure dominicale
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

SAMEDI 19 FEVRIER
9.30—Bulletins d'information
9.33—Aventures scientifiques

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

VENDREDI 11 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-part
4.45—Chansonnetes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Fernand Robidoux,
7.00—Connaissez-vous la musique?
7.30—Mosaïque canadienne
8.00—L'orchestre symphonique de Toronto
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique
9.30—Les Idées en marche
10.00—Adagio
10.30—Musique de danse
11.00—Fin des émissions

SAMEDI 12 FEVRIER
11.00—L'Heure dominicale
11.15—Musique populaire
11.30—Le réveil rural
12.00—Les Alouettes Eveready
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Notre Français sur le vif
12.45—Chansonnettes
1.00—L'opéra Metropolitain
4.00—Variétés
4.45—La Survivance française
8.00—Interview en marge du hockey
8.15—Radio-journal
8.25—Sport
8.30—L'Orchestre symphonique de la NBC
6.30—Soirées de chez nous
7.30—Le Bal des copains
8.00—Radio-journal
8.05—Théâtre dans un fauteuil
8.30—Orchestre du Palais Royal
9.00—Orchestre du Casa Loma
9.30—Musique de danse
10.00—Adagio
10.30—Orchestre
11.00—Fin des émissions

DIMANCHE 13 FEV.
11.00—Airs d'opérettes
11.30—La Voix du Canada
12.00—Jardins plantureux
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Radio-Collège.
1.15—Claves Y Maracas
1.30—Tableaux d'opéras
2.00—Le Music Hall
2.30—Chansonnettes
3.00—L'Heure du thé
3.30—Radio-Collège
4.00—Le ciel par-dessus les toits
4.30—L'Heure dominicale.
5.00—General Electric
5.30—Radio-journal
5.40—Intermède
5.45—Radio-Collège
7.00—Fédérations des oeuvres de charité
7.30—Tambour battant
8.00—Nos futures étoiles
8.30—Musique que nous aimons
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique de France
9.30—Poésies d'Alain Grandbois
9.45—Récital.
10.00—Adagio
10.30—Musique de danse
11.00—Fin des émissions

LUNDI 14 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-Part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—André Dassary
7.00—L'heure Northern Electric
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concerts
8.45—Le Trio lyrique
9.00—Radio-journal
9.15—La politique provinciale
9.30—Concert populaire
10.00—Adagio
10.30—Appointment with music

MARDI 15 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Courrier de Radio-parents
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-Part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Les Troubadours du Québec
7.00—Le choc des idées
7.30—Orchestre
8.30—L'école des parents
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Les Poésies d'Alain Grandbois
9.45—Contes, d'Yves Thériault
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

MERCREDI 16 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Les amis de l'art
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-Part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Au gré de la Bohème
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Le Faubourg à m'lasse
8.00—Radio-Carabin.
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Fernand Martel
10.00—Adagio
10.30—Musique

JEUDI 17 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—Quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.15—Faire-Part
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La Revue de l'actualité
5.45—Chronique du ski
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier
6.45—Les Troubadours du Québec
7.00—Les Talents de chez nous
7.30—Sérénade
8.00—Théâtre-Ford
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Les Poésies d'Alain Grandbois
9.45—Airs d'opérettes
10.00—Adagio
10.30—Dance Orchestra

Un congé au seul prêtre en Russie

NEW-YORK — Le R. P. Georges Laberge, le seul prêtre catholique romain en Russie, curé de la paroisse St-Louis des Français à Moscou, est arrivé par avion aux Etats-Unis. Il vient en congé de deux mois qu'il passera chez son frère Léon, dans sa ville natale, Pawtucket., R.I.

Aux diverses questions posées par les journalistes, à son arrivée, sur l'attitude des Russes relativement à la situation internationale, M. Laberge a répondu que le peuple russe est calme.

Au sujet de la manière dont il est traité, il a déclaré que lui-même et son associé français dans la capitale, le Rév. Jean Thomas, étaient "bien traités en tant qu'i n d i v i d u s et qu'ils avaient meilleur service même que l'ambassade des Etats-Unis."

Il dit qu'il ne connaissait pas de restrictions imposées aux catholiques de Russie.

A une question au sujet des facilités de voyager, l'abbé Laberge dit qu'il a eu la permission d'aller où il voulait, ajoutant: "Je me suis rendu quatre fois à Léningrad". M. Laberge est administrateur apostolique et aumônier des catholiques américains de Moscou. Il dit que les catholiques qui fréquentent son église étaient surtout des Polonais et les employés des diverses ambassades.

Décédé

Norman Jaques, membre créditiste du parlement pour Wetaskiwin, Alta, est mort à Ottawa récemment. Il était âgé de 69 ans. (CW)

Bombe énorme mise en sureté à Londres



Les membres du deuxième peloton de sûreté à Londres contemplent une bombe pesant 2,750 livres, la deuxième plus large dont un peloton de sûreté ait eu à disposer dans cette ville; celle-ci a été déterrée récemment dans une cour, à l'Est de la ville. La circulation fut détournée de cette section et plusieurs familles laissèrent leurs maisons. La bombe, qui fut jetée sur la ville il y a sept ans, pendant un raid, fut enlevée sans accident. (CW)

La consolidation de la famille chrétienne

VATICAN — "Peu de nécessités sont aussi urgentes aujourd'hui que la consolidation de la famille chrétienne", a déclaré le pape dans un message qu'il a adressé par radio aux fidèles colombiens, vénézuéliens, équatoriens et panaméens, rassemblés à Cali, à l'occasion du premier congrès eucharistique bolivien.

Développant cette idée de la nécessité de rénover la vie chrétienne et surtout de "rechristianiser" la famille, Pie XII a affirmé qu'elle constituait "l'arc fondamental sur lequel s'appuie tout l'édifice de la création. Si on veut sauver l'existence même de l'humanité et faire en sorte que le fruit de la Rédemption ne périsse pas en elle, il faut purifier cette source naturelle de vie: l'union et l'indissolubilité de la famille; ces fins transcendantes semblent être en danger aujourd'hui, poursuit le Saint-Père, qui ajoute que l'union des époux entre eux et l'union des parents avec les enfants étaient fondées sur l'amour. Comment ce sacrement de l'Eucharistie qui est à l'origine même de notre charité pourrait-il renforcer ces liens? Que les membres de la famille s'approchent de cette Sainte Table, qu'ils accueillent dans leurs coeurs terrestres ce coeur divin qui doit incorporer en lui l'époux et l'épouse, les parents et les enfants".

La mission de la famille

"Il y aura alors, a poursuivi le pape, véritablement entre eux un seul coeur et une seule vie que ne pourront briser ni les tempêtes ni les douleurs que porte en elle la lutte pour l'existence. Mais la famille chrétienne a une mission presque divine: celle de transmettre et d'allumer la flamme de la vie, comme se transmet le feu sacré de l'un à l'autre des cierges placés sur l'autel. Les époux, les parents et les enfants! Le mystère de l'amour terrestre. L'Eucharistie! Le mystère de l'amour divin qui alimente et perfectionne la vie spirituelle."

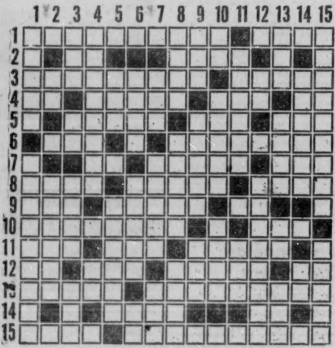
Le pape a conclu en affirmant que c'est dans l'Eucharistie que les parents trouveront les trésors d'intelligence qu'exige leur mission et que les enfants pourront puiser les grâces nécessaires à leur développement spirituel. Et le pape a terminé en donnant sa bénédiction.

Successeur de Chiang



Li Tsung-jen, photographié ci-dessus, ancien vice-président de la Chine nationaliste, a accepté la charge de chef du gouvernement chinois en remplacement du général Chiang Kai-shek qui résigna ses fonctions récemment. Le général est reconnu comme étant un ardent avocat de la paix. (NEA).

Nos Mots Croisés



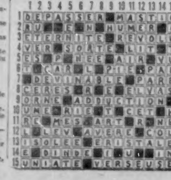
HORIZONTAL

1—Appareil pour le lavage des minerais — Pièce de vaisselle.
2—Conjugaison — Sorte d'ai paresseux.
3—Caractère dont le corps est de 22 points (Imp). — Trace.
4—Pronom indéfini — Faire tort, faire obstacle — Figure héraldique — Préfixe.
5—Pli d'un feuillet — Profession — Fleuve de France.
6—Gallinacé — Qui appartient au bord de la mer.
7—Note de la gamme — Petit bâtiment à un mât — Vieillesse.
8—Ville d'Italie — Sectateur de Zoroastre — Couleur.
9—Choisi — Instrument recourbé pour couper du bois — Adj. possessif.
10—Genre d'algues des mers australes — Thymus du veau.
11—Epoque — Venue au monde — Variété d'émeraude.
12—Lettre grecque — Poème — Très jeune — Préposition latine.
13—Aromatisé avec de l'anis — Doctrine des philosophes éléatiques.
14—Qui a satisfait sa faim — Sans ornement.
15—Cor poussé au sommet de la tête du cerf — Art du passementier et du rubanier.

VERTICAL

1—...om de certaines baies — Coupable ou capable de crimes.
2—Espace de temps — Ile de France.
3—Semblable — Préfixe — Génie de chaque poète — Fille de Cadmus.
4—Fleuve de l'Amérique du Sud — Charpente du corps.
5—Admirable — Chercher à pénétrer (Fg).
6—Tonneau pour la vendange — Serrée, mal à l'aise — Conjonction.
7—Colère — Maladie des grains de froment — Tête d'une tige de blé.
8—En forme de croissant — Banc employé par les doreurs — En plus grande quantité.
9—Division du compas — Transparent comme une vitre — Grande ouverte.
10—Adj. possessif — Qualification exprimant une relation sociale — Lettre grecque.
11—Oiseau rapace d'Australie — Ordre
12—Possédé — Sulfate naturel de baryum
13—Louanges — Faite de vive voix — Pronom personnel — En qui l'on peut se fier.
14—Difficulté (Fg) — Avant-Midi.
15—Personne craintive, circonspecte à l'excès (Fg) — Accablé de dettes.

Solution du précédent



La journée de l'A.C.F.C. tenue à North-Battleford

NORTH BATTLEFORD — Le dimanche 23 janvier eut lieu la Journée de l'A.C.F.C., couronnée par une soirée récréative toute française, à la fin de laquelle les élèves méritants virent leurs efforts et succès récompensés par la distribution des prix et des diplômes de français.

M. Joseph Breton, président, le R. P. L. Larose, O.M.I., curé et aumônier de l'Association, les Rév. Soeurs de l'Enfant-Jésus et Mme Baillargeon, secrétaire, étaient présents.

Paul Breton, élève de l'école séparée, adressa la parole de façon charmante et exprima les souhaits de bienvenue au nom des religieuses et des élèves.

Programme

Un programme très agréable fut exécuté de façon captivante par les enfants. En voici le résumé:

"La grève des écoliers", par les petits.

Solo de piano, par Hélène Bélanger.

"Le corbeau et le renard", par Joséphine Grézaud et Denise Gagné.

"Pot Pourri", par le choeur de chant.

"Les Quatre-Temps des Verbes", par R. Puech, B. Baillargeon, L. Tellier et J. Pelletier.

"La Feuille d'Erable", par le choeur de chant.

Le R. P. L. Larose, O.M.I.

M. Joseph Breton, président, avait demandé au R. P. Larose de bien vouloir être notre conférencier ce soir-là. Le Révérend Père ayant accepté de bonne grâce, fut présenté par M. Breton, et il nous donna un discours extrêmement instructif et intéressant sur la Journée de l'A.C.F.C. et les cercles de l'A.C.F.C. à travers la province de l'Ouest canadien. Le Révérend Père nous expliqua la raison d'être de ce mouvement actif de l'A.C.F.C., le désir des Canadiens français de conserver leur langue et leurs droits nationaux.

"Les Canadiens français se sont éparpillés dans les Prairies de l'Ouest, il y a quelque cent ans, et malgré bien des obstacles et l'opposition de leurs concitoyens de nationalité différente, ils ont réussi à faire survivre la langue française et même à la faire accepter dans les écoles.

"Pourquoi ne pourrions-nous pas continuer leur oeuvre et sauvegarder notre langue par l'enseignement du français dans les écoles, et par les journaux et la radio?"

Le Révérend Père insista sur l'enseignement du catéchisme et des prières en français dans la famille et ensuite à l'école: "Les premiers responsables de la conservation de la langue sont les pères et mères au foyer, et ils se doivent d'enseigner à leurs enfants à prier, à parler au bon Dieu en français, à s'attacher à leur langue maternelle. Plus tard, l'enfant apprendra bien l'anglais: le milieu et les circonstances l'y forceront. Il y a de la supériorité à être bilingue, à avoir conservé sa langue maternelle tout en ayant acquis l'anglais. L'enfant sera le premier à en bénéficier dans les diverses positions qu'il occupera dans la vie. Au point de vue religieux, on l'a dit et répété: 'Qui garde sa langue garde sa foi'.

"Mais ce programme de conservation de sa langue demande du travail de propagande qui vise au français et dans le foyer et dans le pays entier. De plus, l'A.C.F.C. a besoin de fonds pour se maintenir, et c'est à chacun qu'il incombe de cotiser généreusement."

Le Dr Demay

M. Breton remercia le R. P. Larose de son allocution bien goûtée et très appropriée à la soirée. Il demanda ensuite au Dr Demay, ex-président, de bien vouloir ajouter quelques mots. Le docteur exprima son appréciation au R. P. Larose pour un discours aussi profitable, se déclara heureux d'être de retour à North Battleford et ajouta quelques mots relativement à la cause française dans la province.

Distribution des prix

Puis eut lieu la distribution des prix par M. Breton et le Dr Demay. A la demande du président, le R. P. Larose distribua les diplômes.

La soirée se termina par le chant de l'"O Canada".

Diplômes de français

Grade XII: Mlle Gabrielle Cadrain.

Grade XI: Mlle Marie-Thérèse Puech.

Grade VIII: Mlles Alice Manègre, Rita Manègre, Lucie Labbé et Gilberte L'Heureux; MM. Paul Breton et Réal Gagné

Prix de français

Grade XII: Gabrielle Cadrain—prix offert par M. le chanoine Chouinard.

Grade XI: Marie-T. Puech — prix offert par M. l'abbé Norbert-J. Gignac.

Grade X: Alice Manègre — 1er prix, offert par les Filles de Jésus; Réal Gagné, 2ème prix, offert par M. l'abbé E. Clément.

Grade IX: Lucie Labbé — 1er prix, offert par le couvent; Paul Breton, 2ème prix, offert par le couvent; Rita Manègre, 3ème prix, offert par le couvent.

Grade VIII: Solange Cyr — 1er ma Little — 2ème prix, offert par le Dr Paul Lacroix; Bertha Cadrain, Gilberte L'Heureux, Dolorès Manègre et Alphonse Labbé, respectivement, les quatre autres prix offerts par le couvent.

Grade VII: Lorraine Tellier — 1er prix, offert par M. l'abbé G. Descoteaux; Marjorie Pollard — 2ème prix, offert par les avocats Baril et Gautier; Mary Moore — 3ème prix, offert par le docteur J.-E. Dorion.

Grade V: Doreen Carter — 1er prix, offert par le docteur C.-E. Massicotte; Noëlla Bécotte — 2ème prix, offert par le couvent.

Grade IV: Anita Pelletier — 1er prix, offert par M. l'abbé E. Jobin; Hélène Bélanger — 2ème prix, offert par M. l'abbé F. Biron; Lucille Poulin — 3ème prix, offert par les Rév. Soeurs de la Charité de la Providence.

Ecole séparée

Grade VIII: Jeannine Baillargeon — prix offert par les Servantes du Sacré-Coeur de Marie.

Grade VII: Béatrice Baillargeon — 1er prix, offert par les Servantes du S.-C. de Marie; Denise Gagné — 2ème prix, offert par M. l'abbé R. Duval.

Grade V: Jeannine Pelletier — 1er prix, offert par M. l'abbé T. Bélanger; Lorraine Manègre — 2ème prix, offert par M. l'abbé Léo Sansoucy; Jean Vancleemput — 3ème prix, offert par la Congrégation de Notre-Dame.

Déclaration du nouveau primat

GNIEZNO, Pologne — Le nouveau primat catholique de Pologne invite les millions de fidèles polonais à "défendre la dignité de la nation ainsi que l'esprit de justice, de liberté et de paix".

Ce primat, l'archevêque Stefan Wyszynski, a lancé cet appel dans la première lettre pastorale émise après son intronisation à la cathédrale de Gniezno en Pologne occidentale. Assistaient à cette cérémonie de hauts dignitaires ecclésiastiques de l'ouest polonais.

Mgr Wyszynski, évêque de Lublin depuis 1945, a été récemment désigné par le Vatican comme successeur de feu le cardinal Hlond comme archevêque de Gniezno et Varsovie. Gniezno est le siège primatial de Pologne. Son titulaire, qui a 47 ans, sera probablement nommé cardinal au prochain consistoire. On prévoit qu'il suivra la ligne de conduite du cardinal Hlond, vieil adversaire du gouvernement communiste de Varsovie. "Je ne suis ni un politicien ni un diplomate ni un réformiste," a déclaré Mgr Wyszynski; "je suis un apôtre de Jésus-Christ".

LOUIE — par HARRY HANAN






BOZO — par FOXO REARDON






HENRI — par Carl ANDERSON






LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney









Walt Disney présente L'ONCLE REMUS et ses contes de JEAN LAPIN
























Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LES VELDER

Roman de

Robert CHOQUETTE

NUMERO IX

— Vous avez l'inspiration trop facile, monsieur Latour, commença Elise, d'une voix si pâle qu'une auto démarrant à quelques pas effaça la phrase. Et puis, monsieur . . .

— Je sais tout. Oui, tout. Absolument tout.

Une question, spontanément, voulut monter aux lèvres d'Elise, mais elle se brisa dans sa gorge, sans atteindre à la parole.

— Non, répondait Marcel, qui avait compris quand même, non, ce n'est pas Mme Régina qui m'a dit . . . J'ai su par hasard. Mais ce qui importe, mademoiselle Velder, c'est que ça ne change absolument rien à rien. Quand mes yeux ont pour la première fois rencontré les vôtres, j'ai appris où était mon bonheur.

Le coeur d'Elise battait dans sa gorge, dans sa tête, à coups pressés. Jamais on ne lui avait parlé de la sorte. Ces paroles qu'elle ne connaissait que dans les livres, c'est à elle, Elise Velder, qu'on les disait! Avec la voix chaude de la réalité! Des mots plus ordinaires eussent étonné sa pudeur; Elise se fût, par instinct, défendue. Mais ce lyrisme l'avait, du coup, soulevée comme un grand vent; l'avait traversée d'un souffle d'orage. Elle était pareille à une maison en proie à l'ouragan. Les volets claquent au mur, les tentures et les stores soufflettent le plafond. Dans l'esprit trouble d'Elise les pensées s'entrechoquaient. La peur dominait. Elle avait peur comme si on l'eût sommée de franchir le seuil de l'avenir sans prendre le temps de dresser le bilan des richesses qu'elle abandonnait, d'évaluer son regret, sans même prendre le temps de tourner la tête une seule fois, esquisser un geste d'adieu. Elle voulait s'agripper à la pensée de Frédéric, haïr cette voix étrangère qui osait dire ce qu'elle avait rêvé entendre sur sa bouche. Mais elle constatait avec horreur, ou plutôt elle devinait qu'elle s'agrippait à une image déjà pâlie; et cette vérité entrevue la navrait comme si elle avait commis un sacrilège. Dans les profondeurs de son être, elle le savait: ce qu'elle avait pris pour de l'amour n'avait été qu'un don de tendresse dont son coeur depuis longtemps était lourd. A cette tendresse se mêlait déjà de la pitié pour le balbutiant, le mol garçon dont le souvenir ne savait pas mieux la défendre; la défendre contre celui à qui une audace exaltante ne permettait même pas de songer que, peut-être, son coeur n'était plus libre. Marcel eût-il gémi: "Il y a déjà quelqu'un?", il l'eût aidée à reprendre équilibre, à raffermir le souvenir de Frédéric. Mais cette confiance, cette hardiesse avait quelque chose de fatal. Et d'ailleurs, Frédéric ne l'aimait pas. Il aimait Florence. Elise s'accrochait à une planche de salut qui se pulvérisait sous ses doigts crispés.

CHAPITRE X

Elle se nommait Lumina, la domestique de Mme Velder. Elle avait la taille, la vigueur et l'activité d'une fourmi. Mais le plus remarquable chez elle, c'est qu'elle bégayait en portant l'accent sur les "e" muets. On croyait la voir, un parasol à la main, courant à pas menus puis se lançant dans un long bond horizontal, soutenue entre terre et ciel par son parasol.

— Je dis pas le contraire, madame, ça se peut queee j'hésite quand je parle, mais c'est pas ça qui m'empêche deee travailler, avait-elle déclaré à Mme Velder, lors de sa première visite. Vous pouvez toujours m'essayer. Quand on achète une auto, c'est ce qu'on fait, — ceux qui en achètent. Y a des autos qui bégayent en-en-en partant, mais une fois parties, c'est-est-est surprenant.

La brave fille n'avait pas été au service de Mme Velder depuis deux jours, que celle-ci, dans son for intérieur, s'était demandé pourquoi, malgré la dépense, elle n'avait pas engagé cette Lumina trois mois plus tôt. Comme l'installation dans cette maison nouvelle eût été moins pénible! Notre Belge prenait même le temps de revivre en pensée ces premiers jours en les colorant de la présence de Lumina. Le tapis du salon, qu'on avait eu tant de mal à placer à cause du sofa et du piano, comme il eût été relativement facile à étaler, avec l'aide de cette fille! Mme Velder se rappelait certains moments particuliers de fatigue. Lumina les aurait pris à son compte. Mme Velder faisait comme celui à qui un courtier en valeurs passe un tuyau, qui néglige le conseil et apprend, la semaine suivante, que la valeur a monté de cinq points. Cet homme raconte à qui veut l'entendre qu'il a "perdu" cent dollars. La seule différence, c'est que Fifine Velder avait soin de taire son secret. En présence d'Elise, elle morigénait Lumina. Elle voulait laisser croire à Elise qu'elle lui gardait rancune comme à une collaboratrice qui a trahi, une fille qui a forcé sa pauvre mère à se payer une domestique. La vraie raison de sa rancune, elle la puisait, bien entendu, dans l'obstination d'Elise à ne point chercher à revoir le riche jeune homme.

Dès l'instant où Florence lui relata sa visite chez Mme Régina, la rancune de Mme Velder se transforma en un rêve glouton, un espoir rapace. Il n'était plus question de se dire que "peut-être" le jeune Latour rêvait à sa fille. La chose était certaine. Lui-même l'avait prouvée. Tout autant que la mère d'Elise, Florence brûlait de savoir ce qui était arrivé après son départ du magasin. Croyant Mme Régina fâchée contre elle et tremblant pour sa situation, la jeune fille n'osait suivre la pressante requête de Mme Velder: qu'elle téléphonât à la couturière et se fît raconter la fin du chapitre. Non ce qui était arrivé, mais "comment" c'était arrivé. Car Mme Velder et Florence tenaient pour indiscutable qu'Elise avait revu son admirateur. Cela se voyait dans ses yeux, où brillait une fièvre dont on aurait pu dire qu'elle était une sourde exaltation. Florence l'ayant forcée à un tête-à-tête, Elise laissa discrètement comprendre que, par respect pour sa mère, elle mettait la sourdine à sa joie de ne plus être — enfin — Cendrillon. Ce fut uniquement de cette joie qu'elle parla à Florence. Son aveu alla même jusqu'à suggérer que, désormais maîtresse d'elle-même, elle reverrait Frédéric.

— Torpinouche, lança Florence, dites-moi pas que vous . . .

Mais elle se tut brusquement. Elle avait failli dire: ". . . que vous allez continuer de penser à ce gars-là quand l'autre vous a probablement fait une déclaration d'amour." Il fallait substituer quelque chose au plus vite, Florence, aimée par Frédéric, se fit une expression et prit une voix où dominait la gêne.

— Dites-moi pas, ma chère Elise, qu'à présent qu'il est sorti de votre vie . . . à présent que vous voilà libre, ce qui veut dire susceptible de voir le monde, de rencontrer d'autres jeunes gens, vous allez faire exprès pour ramener dans votre vie un garçon qui a, je l'admets, ses qualités, mais qui . . . Vous valez tellement mieux, Elise! Vous avez tellement le droit d'espérer mieux, de croire, de savoir que vous aurez mieux!

En faisant cette molle allusion à Frédéric, c'était surtout elle-même qu'Elise avait cherché à leurrer. Cette sourde exaltation dont brillait ses yeux lui venait de penser à Marcel Latour, à l'immense, fantastique promesse qui lui faisait face. Mais Elise luttait encore contre l'horreur de commettre un sacrilège, de renier un sentiment qui devait être l'amour de sa vie. Inexorable, la vérité était en elle et, tôt ou tard, elle exigerait la lumière. Mais, contre cette vérité venant du plus profond d'elle-même, Elise fermait encore sa raison, comme une femme enceinte détourne sa pensée de la date fatale qui pourtant la délivrera. Elle aussi, comme sa mère, se reportait aux premiers jours de la pension, à l'arrivée de Frédéric. Ce qu'elle avait aimé, tout d'abord, ce qui l'avait réconfortée avait été cette rangée de livres qu'il avait posés sur sa table. Des livres sévères, qui parlaient de spéculations intellectuelles, — la chose qui semblait devoir manquer dans cette maison. Mais la voix chaude de Marcel Latour surgissait dans la rêverie d'Elise. "Et moi", disait-il, "est-ce que je suis un esprit borné?" Elise chassait la voix, revenait au Frédéric des premiers jours. Elle se rappelait ses cravates, auxquelles elle avait donné souvent un coup de fer, en cachette: la grise et rouge, la bleue avec des pois blancs . . . Mais l'image de Marcel Latour se dressait dans toute son élégance, et Elise voyait des douzaines et des douzaines de cravates. Elle profitait de cette image pour accuser Marcel Latour d'une arrogance qu'en réalité il n'avait pas; mais, en même temps, par comparaison, cette image prêtait à Frédéric, dans la pensée d'Elise, un regard minable et triste, — ce regard dont il suppliait Florence. Et Elise se rappelait qu'en apprenant à se maquiller et à teindre ses ongles, elle avait surtout espéré que Florence devînt par le fait même un oiseau moins rare, qu'elle devînt, aux yeux de Frédéric, plus anonyme. "Mais ça n'a rien changé", disait la voix de Marcel Latour. "Il ne vous en a pas aimée davantage. Tandis que moi, je vous adore." Elle répondait ce qu'elle avait répondu dans la rue, à travers le bruit des voitures dont le souvenir maintenant sillonnait la toile de fond de sa rêverie: "Vous n'êtes qu'un enfant gâté, qui vivez sous le signe de la fantaisie." — "Avant de vous rencontrer, oui. Mais l'amour m'a changé. Et je vous l'offre, cet amour." — "Avec le luxe, la gaîté, des voyages . . .", ajoutait une voix qui n'appartenait plus à Marcel Latour. C'était une voix qui avait le timbre de Mme Velder, les intonations d'Alexis, la vivacité de Florence . . . et quelque chose de sa propre raison à elle, Elise, malgré son dégoût des intérêts matériels.

De nouveau elle se cramponnait au souvenir de Frédéric. Cette maison, qu'elle n'aimait pas, était devenue, par la seule arrivée de l'étudiant, lumineuse. Et de cela, il y avait à peine deux mois, et ce serait déjà fini? Elle serait prête à aimer un autre homme? "Si vous raisonnez sur cet amour", insinuait la voix de Marcel, "c'est donc qu'il agonise, qu'il se désagrège; c'est donc qu'il est mort! Pourquoi vous agripper à un fantôme, quand moi, je vous offre la réalité! Oh! laissez-vous convaincre! Oubliez les ombres, vivez à même la vie! Prenez le bonheur qui chante, le bonheur qui valse, le bonheur qui s'offre! Soyez vous-même, Elise Velder!"

Deuxième partie

CHAPITRE I

Philidor Papineau raccrocha. Il venait de parler au téléphone avec son meilleur ami, un pharmacien du nom de Roy. Et c'est avec l'allure d'un porteur de bonnes nouvelles que le commis voyageur marcha vers la salle à manger, d'où, pendant sa conversation avec Roy, lui était arrivé, par bouffées, le rire de Mme Velder et de Mlle Laviolette.

Il parut sur le seuil comme Dorothée s'épanchait dans un nouvel éclat de rire.

— Mosaï! c'est votre ténor à plumes, c'est votre Boule-d'Or qui vous a donné des leçons de bonne humeur?

— N'est-ce pas que le rire de Mlle Laviolette, il a quelque chose de sympathique? dit Mme Velder, comme Papineau tirait une chaise et s'y asseyait à cheval.

Papineau avait quelque chose à dire à Mme Velder, mais il s'amusa d'abord à tâcher d'imaginer pourquoi la maîtresse de pension flattait ainsi la vieille fille. La raison, c'était qu'Elise avait permis à Mme Régina de changer les garnitures sur cette robe bleue que sa mère lui avait fait faire par Mlle Laviolette. Mme Velder voulait que la vieille fille oublie la vexation qu'elle en avait ressentie.

— La plupart des individus, poursuivait-elle, ils ne savent pas rire. Ils ont un petit rire tout étroit, tout étriqué et tout mesquin. Tandis que le rire de cette chère demoiselle que voici, il a quelque chose de riche, et qui entraîne et qui fait chaud au coeur; qui donne confiance et espoir dans la vie, ajouta-t-elle en pensant au jeune Latour. Ça est comme une cascade de belle joie, votre façon de rire, mademoiselle Dorothée.

La vieille fille, minaudant de plaisir, découpait de l'étoffe sur un patron. Les fois qu'elle avait à tailler de grands morceaux, Mme Velder lui cédait la table de la salle à manger, tout en redoutant les égratignures.

— Et toi, cher monsieur Papineau, tu me parais aussi de belle humeur, ce matin.

— "Ça est pour une fois possible, madame Savez-Vous", répondit Philidor, qui avait pris l'habitude de plaisanter au moyen de belgicismes. Mais la personne qui va être de "vraie" belle humeur, d'ici quelques minutes, j'ai bien peur qu'elle s'appelle Mme Joséphine Velder.

— Alleï! alleï! où nous conduira pour une fois ce mystère?

Le dernier mot résonnait encore, lorsque soudain vibra la sonnette de la porte. Clairon accourut de la cuisine en aboyant. Parut à son tour Lumina. Mme Velder l'envoya répondre pendant qu'elle-même luttait d'éclats de voix avec Clairon. Le chien se tut, Joséphine en fit autant, et dans le silence qui suivit, Mlle Laviolette eut la chance de pointer l'oreille dans la direction du vestibule.

— Madame Velder, appelait Lumina, revenue à moitié sur ses pas, c'est-est . . .

— Un pensionnaire! s'exclama à mi-voix Mlle Dorothée.

— . . . pour signer quelque chose, acheva la servante.

— Ah!

Et le regard de la couturière demanda pardon à Mme Velder pour la fausse joie qu'elle venait de lui causer. Celle-ci se rendit à la porte, intriguée. Quel pouvait être ce "quelque chose à signer"? Sur le perron était un garçon-livreur. Il apportait une longue boîte verte.

— Il dit queee . . .

— Que me veut cette boîte? demanda Mme Velder.

— C'est des fleurs, répondit le messager. Pour Mlle — et sur l'étiquette il relut le nom rare — Velder.

Les esprits de Joséphine Velder bouclaient la boucle. Elle garda toutefois sa dignité et porta son nom dans le cahier.

Le garçon hésita une seconde ou deux, le temps de comprendre que l'étonnement de cette femme était si grand, qu'elle ne penserait même pas au pourboire. Et la porte se referma.

Mme Velder n'eut pas besoin de se rendre jusqu'à la salle à manger. Ayant entendu le mot "fleurs", Dorothée l'avait passé à Papineau, et tous deux, candidement, s'étaient avancés jusque dans le passage. Notre Belge demandait à tous les saints du paradis quelle explication donner. La tentation, évidemment, était de parler de ce fils de millionnaire. Ne tenait-elle pas l'éclatante preuve que son plus ardent désir était de courtiser Elise? Mais la prudence fut plus forte que la vanité. Fifine Velder se dit que fâcher sa fille, ce qui ne manquerait pas d'arriver quand celle-ci surprendrait son histoire sur toutes les lèvres, c'était peut-être la plus sûre façon de tout gâcher. Comme la tortue dans sa carapace, Elise s'enfermerait dans sa pudeur farouche, et là finirait le conte de fées.

Mme Velder, avec de grands airs mystérieux ponctués d'un énigmatique sourire, rappela donc à une demoiselle Laviolette désappointée et à un M. Papineau intrigué que l'étiquette la plus élémentaire exigeait qu'elle mît ces fleurs dans un vase "sans qu'elle-même, la mère, se permît de consulter la carte".

— Ouais, prononça mentalement la couturière.

— Çartain, pensa de son côté le commis voyageur.

Il se fit un silence. Mme Velder constata que Lumina était encore avec eux.

— Et vous, ma belle? fit-elle sur le ton de "Qu'est-ce que vous faites ici?"

Mais Lumina crut qu'on lui demandait sa part de commentaires.

— Moi, madame, c'est bien simple . . . pour une seconde l'idée m'est venue queee Mlle Elise était morte.

— Nom de zo, mais vous en avez des idées qui sont gaies, vous, pour une fois?

— Quand le monde envoie des fleurs, d'habitude . . .

Mme Velder lui fut reconnaissante de s'être attardée dans le passage, car, de cette réflexion saugrenue, elle put faire "le mot de la fin" et gagner en riant la cuisine, d'où elle disparut dans sa chambre.

C'étaient quinze roses d'un rouge éclatant. Quand l'heureuse femme mit le vase sur le bureau, les fleurs envahirent le miroir. Cela faisait un spectacle extraordinaire. La pauvre chambre était toute transformée.

— C'est comme un morceau deee Parc Lafontaine, déclara Lumina.

La mère de cette jeune fille courtisée par un fils de millionnaire n'y put tenir. Elle alla chercher Mlle Dorothée et Papineau. Mais la couturière, déçue, était remontée dans sa chambre. Papineau était resté, lui, puisqu'il avait quelque chose à annoncer à Mme Velder. Il la suivit donc et admira généreusement le bouquet.

— Vous, au moins, cher monsieur, ne m'en veuillez pas si je me vois forcée à remettre à plus tard une nouvelle . . .

— Je ne demande rien, voyons donc, madame. Je demande, au contraire, que vous écoutiez ce que moi, j'ai à vous dire.

L'horloge marquait deux heures moins le quart. Alexis n'était pas rentré déjeuner. "De tous les jours, potfermille!" grommelait Mme Velder à l'adresse de ce fils qui tardait à venir chercher la bonne nouvelle. Et ce n'est pas des fleurs qu'il s'agissait. Ce bouquet, c'était l'autre heureuse nouvelle. Aujourd'hui était pour Mme Velder une journée gorgée d'espérance et de joie.

Clairon se mit à aboyer. Ni Mme Velder ni Lumina n'avaient entendu la porte, mais à peine le chien avait-il attaqué sa première tirade, que les deux femmes jetèrent l'oeil vers le passage.

— C'est-est-est . . .

— Manneke! cria Mme Velder, se précipitant à sa rencontre.

— Petite mère! répondit Alexis sur le même ton, comme s'il savait déjà la nouvelle.

— J'avais une telle hâte de te voir!

— Et moi donc, si vous saviez!

— Tu veux dire si toi, tu savais l'heureuse nouvelle.

— Elise et M. Latour? lança-t-il, après une légère hésitation. Ça est vrai, mère?

— Ça est-à-dire . . . pour ce qui est de ça . . . il a envoyé ce matin des roses splendides. Mais nous en causerons plus tard, hommeke.

— En effet. Car tout d'abord vous viendrez au salon, petite mère. Je vous amène un pensionnaire.

— Un pensionnaire, as-tu dit? Mais comment se *fait*-il que tu m'amènes un pensionnaire, toi? Où et comment et quand est-ce que . . .

— Tout ça, vous l'apprendrez. Retirez d'abord votre tablier et venez.

— Ock! cher petit, comment ai-je jamais su douter de toi, pour une fois! Oh! je te vengerai bien de mes doutes, alleï! Et qu'il est vrai que les joies, comme les malheurs, ça ne vient jamais seul. Car je dois t'apprendre que M. Papineau, il t'a trouvé une situation!

— HEIN?

— Mais de ça aussi nous causerons plus tard.

— Ah! oui, alors!

Et Mme Velder, ayant pris son allure "grande dame", entra au salon. L'homme, un M. Côté, semblait avoir trente-cinq, trente-huit ans. Il avait fait la connaissance d'Alexis par l'entremise d'un "ami commun", dans un restaurant. Alexis l'ayant entendu dire qu'il était en quête d'une chambre, il lui avait parlé de la maison. Et voilà.

— Tout est dit, mèreke . . . si ce n'est que M. Côté et moi, nous avons une faim de loup.

L'homme protesta, mais Alexis vanta si fort la cuisine de sa mère, que celle-ci entra dans le jeu.

— Mais ç'a pas de bon sens, madame, votre table est toute déshabillée, comme dirait une de mes petites nièces.

Mme Velder trouva le mot on ne peut plus exquis. Et patati et patata, ces messieurs seraient servis dans un quart d'heure.

— Pendant ce quart d'heure, je ferai faire à M. Côté le tour du proprio, décida Alexis. Alleï! alleï! ajouta-t-il, en réponse au petit sourire étréci qui plissait les lèvres de sa mère, un peu de confiance en moi, mèreke: les défauts de la maison, je saurai bien les cacher.

Mais une fois ses ordres donnés à Lumina, Mme Velder se hâta d'aller joindre les deux hommes. Elle les trouva au deuxième, dans la chambre située au-dessus de celle de Papineau. Cette belle chambre donnant sur la rue Sherbrooke séduisit M. Côté.

Mme Velder, rayonnante, annonça la nouvelle à M. Papineau, qu'on rencontra sur le chemin du retour. Elle fit les présentations. Après quoi:

— Mère m'apprend qu'un de vos amis m'a trouvé une situation? trancha Alexis, sur un ton où courait un frisson agressif.

— Oui et non, répondait Papineau. Tout dépend si l'offre vous plaît ou non. Vous deviendriez, mon cher "monsieur" Velder, commis-épicier dans une très importante...

Il ne termina pas sa phrase. A l'ébahissement qui s'était peint sur le visage du petit homme, Papineau avait prévu la réponse. Elle tardait à venir, cependant. Alexis ne trouvait pas de mots assez pittoresques pour rendre justice à sa stupéfaction.

— Manneke . . ., hasarda sa mère, inquiète.

— Nom d'un pétard! éclata enfin le petit homme, comme si la voix de sa mère avait déclenché le mécanisme de sa propre articulation. Commis-épicier, moi, Alexis Velder! Ock! celle-là, elle est pour une fois trop drôle! Ah! laissez-moi rire! Ah! celle-là, il faudrait l'écrire sur les murs. Commis-épicier avec le tablier et le crayon sur l'oreille!

— Alexiske . . .

— Et ça me vaudrait quel salaire, manipuler les navets et les saucissons, cher monsieur? Cinq piastres, peut-être? Cinq piastres par semaine à m'esquinter du petit matin jusqu'à onze heures le samedi soir! Ock! vrai, ça est la plus drôle que j'aie entendue de ma vie!

Philidor Papineau, pâle et silencieux tant qu'Alexis avait parlé, quitta brusquement le groupe et s'engagea dans l'escalier. Mme Velder, en plein désarroi, jeta un regard d'amer reproche à son fils, un regard suppliant au visiteur. Déjà, en bas dans le passage, Papineau signalait un numéro de téléphone. Mme Velder comprit. A son tour elle se précipita dans l'escalier.

— Monsieur Papineau! Je vous en supplie, mon bon monsieur Papineau, qu'allez-vous dire à cet ami?

— Que j'aurais honte de lui envoyer le gars à qui j'avais pensé.

— Par amitié pour moi, monsieur Papineau, je vous en supplie!

Il hésita. On entendit vibrer une voix, au bout du fil.

— C'est correct, fit-il, interrompant les effusions de Mme Velder tout en raccrochant. Je dirai rien. Par "pitié" pour vous, madame. Mais si votre garçon a jamais le malheur de m'adresser un mot, un commencement de mot, je l'aplatis tellement contre le mur, qu'il va faire partie de la tapisserie, le serpent noir!

Mme Velder secouait lentement de droite à gauche un visage lamentable. Sa propre phrase de tout à l'heure remontait de sa mémoire, quand elle avait dit qu'une joie ne vient jamais seule. "Comme les malheurs", avait-elle ajouté. Elle était sûre que tout irait mal, maintenant. Dans l'envoi des roses Elise verrait une insistance qui la porterait à dire à M. Latour quelque parole irréparable; sans le moindre doute, M. Côté, prétextant qu'il allait chercher ses effets, disparaîtrait à tout jamais; et peut-être Mme Velder perdrait-elle aussi M. Papineau. N'était-ce pas pour faire sa valise qu'il venait de remonter dans sa chambre, pendant qu'Alexis descendait "à l'ombre" de M. Côté?

A peine Papineau avait-il là-haut fermé sa porte, qu'à travers les supplications de sa mère et ses excuses à M. Côté, le petit homme reprenait l'allure fanfaronne.

— Je le veux bien, mèreke, qu'il faille à tout un commencement. Mais il y a tout de même une différence entre commencer au bas de l'échelle et descendre à quarante pieds sous terre! Pétard de bonsoir, j'aurais attendu trois ou quatre ans, patienté dans l'espoir de ma situation, et tout finirait en queue de poisson comme ça? Allons donc, mère, vous voyez bien que M. Papineau s'est moqué de moi, — et de vous.

— Pourtant . . . ce brave M. Papineau...

— Ce brave M. Philidor, si les services qu'il sait rendre se limitent à des situations de quelques piastres par semaine, eh bien! zut alors, qu'il s'adresse à d'autres qu'à moi! Ça n'est pas seulement au marché qu'on en trouve, des poires.

— Ce qu'il t'offre, ça n'est pas grand chose, je te l'accorde. Mais dans cette épicerie tu aurais tôt fait de monter en grade, bien sûr.

— J'y aurais fait du travail de bureau, peut-être? Moi, qui aime les paperasses autant que le serin de Mlle Laviolette, il aime pour une fois le chocolat!

— Pourtant, tu lis beaucoup, filske.

— Des histoires policières, oui, et, quelquefois, des récits de voyage. Parce que là-dedans il y a de la vie. Et moi, ce que j'aime, ça la vie. Voilà pourquoi — et je le dis volontiers devant M. Côté, qui semble me comprendre; voilà pourquoi, quand j'étais gosse, je haïssais l'école.

— Ah! ça, oui, tu n'aimais pas l'école.

— Parce qu'on y étudiait des âneries, nom d'un pétard! des chinoiseries et des cheveux coupés en quatre! A quoi voulez-vous que ça me serve, à moi, de savoir, par exemple, que les frères Machabées, ils étaient sept et non pas cinq? Non . . . moi, je suis un réaliste, voyez-vous. J'y allais plus souvent dans le carré Viger ou dans les gymnases, moi, à l'école! Là, au moins, j'apprenais à parer les coups. Car, si la chose vous intéresse, monsieur Côté, je me tire assez bien d'affaire avec les gants de boxe.

— Ah!

— Ça, ça est la parfaite vérité, glissa Mme Velder, dans l'espoir d'éteindre la colère de son fils.

— Même si ça n'y paraît guère, ajoutait le petit homme; même si le hasard, il aime mieux distribuer les hautes tailles chez les imbéciles.

— Manneke . . .

— D'habitude, enfin. Naturellement que ça n'est pas toujours le cas. Si ça l'était, je n'en parlerais pas devant M. Côté, pardi.

— Je suis juste assez intelligent pour comprendre ça, fit l'homme, amusé.

— Eh bien! j'allais dire qu'autant j'ai détesté l'école, autant je haïrais de travailler dans un bureau.

— Filske, M. Côté travaille peut-être dans un bureau.

— Non, madame. Non. J'ai un commerce. Avec mon frère.

— Ah bon!

— Pétard de bonsoir, ricanait Alexis, me voyez-vous, avec ces manchettes en batiste noire qu'on porte quelquefois pour protéger le costume? Et le nez dans les livres hauts comme ça, des livres comme on dit que saint Pierre, il en a un à la porte du paradis? Et je répondrais au téléphone et je collerais des timbres et je ferais des messages? Et pendant ce temps-là, le président de la compagnie, il se fait bronzer le dos par le beau soleil de la Floride, et son coffre-fort se remplit à la sueur du front des autres? Merci pour moi. Pas si bête, votre serviteur. La vie, ça est un trottoir où tout le monde se bouscule et se heurte du pied.

(A suivre)



La vie des LIVRES et des LETTRES



"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées"

Descartes (1596-1650).

Un mendiant de la souffrance

par Blaise ORLIER

Léon Bloy est un écrivain qu'on lit et relit avec intérêt. De grandes parties de son oeuvre n'ont pas vieilli. Plusieurs sont même devenues plus actuelles. Lorsqu'il atteint au sublime — et cela lui arrive plus souvent qu'à nombre de ses confrères, — il est inégalé. Lorsqu'il tombe dans le ridicule, il est tout aussi inégalable. C'est un écrivain qui n'a pas connu la médiocrité; dans le bien comme dans le mal, dans l'écriture comme dans la vie, il fut extrême en tout. Ses sentiments sont toujours orthodoxes et, s'il fut souvent un visionnaire lucide, il fut toujours poussé vers l'erreur par son tempérament d'inadapté. Toute sa vie, il fut un inadapté. Il a dit lui-même combien il souffrait de se trouver mêlé à une foule: il ne put jamais supporter le monde. Il était né solitaire, rêveur et fermé, et pourtant il eut des amis indéfectibles. Il est impossible de l'enfermer dans aucun cadre, et le Père Gilles Langlois l'a bien vu, qui vient de consacrer une étude au mendiant de la souffrance. Je ne suis pas sûr que le Père Langlois ait raison d'écrire que sa renommé grandit de jour en jour; elle est certes infiniment plus grande aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été de son vivant, mais je ne serais pas surpris qu'elle ait décliné depuis quelques années après avoir été l'objet d'une véritable vogue. Quoi qu'il en soit, Bloy n'a jamais mérité ni l'oubli ni la méconnaissance dont il a été toute sa vie la victime et il a droit à sa place dans la galerie des grands écrivains du début du siècle.

Toute la vie de Léon Bloy ne fut qu'une longue et ininterrompue misère. Le terme de pauvreté ne lui convient nullement. La pauvreté est une sorte d'aisance lorsqu'on la compare au complet dénuement que fut le sien et celui des siens. Ses misères morales ne furent pas moindres que les physiques. Les jours furent nombreux où il ne put nourrir convenablement les siens, où ils souffrirent du froid et, parfois, n'eurent pas de toit sous lequel reposer. Cette indigence fut cause de la mort en bas âge de deux de ses enfants et il ne put jamais accorder de consolations ni à sa femme ni à ceux de ses enfants qui purent survivre à tant de malheurs. Sa carrière d'écrivain fut aussi une faillite complète. Toute sa vie pratiquement, Bloy dut compter sur la charité de ses amis pour boucler son budget, si ce mot peut convenir au dénuement financier qui fut toujours le sien. Il s'est fait autour de lui une véritable conspiration du silence qui est, sans contredit, l'arme la plus puissante que le génie humain ait encore trouvée pour tuer un écrivain ou un artiste. Bloy ne vendit jamais qu'un petit nombre de ses livres, dont — ironie du sort — plusieurs assurent aujourd'hui un revenu considérable à ses éditeurs.

Sans doute, Bloy fut le premier responsable de ses malheurs. Je veux bien croire qu'un grand nombre de ses confrères n'eurent pas le courage d'avouer publiquement l'admiration qu'ils avaient pour son talent d'écrivain et que, s'ils l'avaient fait, ils auraient ainsi en toute probabilité assuré à Bloy une certaine renommée qui lui aurait ouvert la porte de quelques journaux et permis de vendre ses livres. Mais le Pèlerin de l'Absolu a sans doute, par son tempérament, aliéné beaucoup de sympathies. Ses injustices — il était toujours absolu dans ses condamnations — n'étaient pas de nature à bien disposer ses confrères à son égard, d'autant plus qu'elles étaient toujours véhiculées dans un langage injurieux, pour ne pas dire scatologique. Il était d'ailleurs d'un orgueil qui n'avait d'égal que son extrême misère.

Le Père Langlois a étudié minutieusement tous les textes de Bloy qui se rapportent à la souffrance et il en a fait une étude systématique et détaillée. Son ouvrage n'ajoute guère à ceux d'un Fumet, d'un Levaux ou d'un Bollerey non plus qu'aux pages des Maritain, de Termier. Mais il présente une explication organique de cet aspect de la personnalité et de la doctrine de cet extraordinaire écrivain. Bloy eut le sens de la Croix, il eut aussi celui de la communion des saints et de la réversibilité des mérites. Il savait qu'il faut souffrir pour être sauvé et, en fait, tous ses livres sont faits, comme il l'a dit lui-même, de ses souvenirs de douleur. Je crois que c'est Claudel qui notait un jour que tout écrivain vient en ce monde pour dire une chose unique. Bloy est venu nous rappeler qu'il faut prendre au sérieux l'Ecriture qui est la Parole de Dieu. C'est pourquoi il a atteint si souvent au sublime et, s'il est un écrivain dont il faut parfois nous méfier, il a le rare mérite d'être un antidote contre la médiocrité. Quant à son oeuvre écrite, il est injuste de dire, comme le fait le Père Langlois, que tous ses livres sont mal composés. Cela est vrai de ses romans, cela n'est évidemment pas vrai de son journal où toute liberté est permise et cela n'est pas vrai non plus de certains essais comme **l'Ame de Napoléon** ou **le Salut par les Juifs.** Bloy ne fut pas un grand romancier — quoiqu'il ne soit pas possible de lire **le Désespéré** ou **la Femme pauvre** sans être profondément remué, — mais il fut un grand écrivain, un très grand écrivain. Il méritait entièrement qu'un jeune religieux canadien lui consacrât de patientes heures de recherche et de méditation.

Un Mendiant de la Souffrance, Léon Bloy, par Gilles LANGLOIS, O.M.I., Ottawa, Editions de l'Université et du Scolasticat Saint-Joseph, 1948; 280 pages.

Toute nation a le gouvernement qu'elle mérite. De longues réflexions et une longue expérience payée bien cher, m'ont convaincu de cette vérité comme d'une proposition de mathématiques.—J. de MAISTRE.

* * *

Après les consolations infinies qu'un catholique trouve au pied des autels, après les joies de la famille, je ne connais pas de bonheur plus grand que de parler à des jeunes gens qui ont de l'intelligence et du coeur.—OZANAM.

Faussaires et faussetés en histoire canadienne (1)

Au moment de quitter le poste de directeur des archives, M. Gustave Lanctôt apporte dans **Faussaires et faussetés** une intéressante contribution à l'érudition canadienne. Nous voulons parler de la partie du livre qui correspond au titre: car, en vérité, le premier chapitre "Faiblesse et dangers de l'histoire" dépasse l'envergure du reste et constitue une théorie de l'histoire; il se rapproche aussi de **Nos historiens** d'Henri d'Arles, par l'objet sinon par les opinions.

Là où M. Lanctôt examine critiquement les mots historiques, les apocryphes et les écrits tendancieux de l'histoire canadienne, il excelle. Comme de juste, il fait appel à tous les éléments susceptibles d'éclairer les problèmes qu'il pose: chronologie, vraisemblance psychologique, critique interne, véracité des témoins, diplomatie. Avec beaucoup de sagacité et d'indépendance, il établit solidement, définitivement, ce qu'il croit être la vérité, et, à ce point de vue, son livre fera date. En le lisant, on se prend à souhaiter que M. Lanctôt entreprenne une étude critique de tous nos historiens, canadiens-français, canadiens-anglais, américains, anglais, français, d'avant 1914: le champ est vaste, mais pas illimité. Jusqu'au XXème siècle, les écrivains ont composé leurs livres dans l'ignorance de bien des documents, avec beaucoup de préjugés et leur oeuvre appelle une mise au point d'ensemble. M. Lanctôt, qui n'est pas un vieillard, a toute l'information et l'expérience voulues pour un tel travail: il attacherait ainsi son nom à une oeuvre d'envergure, car, ce n'est pas, nous semble-t-il, lui faire injure que de dire que pour un homme de sa science et de sa situation, ses livres précédents sont un peu courts de souffle.

Signalons dans les "Faussetés" quelques faiblesses ou distractions. A la première ligne du premier chapitre, le verbe "disputer" est pris transitivement dans un sens que le bon usage ne paraît pas autoriser. Dans le même ordre d'idée, à la page 78, l'auteur emploie le mot "bourde": dans le style qu'est celui du livre, ce mot familier fait tache. A la page 58, il salue en Denis Vrain-Lucas, le "prince des faussaires", ce qui paraît dans l'esprit de l'auteur une distinction exclusive. Or, tout le chapitre IX est consacré à un rival, l'ex-jésuite Ronbaud, décoré du même honneur de "prince des faussaires".

Un passage mérite un jugement sévère: celui des pages 56-57 sur les Fausses Décrétales du Pseudo-Isidore. Il était difficile de condenser en quelques lignes une question aussi complexe que l'histoire de ce monumental et astucieux apocryphe du IXème siècle. Mais un résumé peut et doit être exact.

M. Lanctôt commence par dire: "C'est au moyen âge où l'instruction et la science se raréfient . . ." Cette affirmation absolue qui omet de distinguer les âges de fer (VIème-XIème siècles) de la "grande clarté" des XIIème et XIIIème siècles est tout simplement grossière et déshonore la plume de l'auteur. Deuxièmement, les Fausses Décrétales n'ont pas été composées en Espagne, mais dans le centre nord de la France. De plus, il faut se rappeler que le mensonge de cette oeuvre consiste moins à inventer des textes qu'à "entrelarder" des textes authentiques et à les rapporter à une époque primitive du christianisme. M. Lanctôt écrit encore: "Ce n'est qu'au XVIIIème siècle que découvrant leur très habile supercherie, . . ." alors que des doutes sérieux furent émis sur cette oeuvre dès le XVème siècle et que c'est un protestant du XVIIème siècle qui leur porta un coup décisif. Peut-on ajouter que la reconnaissance de la primauté pontificale "impliquée" par le Pseudo-Isidore jouit de titres autrement anciens et respectables que la recommandation du célèbre apocryphe. Nous sommes vraiment étonnés que M. Lanctôt ait été si léger dans ce passage. Des chrétiens de sa classe se doivent d'avoir autre chose que la foi du charbonnier.

Sur le fond des discussions d'érudition canadienne, nous préférons laisser à d'autres recenseurs l'examen des thèses: la position de M. Lanctôt nous apparaît très solide, mais d'autres peuvent avoir à redire. Nous préférons toucher un mot du premier chapitre: l'auteur s'engage là sur un terrain universel, discuté non seulement au Canada mais d'ores et déjà à toutes les époques d'humanisme.

A côté de l'examen des sources d'erreur, examen pénétrant, on trouve, surtout page 15, en quelque sorte une théorie de l'histoire, science positive, assez sèche, dont l'objet est très complexe. En décrivant les dispositions idéales du lecteur d'histoire, l'auteur veut qu'on se dépouille des enthousiasmes et des simplifications psychologiques. Il me semble qu'on peut "disputer" à ce sujet. Sans reprendre une discussion interminable, il me semble que c'est amputer l'homme que de lui défendre l'enthousiasme devant certaines figures de l'histoire. Pour ne parler que de la nôtre, comment ne pas palpiter devant les vies de Champlain, des martyrs Jésuites, d'Iberville, de Madeleine de Verchères (à Verchères!) de La Vérendrye, des pionniers Loyalistes, de Selkirk, de Mackenzie, pour ne citer que des noms d'"épopée". Comment ne pas frémir devant la légèreté d'un La Houtan, les abus du Family Compact? Et la condensation psychologique! Est-elle une si grande erreur? Peut-on douter que certaines existences aient été consacrées à la poursuite d'une ou plusieurs grandes idées avec ténacité, au point que l'activité, le tempérament, les banalités de la vie aient été tout ordonnés à cette fin? Précisément dans l'exemple cité, Mgr de Laval et Frontenac, l'inflexibilité et l'irascibilité ont-elles joué autrement que sur les perspectives de salut spirituel et de salut temporel de la colonie? Vraiment, à notre avis, M. Lanctôt — chez qui l'amour du sens critique a parfois excité de la passion — l'auteur, dis-je, veut des historiens, des lecteus trop inhumains. Science et magnanimité ne s'excluent pas.

Louis TACHE, C.S.Sp.,
Pour le Service de Presse
de l'Université d'Ottawa.

(1) — Gustave Lanctôt. **Faussaires et faussetés en histoire canadienne.** Préface de Robert de Roquebrune. **Les Editions Variétés**, 1410, rue Stanley, Montréal. 1948.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boite.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE—Automobile Meteor Custom Sedan 1949. Plus de $125.00 d'extras. Millage actuel, 385 milles. **S'adresser à 190, avenue Provencher, St-Boniface. Téléphone 208 178.** 979-43C

A VENDRE—Piano William, en bon état. Prix, $175.00. **S'adresser à 505, rue des Meurons, ou téléphoner à 208 178, ou 206 952.** 979-43C.

APPARTEMENT DEMANDE — Couple, dans la cinquantaine, désire appartement de 3 ou 4 pièces dans St-Boniface. Possession immédiate si possible. **Ecrire à Boite 982, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.** 982-43C

ON DEMANDE—Une femme âgée de 45 à 55 ans, propre, sérieuse et honnête pour tenir maison sur ferme. Peu d'ouvrage. **Ecrire à Boite 977, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 977-43P.

FERME A VENDRE — ¾ de section, 330 acres en culture, assez bien bâtie, située à 4 milles au sud, et ½ mille à l'ouest de Cadillac. **Pour renseignements, écrire à Emile Chénard, Cadillac, Sask.** 965-43C.

ON-DEMANDE — Teinturier et nettoyeur. **S'adresser à Rainbow Cleaners, 2012, 4ème rue ouest, Calgary, Alta.** 940-43C.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces s'adresser à
C. BUFFET
302, Edifice McIntyre
Telephones: 97 123 ou 204 567

LE SAMEDI—LA REVUE POPULAIRE LE FILM
Vous recevez les trois revues (76 numéros) pour $5.50 par année
LE CASIER DU LIVRE
BOITE POSTALE 741
WINNIPEG, MAN.
878-43C.

COUVOIR DE LA MAISON SAINT-JOSEPH
Nous offrons des poussins d'un jour issus uniquement de notre troupeau qui a été soigneusement sélectionné depuis plusieurs années. Nos poules ont subi avec avantage l'épreuve contre le Poulorum. Nous offrons seulement la WHITE LEGHORN. Assurez-vous des poussins de choix, WHITE LEGHORN R.O.P. SIRED en commandant dès aujourd'hui au
COUVOIR DE LA MAISON SAINT-JOSEPH
Otterburne, Man.
993-44C

CORRESPONDANTES DEMANDEES —M. Georges Béchoux, 28, rue Dieudonné, Salme, Liège, Belgique, âgé de 30 ans, célibataire, aimerait correspondre avec demoiselles de 25 à 30 ans, en français ou en anglais. 973-43P.

CORSETIERE
représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.**

Pour achat et vente de propriétés de ville et de campagne, commerces, fermes, maisons de rapport, blocs, prêts à 5% sur première hypothèque
S'adresser à Arthur Tougas,
190, avenue Provencher
Tél. (bureau) 208 178 (rés.) 206 952
891-T.F

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. **Institut National de Confiserie Enrg. bureau de poste Delorimier, case 132, Montréal.** 980-2P

Pour achat et vente de propriétés en ville ou en campagne, de fermes et d'hôtels, de blocs de commerce,
S'adresser à A. Sylvestre
521, rue St-Jean-Baptiste
St-Boniface
Téléphone 929 398

Lisez l'ACTION CATHOLIQUE
Tous les jours. $5.50 par année
CASIER DU LIVRE
C. P. 741
WINNIPEG, MAN.
878-43C.

Faites réparer votre radio chez nous. Nous établissons notre réputation en offrant un travail sans égal.
Adressez-vous au Norwood Electric and Radio,
275, rue Taché. Téléphone 203 730
(Lucien Daoust, prop.)
951-44C.

ON DEMANDE — Deux servantes de langue française, préférablement deux sœurs, pour famille habitant petite ville ontarienne. Bon salaire, excellentes conditions de travail. Voyage payé. **Ecrire à Boite 961, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** **961-43C.**

A LOUER
Chambre meublée, remodelée. Pour étudiant ou homme d'affaires. Située en avant, au 1er étage. Endroit central, près de l'autobus. Déjeuner et souper servis, si désiré.
S'adresser à 534, rue Ritchot, St-Boniface. Téléphoner 204 919.

Enfin vous pouvez acheter le Dictionnaire Encyclopédique "QUILLET"
Pour renseignements, écrire à
LE CASIER DU LIVRE
BOITE POSTALE 741
WINNIPEG, MAN.
878-43C.

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à **A.Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man.** Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère. Boite 329. Transcona, Man** **T.F**

PLOMBERIE et REPARATIONS
Pour nous, pas de travaux trop considérables ou trop minimes. Ouvrages et réparations de toutes sortes
ENGLISH PLUMBING & HEATING CONTRACTORS
274, rue Garry Tél. 92 792
Demandez M. A. Plamondon—99 048
Winnipeg

A VENDRE—Sur la rue Furby, au sud de l'avenue Portage—Jolie maison résidentielle de 12 chambres, 2 suites de 4 chambres en haut, 2 salles de bain, planchers de bois dur, chauffage à l'eau chaude, coût du chauffage, $155.00 par année, entièrement isolée. Revenu, $145.00 par mois. Cette maison est située dans un excellent district résidentiel et est en condition idéale. Seulement $9,000.00. $4,000.00 comptant, la balance par paiements faciles. Le propriétaire considérerait auto comme partie du marché. **S'adresser à M. Blondin, Canadian Realty Co., édifice Stobart. Tél. 927 486 ou, le soir, 35 966.** 976-44d-C.

A VENDRE
Dans un centre de langue française, propriété de revenu, 2 acres de terrain, jardin, plusieurs arbres fruitiers, bonne maison pour propriétaire, 4 maisons louées et 10 cabines, appartements fournis. Plus de $5,000.00 de revenu par année, et peut être facilement augmenté. $20,000.00 comptant, et balance par paiements faciles.
Si intéressé, écrire à:
1026, rue Brunette, Maillardville, C.-B. 974-44P.

A VENDRE—Sur la rue Dumoulin, St-Boniface—Joli bungalow en bois, extérieur en cèdre, de 4 chambres, avec haut de 2 chambres non meublées, isolé, chauffage à air chaud, planchers d'érable, armoires à même, grand lot. Seulement $7,500.00. Petit montant comptant; paiements à termes raisonnables. **S'adresser à M. Blondin, Canadian Realty Co., Tél. 927 486, ou le soir, 35 966.** 976-44c C.

Enlevez les poils disgracieux, marques sur le visage, verrues, comédons, boutons, pores élargis, sûrement et pour toujours. Travail fait sur rendez-vous. S'il vous plait, écrire en anglais. **Téléphoner à 45 103, Lucille Landy, s.e.e., 436, avenue Rosedale, Winnipeg.** 996-45C

TISANE CISBEY—Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste $1.00 franco. 975-46C.

A VENDRE
A St-Boniface
Magasin d'épiceries et de viandes. —Location idéale, logis de 4 chambres, équipement moderne le plus récent, gros chiffre d'affaires, bâtisse en excellent état, isolée, possession immédiate. $16,000.00, comprenant terrain, bâtisse et aménagement, stock inventorié.
Téléphoner à M. Blondin, Canadian Realty Co.,
Edifice Stobart,
Tél. 927 486 ou, le soir, 35 966

E. MICHALOT
Meadow Portage, Man.
Commerçant de poisson depuis au delà de 25 ans.
Aubaine pour février:
Brochet rond
6½c la livre
Le paiement doit accompagner la commande. Livraison rapide.
978-46P.

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. **Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man.** 406-T.F

Venez nous voir pour acheter ou vendre une maison, ou place d'affaires, ou ferme, pour louer ou pour prendre des assurances de toutes les lignes
S'adresser à P.-A. Beauchemin
Chataway Investment Co.,
326, édifice McIntyre
Téléphones 96 053 — 65 159 — 64 080
877-43C.

Au Sacré-Coeur

Les personnes qui ont gagné des prix à la partie du dimanche 6 février sont les suivantes:

Grand prix: Mme Georges Kenny.

Prix d'entrée: Mme A. Cayer.

"Prix de 5 mains: M. W. Goody, Mme Georges Kenny et Mme Karin Quistberg, Mme N. Paradis, M. Edmond McLaughan, M. W. Fiskel, M. Paul Allarie, M. Price, M. R. J. Pickens, M. G. Mailhot, M. H. Jones.

Soirée récréative

Les Enfants de Marie invitent cordialement les demoiselles de la paroisse et leurs amies à leur soirée récréative qui aura lieu le lundi 14 février, à 8 h. p.m. Le programme sera varié et très intéressant.

Nouveau syndic

M. Rosaire Vien a été nommé syndic par S. Exc. G. Murray, C.Ss.R., archevêque - coadjuteur, pour remplacer M. P.-A. Talbot, démissionnaire.

AU CLUB DU SACRE-COEUR

Ligue des dames

Carlow	7
Joyal	5
Beaubien	4
Newman	4

Visite au Cercle Ouvrier

La première d'une série de 4 rencontres entre les étoiles du Club du Sacré-Coeur et celles du Cercle Ouvrier pour la coupe Dufault aura lieu le samedi 12 février, à 8 h., au Cercle Ouvrier. Les amateurs de dix quilles réserveront donc cette date afin de pouvoir assister à cette première rencontre avec nos amis de St-Boniface. Venez encourager les membres de votre club samedi soir le 12 février, à 8 h. précises!

Ligue de 10 quilles

	G.	P.
Cercle Ouvrier	10	5
Club du S.-C.	9	6
Banque Can. Nationale	8	7
Canadian Publishers	8	7
Guertin Frères	7	8
Bijouterie Bourbonnais	7	5
Hôtel Roblin	4	8
Mercier	1	8

A VENDRE—Résidences d'été — Sur le magnifique Lac des Bois près de Kenora, sur route à surface dure. Affaires excellentes avec touristes américains et canadiens. Excellentes places de pêche et entourage de sites genre parcs. Situées sur 4.1 acres de terrain; comprend 7 bâtisses cabines équipées pour tenue générale de maison. L'acheteur peut réaliser $2,000.00 par année. Seulement $7,500.00. $4,000.00 comptant; la balance pour accommoder l'acheteur. **S'adresser à M. Blondin, Canadian Realty Co., édifice Stobart. Téléphone 927 486 ou le soir, 35 966.** 976-44a.C

FERME A VENDRE
Centre canadien-français—Près de l'école, électricité, 560 acres, dont 425 en culture, bonnes bâtisses. Prix, $11,500.00, ou peut vendre 400 acres avec bâtisses pour $8,900.00 Comptant requis, environ $6,000.00.

A échanger pour résidence à St-Boniface—Terre de 125 acres, à Ste-Anne. Bâtisses moyennes. Environ 75 acres en culture; le reste en pâturage et bois.

A vendre
A St-Boniface—Rue Notre-Dame — 2 lots de 33 pieds. Prix sur demande.

A vendre
Chemin Speers—18 acres avec bâtisses modernes. Prix, $7,000.00 ou 8 acres avec bâtisses pour $6,000.00. Comptant requis, $2,500.00.
S'adresser à Art Tougas,
190, ave Provencher
Tél. 208 178 Rés. 206 952
979-43C.

A VENDRE
A St-Boniface—Rue des Meurons — Maison moderne de 6 chambres, planchers de chêne, lot 33 pieds et garage. Prix, $6,500.00. Comptant requis, $3,000.00.
St-Boniface—Cottage semi moderne de 5 chambres. Prix, $2,650.00.
Norwood—Cottage moderne de 5 chambres, chauffage automatique (Boher). Possession 1er avril. Prix, $4,500.00. Comptant requis, $2,600.00.
St-Vital, près de l'église St-Eugène—Bungalow de 6 chambres. Prix, $3,500.00.
Winnipeg—Rue Toronto — Maison moderne de 6 chambres. Prix, $6,250.00.
Winnipeg—Rue Wellington — Près de la rue Notre-Dame — Bungalow moderne de 5 chambres. Prix, $4,700.00. Comptant requis, $1,500.00.
S'adresser à ART TOUGAS
190, ave Provencher
Tél. 208 178 Rés. 206 952

ON DEMANDE
Des planteurs de quilles
A partir de midi jusqu'à 7 h. p.m.
Salaire assuré
S'adresser à
SARATOGA BOWLING ALLEY
Rue Donald, Winnipeg, Man.
607-21C

JOHN J. ARKLIE
Optométriste et Opticien
Examen de la vue chez
Mitchell Copp Ltd.,
Tél. 925 650
Portage et Hargrave

Occasion exceptionnelle!
Pour homme ambitieux et possédant bien son français
Devra aimer à rencontrer le public, et avoir de belles manières. Expérience de vente utile, mais pas indispensable.
Revenu plus élevé que la moyenne, garanti.
Chaque candidat sera interviewé personellement.
S'il vous plait, donnez votre numéro de téléphone.
Ecrire à Boite 981,
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot
Winnipeg, Man.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Derrière le "rideau de fer", la persécution religieuse s'intensifie. La Hongrie, qui contient sept millions de catholiques, vient de nous en donner un douloureux exemple en condamnant à la prison à vie S. E. le cardinal J. Mindszenty. Seules, les protestations universelles des chrétiens ont réussi à le sauver de la pendaison que ses féroces ennemis lui réservaient. Nous croyons qu'ils n'ont pas osé pour cette fois. Ce simulacre de procès n'en impose à personne qui connait l'histoire des monstrueuses "purges" en Russie où l'on voyait tous les accusés plaider coupable et faire des aveux sans pareils.

• • •

Le Conseil Provencher, de concert avec le Conseil de St-Boniface, publiera sous peu un bottin de ses membres. Les Chevaliers qui désirent y insérer une réclame sont priés de s'adresser à leur Grand Chevalier.

• • •

La retraite fermée du Conseil aura lieu à la Maison des Retraites de St-Boniface, le 11 mars pour se terminer le 14.

Faisons un succès de cette retraite. Il n'est pas trop tôt pour y penser sérieusement et faire les arrangements nécessaires. Prière de vous mettre en communication avec le Frère R.-A.-L. Mercier, téléphone 88 119.

• • •

Comme par le passé, nous aurons une soirée récréative à l'occasion du Mardi Gras, qui tombe cette année le 1er mars. Elle aura lieu dans la grande salle paroissiale du Sacré-Coeur, à Winnipeg, et notre Frère Conférencier, R. Blanchette, nous promet des surprises.

• • •

Nous pouvons assurer à tous les détracteurs de l'Eglise que nous continuerons à organiser et à instruire un front solide de laïcs qui aura raison du mensonge. Les Chevaliers de nos trois Conseils locaux ont agi avec rapidité et précision dernièrement. Les choses n'en resteront pas là.

• • •

Roger nous disait avec grand sérieux qu'il faut se méfier des gens. "Le monde est rempli de diptères", dit-il. Avouons humblement qu'il nous fallut consulter Larousse pour trouver la clef de l'énigme. Au fait qu'est-ce qu'un diptère?

• • •

Le capitaine d'Artois nous intéressa vivement par sa conférence sur le maquis français de la dernière guerre. Le Frère d'Artois, militaire distingué, est également un catholique militant dont nous sommes fiers.

BISTOURI.

Eminent journaliste



M. Edward J. Cooney, âgé de 71 ans, ancien gérant d'affaires du **Providence Visitor** et premier président de l'Association de la Presse Catholique des Etats-Unis, confortablement assis dans son fauteuil préféré dans son foyer de North Attleboro, Mass., prend connaissance de l'appel de son archevêque, S. Exc. Mgr Ready, demandant que le mois de février soit dédié à la presse catholique. M. Cooney fut élu premier président de l'Association de la Presse Catholique en 1911 et réélu à ce poste l'année suivante. (NCWC)

LONDRES — La Grande-Bretagne a envoyé vendredi dernier à la Hongrie une note exprimant sa "grave préoccupation" de ce que le gouvernement hongrois a refusé d'autoriser un représentant de la légation britannique à assister au procès du cardinal Mindszenty, apprend-on de source officielle.

ON DEMANDE
Jeune fille de langue française, âgée d'environ 21 ans, pour faire la tenue de livres et s'occuper des ventes. Doit savoir parler couramment le français. Jeune fille du district, de préférence.
S'adresser à
Singer Sewing Machine
117, rue Marion
Norwood, Man.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère. Boite 329. Transcona, Man.** **T.F**

Mise au point de M. St-Laurent au sujet du français

Voici en quels termes le premier ministre du Canada, le très hon. M. Saint-Laurent, s'est exprimé à la radio au sujet des droits de la langue française au parlement fédéral:

"Je sais qu'à maintes reprises on a dit aux gens de ma province que je n'admettais l'existence actuelle d'aucune sauvegarde écrite à l'usage de la langue de mon père et de ma propre famille. Pourtant dans tout le Québec, on connaît mon attachement à la langue de mes ancêtres paternels et on sait aussi mon attachement à celle que j'ai apprise de ma mère. Je crois que la plupart de mes compatriotes de toutes les parties du Canada le savent eux aussi.

"N'empêche que pas plus tard que l'autre jour, un jeune député à l'Assemblée législative de Québec retient l'attention de la radio et des journaux en répétant cette sornette. Voudrait-on que j'essaie de changer les termes de la constitution actuelle de ma propre volonté ou que je mente quant à leur véritable sens légal?

"Je tiens à affirmer, une fois pour toutes, que j'approuverai la sauvegarde constitutionnelle la plus formelle qu'on puisse trouver pour les droits historiques des Canadiens de langue française comme pour ceux des Canadiens de langue anglaise. Mais il est quelque chose de plus puissant que toute sauvegarde constitutionnelle: c'est la bonne foi, la tolérance mutuelle et la bonne entente qui sont le glorieux apanage de la plupart des Canadiens des deux races et des deux langues."

M. Drew et le Canada français

OTTAWA — "Les préjugés sont une arme dangereuse et acérée, une arme à deux tranchants et ceux qui la brandissent feraient bien de songer que cette arme est très dangereuse et très acérée des deux côtés."

Cette parole que l'hon. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur prononçait d'un ton grave samedi, le 5 février, aux Communes, a été interprétée comme une menace à peine voilée qu'il pourrait bien recourir aux préjugés de race si des adversaires continuaient de porter contre lui des attaques comme celles dont il a été l'objet dernièrement.

Vers la fin de la séance de samedi dernier, M. Drew s'est levé dans le but avoué de répondre à ces attaques. Il en a relevé un certain nombre, rendant coup pour coup, et provoquant l'une des fins de séances les plus tumultueuses qu'on ait vues depuis longtemps aux Communes canadiennes.

Vers la fin de son intervention, il parla de ses relations avec les Canadiens de langue française et dit que les appels aux préjugés qu'on avait faits contre lui ne l'avaient pas empêché de faire élire six députés conservateurs dans des comtés où les Canadiens français sont en majorité, aux dernières élections provinciales d'Ontario.

"Ils ont eu peur de vous?" clama M. Hervé Brunelle, député libéral de Champlain.

C'est alors que le chef conservateur, au milieu d'interruptions et de clameurs, lança l'avertissement que l'appel aux préjugés était une arme à deux tranchants qui pouvait se tourner contre ceux qui s'en servent.

Après cela, les opinions étaient partagées sur l'interprétation à donner à ces paroles. M. Drew voulait-il dire que les préjugés discréditeraient ceux qui s'en servent et se tourneraient contre eux ou qu'il pourrait s'en servir à son tour contre ses adversaires?

Les opinions étaient partagées là-dessus, après la séance.

GUERTIN *Frères*
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
266, rue Sherbrook
Winnipeg Tél: 726 456

Meubles faits sur commande
- Pupitres d'écoliers
- Armoires de cuisine
- Bureaux d'offices et tables
- Vestiaires, prie-Dieu et bancs d'église

Réparations de meubles
Service de livraison
Prix raisonnables
A.-J. BEDARD
St-Norbert, Man.

Gardez votre chevelure attrayante
au moyen de
PERMANENTES
données de façon experte
Seulement **$3.00** et plus
SPECIAL!
Ondulation à l'huile à la crème
Avec ou sans machine $4.50
Guaranteed Wave Shop
Ste 2, édifice Stobart
Près du Lyceum
TEL. 926 090
Ouvert toute la journée le samedi

Canadian Realty Co.
(Appartient et est dirigée par des personnes de langue française)
Nous avons plusieurs clients, vendeurs et acheteurs, de langue française
Biens immeubles à vendre
Maisons de ville, édifices publics, épiceries, fermes, terres et lots de ville et campagne, résidences d'été, hôtels, magasins généraux.
Occasions avantageuses d'achat en ville ou en campagne
Nous avons la plus grande agence exclusive de résidences d'été au Lac des Bois.
Prêts
Minimes ou importants
Peuvent être faits pour accommoder tout acheteur
Renseignements gratuits au sujet d'achats ou de prêts, donnés sans obligation
R.-J. BLONDIN, gérant
15, édifice Stobart Tél. 927 486
Maison d'affaires française et catholique